

Revue de presse

Articles publiés entre le 14 Avril et le 18 Avril 2014



COMMISSION DE
L'OCEAN INDIEN

J-C de l'Estrac candidat à L'OIF.....	2
29^{ème} Conseil des Ministres aux Comores.....	13
Convention de financement COI-Union-Européenne.....	82
Economie.....	87
Pêche.....	92
Communication.....	94
Agriculture.....	96

Les articles contenus dans ce document n'engagent que les auteurs et les sources dont ils émanent. Ils ne reflètent en aucun cas une position officielle de la COI.

J-C de l'Estrac candidat à L'OIF



14/04/2014

SECRETARIAT DE L'OIF – Madagascar soutient De l'Estrac



Les membres de la Commission de l'océan Indien (COI), dont Madagascar, ont affiché vendredi leur unité et leur soutien à la candidature de Jean Claude de l'Estrac à la tête du secrétariat de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF). C'était lors de la réunion des ministres des affaires étrangères de la COI à Moroni, Comores.

La Grande Île est particulièrement reconnaissante à l'endroit de l'actuel Secrétaire général de la COI. Henry Rabary-Njaka, directeur du cabinet présidentiel et représentant spécial du Président Hery Rajoanarimampianina a également salué «la détermination et le sens du leadership» du candidat mauricien à l'OIF et particulièrement son apport significatif au Groupe international de contact sur Madagascar (GIC-M) devenu, le 28 mars dernier, à l'initiative de Jean Claude de l'Estrac, le Groupe international de soutien à Madagascar (GIS-M) chargé de relancer le développement de Madagascar sur le plan économique et social.

Le Dr Arvin Bolell, ministre des Affaires étrangères de Maurice a sollicité le soutien de ses îles sœurs à cette candidature en rappelant qu'à travers « cette candidature, c'est tout l'océan Indien qui est mis à l'honneur ». Dans son discours lors des travaux du Conseil de la COI, le Secrétaire général adjoint du COMESA, Dr Kipyego Cheluget, a fait part de l'appréciation positive du COMESA à la candidature «de qualité» de Maurice. En effet, «dans le cadre de la préparation du 11ème Fonds européen de développement, Jean Claude de l'Estrac a été à plusieurs reprises le porte-parole de nos organisations régionales», à savoir, outre le COMESA et la COI, l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et la Communauté d'Afrique de l'Est (EAC).

<http://www.lexpressmada.com/blog/actualites/secretariat-de-loif-madagascar-soutient-de-lestrac-9029>

12/04/2014

FRANCOPHONIE—CANDIDATURE DE JEAN-CLAUDE DE L'ESTRAC: Ramgoolam sollicite le soutien des pays membres de l'OIF



Le Premier ministre, Navin Ramgoolam, qui rendait compte de sa participation aux Sommet Afrique-Europe au Cabinet hier, a annoncé avoir sollicité le soutien des pays membres de la Francophonie à la candidature de Jean-Claude de L'Estrac pour prendre la succession d'Abdou Diouf. C'est ce qui ressort du compte rendu des travaux du Cabinet diffusé hier soir.

« The Prime Minister took the opportunity of the presence of the Heads of State/Government of Member States of the Organisation Internationale de la Francophonie to garner their support in favour of the candidature of Mr Jean-Claude de L'Estrac for the post of Secretary General of the Organisation Internationale de la Francophonie », souligne le communiqué du Cabinet. Le Premier ministre est également revenu sur son intervention au Sommet Afrique-Union européenne, à Bruxelles. Il a rappelé avoir fait un appel en faveur d'une approche qui dépasserait l'esprit de paternalisme dont ont fait preuve jusqu'ici les Européens quand ils traitent avec les Africains. À l'intention des chefs d'État et de gouvernement d'Afrique et d'Europe réunis à Bruxelles, il a affirmé qu'un partenariat effectif et reflétant de la maturité, devait maintenant marquer les relations entre l'Afrique et l'Europe.

Lors de son séjour à Bruxelles, le Premier ministre a aussi eu l'occasion de s'entretenir avec Catherine Ashton, vice-présidente de l'Union européenne et chargée du dossier des affaires étrangères et de la sécurité de la communauté européenne. Tous deux ont passé en revue la situation dans le monde mais, surtout, le problème posé par les actes de piraterie dans l'océan Indien. Il s'est également entretenu avec le Commissaire au développement de l'Union européenne, Andris Piebalgs, qui a salué l'efficacité de Maurice dans l'utilisation de l'aide que le pays reçoit pour son développement. A cette occasion, il s'est aussi fait l'avocat des Petits États insulaires en développement (SIDS) en raison de leur vulnérabilité face au changement climatique. Navin Ramgoolam a expliqué que, comme dans le cas de Maurice, quel que soit le développement d'un pays ou son Produit intérieur brut (PIB), les petits États insulaires restent hautement vulnérables. Il n'est pas question de pénaliser Maurice en raison de son niveau de développement, a insisté Navin Ramgoolam.

Le commissaire Piebalgs a promis tout le soutien de l'Union européenne aux SIDS, surtout dans la perspective de la grande conférence qui se tiendra au Samoa sur le thème de la vulnérabilité des SIDS. L'Union européenne a par ailleurs accepté de décaisser un reliquat de 4 millions d'euros, relevant du Programme indicatif national (PIN), qui touche surtout au secteur de l'énergie. Il est question d'une utilisation soutenue de l'éthanol dans la production d'énergie. Le commissaire Piebalgs a fait part au Premier ministre de sa vive appréciation pour le rôle d'avant-plan que joue Maurice sur le plan international, en particulier dans la résolution de la crise malgache. Le Premier ministre a finalement souhaité que Maurice et la Commission européenne concluent, dans les meilleurs délais, un accord de partenariat économique complet. Le Premier ministre a aussi rencontré le nouveau président malgache, Hery Rajaonarimampianina. Il a, à cette occasion, réitéré le soutien inconditionnel de Maurice à Madagascar et a insisté sur l'importance de la consolidation de la coopération entre nos deux pays. Navin Ramgoolam a d'autre part annoncé avoir eu l'occasion de transmettre ses félicitations au nouveau Premier ministre français Manuel Valls et la nouvelle ministre de l'Environnement, Ségolène Royal, lors de son passage à Paris. Enfin, à Londres, le Premier ministre a eu une session de travail avec le conseiller du gouvernement Philippe Sands concernant les Chagos.

<http://www.lemauricien.com/article/francophonie-candidature-jean-claude-l-estrac-ramgoolam-sollicite-soutien-des-pays-membres-l>

lexpress.mu
online. ontime.

14/04/2014

Francophonie: après l'OI, c'est le COMESA qui soutient Maurice



Jean Claude de l'Estrac, Secrétaire général de la COI. Ce dernier est à la tête du Secrétariat général de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF)

«Le vœu que nous formulons aujourd'hui est qu'il soit donné à [Jean Claude de l'Estrac, Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien –COI] de porter les valeurs de notre sous-région, au-delà des frontières de l'océan Indien.» A l'ouverture du Conseil de la COI le 10 avril à Moroni, El-Anrif Said Hassane, ministre des Relations extérieures et de la Coopération de l'Union des Comores et Président du Conseil, a exprimé le soutien de son pays à la candidature de Maurice à la tête du Secrétariat général de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF).

Il rejoignait ainsi le ministre des Affaires étrangères mauricien qui affirmait qu'avec *«cette candidature, c'est tout l'océan Indien qui est mis à l'honneur»* d'autant que *«le temps de l'océan Indien est venu»*.

Après cet engagement des îles de l'océan Indien en faveur de la candidature de Maurice, s'est ajoutée l'expression *«du plein soutien»* du Marché commun d'Afrique orientale et australe (COMESA), qui regroupe 19 pays dont 8 sont aussi membres de l'OIF.

Dans son allocution lors des travaux du Conseil de la COI, le secrétaire général adjoint du COMESA, Dr Kipyego Cheluget, a fait part de l'appréciation positive du COMESA à la candidature *«de qualité»* de Maurice. En effet, *«dans le cadre de la préparation du 11^e Fonds européen de développement, Jean Claude de l'Estrac a été à plusieurs reprises le porte-parole de nos organisations régionales»*, à savoir, outre le COMESA et la COI, l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et la Communauté d'Afrique de l'Est (EAC).

Dans le même sens de la déclaration de soutien officiel de l'IGAD, en marge du Sommet Union européenne – Afrique les 2 et 3 avril dernier, le COMESA estime que *«la candidature mauricienne est une opportunité inédite d'établir un pont nouveau entre les différents blocs économiques et culturels d'Afrique ainsi qu'avec le reste du monde, notamment francophone»*.

Dans une déclaration à *lexpress.mu*, Jean-Claude de l'Estrac a affirmé qu'il est satisfait de la campagne et du soutien qu'il reçoit des organisations sous-régionales, dont la COI, l'IGAD et maintenant, le COMESA. Toutefois, le secrétaire général préfère rester prudent car il est encore tôt. *«Il faut attendre vers juillet pour qu'on y voie plus clair. Alors tous les candidats se seront déclarés et on pourra mieux analyser les rapports de forces des uns et des autres.»*

Valeur du jour, les lobbies s'intensifient sur le continent africain. Pour rappel, l'OIF comprend 57 États membres, et l'Afrique est le continent le mieux représenté, avec 37 pays. Toutefois, quelques candidats de l'Afrique et du Canada n'ont toujours pas eu le soutien officiel de leur pays. Ce qui retarde leur campagne, alors que le candidat de Maurice est en train de tisser son réseau.

<http://www.lexpress.mu/article/244670/francophonie-apres-loi-cest-comesa-qui-soutient-maurice>



Maurice : La candidature de Jean-Claude de l'Estrac à la tête de l'Organisation internationale de la Francophonie soutenue par la COI et la COMESA

le Mardi 15 Avril 2014



Jean-Claude de l'Estrac est actuellement secrétaire général de la Commission de l'Océan Indien (COI) - Photo lexxpress.mu

La candidature du Mauricien **Jean-Claude de l'Estrac**, actuellement secrétaire général de la Commission de l'Océan Indien (COI*), pour prendre la suite de l'ancien président sénégalais, Abdou Diouf, à la tête de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) depuis 2003 et dont le troisième mandat se termine à la fin novembre 2014, est soutenue par les pays de l'Indianocéanie rassemblés au cœur de la COI et aussi par les membres du Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA).

Un soutien affiché publiquement en fin de semaine dernière lors du 29e Conseil des ministres de la Commission de l'Océan Indien qui s'est tenu à Moroni aux Comores.

Le gouvernement mauricien par la voix de son ministre des Affaires étrangères, Arvin Boolell, a notamment salué le soutien "*crucial*" apporté par ses différentes organisations et a précisé que "*c'est tout l'Océan Indien qui est mis à l'honneur*" à travers la candidature de Jean-Claude de l'Estrac, comme le rapporte le journal *Le Défi Quotidien*.

Jean-Claude de l'Estrac tentera de briguer ainsi le secrétariat général de l'OIF à l'occasion du sommet de la Francophonie de Dakar au Sénégal le 29 et 30

novembre 2014.

** Union des Comores, La Réunion, Madagascar, Maurice, et les Seychelles*

http://www.indian-ocean-times.com/Maurice-La-candidature-de-Jean-Claude-de-l-Estrac-a-la-tete-de-l-Organisation-internationale-de-la-Francophonie-soutenue_a3563.html

Maurice Info.mu
Infos, Photos & Videos de l'île Maurice

Les pays de l'océan Indien et le COMESA expriment leur soutien à Jean Claude de l'Estrac

13 April 2014

«Le vœu que nous formulons aujourd'hui est qu'il soit donné à [Jean Claude de l'Estrac, Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien –COI] de porter les valeurs de notre sous-région, au-delà des frontières de l'océan Indien.»



Jean Claude De l'Estrac, Secrétaire Général de la COI

C'est ainsi, qu'à l'ouverture du Conseil de la COI le 10 avril à Moroni, El-Anrif Said Hassane, ministre des Relations extérieures et de la Coopération de l'Union des Comores et Président du Conseil, a exprimé le soutien de son pays à la candidature de Maurice à la tête du Secrétariat général de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF).

Sollicitant le soutien « crucial » de ses pairs en marge du Conseil de la COI, le ministre des Affaires étrangères de Maurice, Dr Arvin Boolell, a rappelé qu'à travers « cette candidature, c'est tout l'océan Indien qui est mis à l'honneur » d'autant que « le temps de l'océan Indien est venu », a-t-il ajouté en citant le Premier ministre mauricien, Navin Ramgoolam.

Aux côtés de l'Union des Comores, Henry Rabary-Njaka, directeur du cabinet présidentiel et représentant spécial du chef de l'Etat malgache, Hery

Rajoanarimampianina, et Jean Paul Adam, ministre des Affaires étrangères des Seychelles, ont signifié également leur appui à la candidature mauricienne.

Jean-Paul Adam a notamment souligné «le rôle actif et reconnu de la COI, et particulièrement de son Secrétaire général, Jean Claude de l'Estrac, dans le processus de sortie de crise à Madagascar».

Ces propos font écho à ceux de son homologue malgache, pour qui «un grand mérite revient en particulier à notre grand frère, Jean Claude de l'Estrac, qui a cru en Madagascar et son peuple». Il a également salué «la détermination et le sens du leadership» du candidat mauricien à l'OIF et particulièrement son apport significatif au Groupe international de contact sur Madagascar (GIC-M) devenu le 28 mars dernier, à l'initiative de Jean Claude de l'Estrac, le Groupe international de soutien à Madagascar (GIS-M) chargé de favoriser la relance économique et sociale de la Grande Ile.

Nassimah Dindar, présidente du Conseil général de La Réunion, a également affirmé sa solidarité à cette candidature qui «fait honneur à notre région».

A cet engagement des îles de l'océan Indien en faveur de la candidature de Maurice, s'est ajoutée l'expression «du plein soutien» du Marché commun d'Afrique orientale et australe (COMESA), qui regroupe 19 pays dont 8 sont aussi membres de l'OIF.

Dans son allocution lors des travaux du Conseil de la COI, le Secrétaire général adjoint du COMESA, Dr Kipyego Cheluget, a fait part de l'appréciation positive du COMESA à la candidature «de qualité» de Maurice. En effet, «dans le cadre de la préparation du 11ème Fonds européen de développement, Jean Claude de l'Estrac a été à plusieurs reprises le porte-parole de nos organisations régionales», à savoir, outre le COMESA et la COI, l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et la Communauté d'Afrique de l'Est (EAC).

Dans le même sens de la déclaration de soutien officiel de l'IGAD, en marge du Sommet Union européenne – Afrique les 2 et 3 avril dernier, le COMESA estime que «la candidature mauricienne est une opportunité inédite d'établir un pont nouveau entre les différents blocs économiques et culturels d'Afrique ainsi qu'avec le reste du monde, notamment francophone.»

<http://www.maurice-info.mu/les-pays-de-locean-indien-et-le-comesa-expriment-leur-soutien-jean-claude-de-lestrac.html>



Mauritius: The candidacy of Jean-Claude de L'Estrac at the head of the international organisation of la Francophonie supported by IOC and the COMESA

April 15th 2014



Jean-Claude de L'Estrac is currently the secretary general of the Indian Ocean Commission (COI) - Photo lexxpress.mu

The candidature of the Mauritian **Jean-Claude de L'Estrac**, currently Secretary-General of the Indian Ocean Commission (IOC *), to take the suite of former Senegalese president, Abdou Diouf, head of the international organisation of la Francophonie (OIF) since 2003 and whose third term ends at the end of November 2014, is supported by the countries of the Indian ocean gathered in the heart of the IOC and also by members of the common market for Eastern and southern Africa (COMESA).

A support displayed publicly at the end of last week at the 29th Council of Ministers of the Commission of the Indian Ocean, which is held in Moroni in the Comoros.

The Government of Mauritius by the voice of his Minister of Foreign Affairs Arvin Boolell, particularly praised the "*crucial*" support provided by its various organisations and stated that "*it is all the Indian Ocean which is being honoured*" through the candidature of Jean-Claude de L'Estrac, as reported by the *Le Défi Quotidien* newspaper.

Jean-Claude de L'Estrac will attempt to run and the general secretariat of la Francophonie on the occasion of the Summit of the Francophonie in Dakar Senegal on 29 and 30 November 2014.

* Union of the Comoros, Reunion, Madagascar, Mauritius, and Seychelles

http://en.indian-ocean-times.com/Mauritius-The-candidacy-of-Jean-Claude-de-L-Estrac-at-the-head-of-the-international-organisation-of-la-Francophonie_a3546.html

12 avril 2014

FRANCOPHONIE—CANDIDATURE DE JEAN-CLAUDE DE L'ESTRAC: Ramgoolam sollicite le soutien des pays membres de l'OI



Le Premier ministre, Navin Ramgoolam, qui rendait compte de sa participation aux Sommet Afrique-Europe au Cabinet hier, a annoncé avoir sollicité le soutien des pays membres de la Francophonie à la candidature de Jean-Claude de L'Estrac pour prendre la succession d'Abdou Diouf. C'est ce qui ressort du compte rendu des travaux du Cabinet diffusé hier soir.

« The Prime Minister took the opportunity of the presence of the Heads of State/Government of Member States of the Organisation Internationale de la Francophonie to garner their support in favour of the candidature of Mr Jean-Claude de L'Estrac for the post of Secretary General of the Organisation Internationale de la Francophonie », souligne le communiqué du Cabinet. Le Premier ministre est également revenu sur son intervention au Sommet Afrique-Union européenne, à Bruxelles. Il a rappelé avoir fait un appel en faveur d'une approche qui dépasserait l'esprit de paternalisme dont ont fait preuve jusqu'ici les Européens quand ils traitent avec les Africains. À l'intention des chefs d'État et de gouvernement d'Afrique et d'Europe réunis à Bruxelles, il a affirmé qu'un partenariat effectif et reflétant de la maturité, devait maintenant marquer les relations entre l'Afrique et l'Europe.

Lors de son séjour à Bruxelles, le Premier ministre a aussi eu l'occasion de s'entretenir avec Catherine Ashton, vice-présidente de l'Union européenne et chargée du dossier des affaires étrangères et de la sécurité de la communauté européenne. Tous deux ont passé en revue la situation dans le monde mais, surtout, le problème posé par les actes de piraterie dans l'océan Indien. Il s'est également entretenu avec le Commissaire au développement de l'Union

européenne, Andris Piebalgs, qui a salué l'efficacité de Maurice dans l'utilisation de l'aide que le pays reçoit pour son développement. A cette occasion, il s'est aussi fait l'avocat des Petits États insulaires en développement (SIDS) en raison de leur vulnérabilité face au changement climatique. Navin Ramgoolam a expliqué que, comme dans le cas de Maurice, quel que soit le développement d'un pays ou son Produit intérieur brut (PIB), les petits États insulaires restent hautement vulnérables. Il n'est pas question de pénaliser Maurice en raison de son niveau de développement, a insisté Navin Ramgoolam.

Le commissaire Piebalgs a promis tout le soutien de l'Union européenne aux SIDS, surtout dans la perspective de la grande conférence qui se tiendra au Samoa sur le thème de la vulnérabilité des SIDS. L'Union européenne a par ailleurs accepté de décaisser un reliquat de 4 millions d'euros, relevant du Programme indicatif national (PIN), qui touche surtout au secteur de l'énergie. Il est question d'une utilisation soutenue de l'éthanol dans la production d'énergie. Le commissaire Piebalgs a fait part au Premier ministre de sa vive appréciation pour le rôle d'avant-plan que joue Maurice sur le plan international, en particulier dans la résolution de la crise malgache. Le Premier ministre a finalement souhaité que Maurice et la Commission européenne concluent, dans les meilleurs délais, un accord de partenariat économique complet. Le Premier ministre a aussi rencontré le nouveau président malgache, Hery Rajaonarimampianina. Il a, à cette occasion, réitéré le soutien inconditionnel de Maurice à Madagascar et a insisté sur l'importance de la consolidation de la coopération entre nos deux pays. Navin Ramgoolam a d'autre part annoncé avoir eu l'occasion de transmettre ses félicitations au nouveau Premier ministre français Manuel Valls et la nouvelle ministre de l'Environnement, Ségolène Royal, lors de son passage à Paris. Enfin, à Londres, le Premier ministre a eu une session de travail avec le conseiller du gouvernement Philippe Sands concernant les Chagos.

<http://www.afropages.fr/Le-Mauricien/francophonie%E2%80%944candidature-de-jean-claude-de-lestrac-ramgoolam-sollicite-le-soutien-des-pays-membres-de-l-oif.html>

JEUDI 17 AVRIL 2014

Francophonie : L'heure de l'Océan indien a sonné



« L'heure de l'Océan indien a sonné » et la candidature de Jean-Claude de l'Estrac « progresse de jour en jour », selon les autorités mauriciennes. Dans un communiqué publié le 15 avril, le gouvernement de Port-Louis a ainsi clairement affiché soutien à la candidature du Mauricien Jean-Claude de l'Estrac pour succéder au Sénégalais Abdou Diouf au Secrétariat général de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF).

Ancien journaliste, ministre, historien et actuel secrétaire général de la Commission de l'Océan indien (COI), Jean-Claude de l'Estrac est un ardent militant de « l'Indianocéanie ». Ancien chef de la diplomatie mauricienne, il s'est récemment beaucoup investi dans la résolution de la crise institutionnelle à Madagascar. Agé de 66 ans, il bénéficie désormais de l'appui de la COMESA (Marché Commun de l'Afrique Orientale et Australe) et de la COI. Avec pour objectif de créer de fertiles passerelles entre l'Océan indien et le reste de la planète francophone.

Abdou Diouf, 78 ans, président du Sénégal de 1981 à 2000, doit céder sa place de secrétaire général de l'OIF à l'issue de son troisième mandat à ce poste d'ici fin 2014. Créée en 1970, l'OIF regroupe 77 pays (dont 20 avec le statut d'observateur). Son prochain sommet est prévu fin 2014 à Dakar.

<http://www.journaldeleconomie.com/2014/04/francophonie-lheure-de-locean-indien.html>

29^{ème} conseil des ministres de la COI à Moroni



L'ANCIEN PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL DE MAYOTTE EXCLU DES DÉBATS

Conseil des ministres de la COI : polémique autour de l'attitude de

Claudine Ledoux

14/04/2014

Le conseil des ministres de la Commission de l'océan Indien (COI), qui s'est tenu ces jeudi 10 et vendredi 11 avril 2014 à Moroni, aux Comores, a donné lieu à un nouvel imbroglio impliquant Claudine Ledoux, ambassadrice déléguée pour la coopération dans l'océan Indien. Alors que la délégation française avait été élargie pour intégrer l'ancien président du conseil général de Mayotte, Ahamed Attoumani Douchina, ce dernier a été exclu des débats par les autorités comoriennes. Selon *France Mayotte matin*, "le chef de la délégation France l'ambassadrice Claudine Ledoux a paniqué face aux pressions comoriennes et a expliqué qu'elle n'était pas au courant de cette invitation du président de la collectivité mahoraise". Une attitude que le quotidien juge "dramatique"...

D'après *France Mayotte matin*, la participation d'Ahamed Attoumani Douchina au conseil des ministres de la COI avait été actée par le ministère des Affaires étrangères, afin de "porter la voix de l'île ainsi que son intégration dans le giron de la commission". Mais visiblement, les autorités comoriennes n'étaient pas au courant de ce changement de dernière minute. Et c'est également ce qu'a prétendu l'ambassadrice française pour l'océan Indien, Claudine Ledoux. Le quotidien mahorais raconte qu' "une explication de texte a eu lieu le soir entre l'ambassadrice Claudine Ledoux et Douchina". "Celle-ci a prétexté ne pas avoir été informée de la composition de la délégation France", alors que "le préfet de Mayotte en personne, Jacques Witkowski, avait prévenu Ahamed Attoumani Douchina relayant ainsi l'invitation du ministère des Affaires étrangères", poursuit *France Mayotte matin*. Selon le journal, il est donc "tout bonnement impossible" que Claudine Ledoux n'ait pas été informée de "cette présence d'importance".

"Ainsi, Claudine Ledoux doit-elle à nouveau être soupçonnée non seulement de mentir, mais encore de ne pas avoir su gérer la situation, plaçant Mayotte et la France dans une position difficilement tenable", écrit *France Mayotte matin*, rappelant que l'ambassadrice pour l'océan Indien s'était déjà illustrée en reconnaissant il y a quelques mois l'appartenance de Mayotte à l'Union des

Comores, des propos ayant nécessité un démenti du ministère des Affaires étrangères.

En septembre 2013, la nomination de Claudine Ledoux (ancienne maire de Charleville-Mézières) au poste d'ambassadrice déléguée à la coopération régionale pour l'océan Indien avait suscité une vive polémique à La Réunion et dans les autres DOM, réclamant son remplacement par une personnalité ultramarine.

<http://www.ipreunion.com/photo-du-jour/reportage/2014/04/14/l-ancien-president-du-conseil-general-de-mayotte-exclu-des-debats-conseil-des-ministres-de-la-coi-imbroglio-autour-de-l-attitude-de-claudine-ledoux,25090.html>

Center blog

10/04/2014

Comores: La France L'Océan Indien et Mayotte



Mayotte et la COI, des questions en suspense

La participation de Mayotte, son intégration à la COI, les soi-disant menaces des autorités comoriennes, autant de questions en suspens à Moroni, qui accueille ce jeudi le conseil des ministres de l'Océan Indien et le sommet des chefs d'Etats et des gouvernements des pays membres de cette organisation régionale, en juillet.

Au ministère des Relations extérieures, on avance qu'aucun mahorais ne figure sur la liste de la délégation française attendue pour le Conseil des Ministres des 10 et 11 avril au Cristal Palace d'Itsandra. Une déclaration que dément l'information publiée par la presse mahoraise cette semaine, laissant entendre qu'Ahamed Attoumani Douchina, président du Conseil général de Mayotte, devrait accompagner l'ambassadrice Claudine Ledoux au conseil des ministres. Interrogée par La Gazette des Comores, une source officielle du Mirex a fait savoir que Douchina est déjà à Moroni, en vacances privées avec son fils, depuis trois jours. « Il n'a jamais été question de délégations mahoraises. Sachez que nous avons des comoriens de la diaspora qui accompagnent souvent des autorités françaises à Moroni, notamment les maires, dans le cadre de la coopération décentralisée développée par les communes et nos autorités. Il n'est pas exclu de voir un comorien mahorais, de nationalité française, accompagner la délégation française mais aujourd'hui, aucun mahorais n'est sur la liste », a indiqué le haut fonctionnaire.

L'information publiée par la presse mahoraise indiquait que le sommet de la commission Océan Indien, prévu le 26 juillet à Moroni, allait aborder l'intégration de Mayotte au sein de la COI. Pour le Mirex, il n'a jamais été question de délégation de Mayotte et l'île ne pourra jamais participer en tant qu'entité à la COI.

La réunion des officiers permanents de liaison (OPL) qui a démarré lundi aurait d'ailleurs mis l'accent sur la création d'une « Communauté des Etats de l'Océan Indien ». Ce qui devrait, en principe, exclure à jamais l'entrée de Mayotte dans l'organisation. Pourtant à Mayotte, Yolaine Costes, vice-présidente de la Région Réunion, aurait soutenu que « Mayotte devrait bien intégrer la commission de l'Océan Indien lors du prochain sommet de la COI à Moroni, le 26 juillet ».

L'information a même été relayée par de nombreux sites d'information de la COI, notamment « Indian Ocean Time ». Au sein de l'opinion comorienne, certains observateurs craignent une « capitulation » de la partie comorienne qui laisserait Mayotte rejoindre alors les 5 Etats Membres de la COI. Mais une intégration officialisée à Moroni, c'est invraisemblable, à moins que les autorités comoriennes actuelles veuillent s'attirer les foudres de la classe politique et la société civile dont la position reste inchangée depuis quatre décennies sur la question de Mayotte.

Très attendue est la déclaration du ministre des relations extérieures qui ne s'est toujours pas exprimé officiellement sur la question de Mayotte vis-à-vis de la COI.

<http://dafinemkomori.centerblog.net/2802-comores-la-france-ocean-indien-et-mayotte->



12
Avr
2014

Union des CCI de l'océan Indien : Madagascar cède la présidence aux Comores

En marge du 29ème conseil des ministres de la commission de l'océan Indien, l'union des chambres de commerce et d'industrie de la zone a changé de présidence. Ce mercredi 9 avril 2014, Chabani Nouridine, représentant la CCI de Madagascar a cédé son siège à Fahmy Thabit, son confrère de l'union des Comores. Le président sortant a félicité les actions engagées par l'UCCIIOI en faveur de la coopération économique régionale durant ses deux années de mandature. Le nouveau représentant de l'union des CCI de l'océan Indien a pour sa part annoncé ses projets pouts les trois années à venir, dont le programme de renforcement des capacités commerciales, au coeur de sa mandature. (photo D.R.)



Par

Suivre @HabarizaComores

364 abonnés

ailleurs, une convention de partenariat a été renouvelée entre l'UCCIIOI et la COI. " A travers cette convention, la COI reconnait l'UCCIIOI comme son partenaire privilégié en matière d'appui au secteur privé ", indique l'union des chambres de commerce dans un communiqué. " Une part importante de la nouvelle mandature devra être consacrée à faire passer les messages aux gouvernements afin de lever les freins au développement des échanges commerciaux dans la zone ", a ajouté Jean-Claude de l'Estrac, secrétaire général de la commission de l'océan Indien, lors de son allocution. [Ipreunion.com](#)

http://www.habarizacomores.com/2014/04/union-des-cci-de-locean-indien_12.html



11/04/2014

COI : Madagascar, toujours au centre des priorités de la COI



Le SG de la COI, Jean Claude de l'Estrac, lors de son discours d'ouverture au 29e conseil des ministres de la COI à Moroni.

Le 29^e Conseil des ministres de la Commission de l'Océan Indien a débuté hier dans une ambiance très solennelle à Moroni, aux Comores, à travers une série de discours qui met en exergue le succès de cette organisation, qui est aujourd'hui bien plus qu'un simple organe de gestion de projets.

Il était un peu plus de 17h hier, à l'hôtel Itsandra, à Moroni, lorsque les invités ont commencé à prendre place dans la grande salle où s'est tenue la cérémonie d'ouverture du 29^e conseil des ministres de la région Océan Indien, sous les couleurs comoriennes. Une cérémonie très officielle ayant vu le défilé des discours du Secrétaire Général de la Commission de l'Océan Indien, Jean Claude de l'Estrac, qui a notamment souligné l'importance de la consolidation de ce qui a été accompli durant cette trentaine d'années d'existence de la COI. S'en suivit le discours du Président du Conseil de la COI et non moins ministre des Relations Extérieures et de la Coopération de l'Union des Comores, puis de celui de Claudine Ledoux, ambassadeur de France déléguée à la coopération dans la zone Océan Indien, de Ulrich Andriantiana, ministre des Affaires étrangères de Madagascar, de Jean Paul Adam, ministre des Affaires étrangères des Seychelles et du Dr Arvin Boolell, ministre des Affaires étrangères mauricien.

Priorité Madagascar. Cette cérémonie très officielle marque le début du 29^e conseil des ministres de la région Océan Indien, qui se tiendra ce jour. Une cinquantaine de fiches couvrant toutes les activités menées et mises en œuvre par la COI ont été traitées, mais les questions prioritaires seront longuement débattues ce jour. Et le cas Madagascar reste une des plus grandes priorités de la région. Car le retour à la constitutionnalité de Madagascar, grâce à une élection libre et transparente a permis au pays de retrouver sa place dans le concert des Nations, encore faut-il continuer à soutenir la Grande Île pour que les partenaires techniques et financiers renouent avec celle-ci, à travers une table ronde des bailleurs de fonds pour des causes telles que la sécurité alimentaire ou encore le secteur agricole.

Après la présidence du conseil de la COI de l'Union des Comores, celle-ci passe entre les mains de Madagascar. Un sens hautement symbolique qui marque le réel retour du pays parmi la grande famille des Nations de ce monde.

<http://www.midi-madagasikara.mg/societe/2014/04/11/coi-madagascar-toujours-au-centre-priorites-coi/>

NEWSMADA
LES ACTUS DE MADAGASCAR

Politique en bref

Vendredi, 11 Avril 2014

COI-Madagascar à Moroni pour le 29^e conseil des ministres

Madagascar avance positivement vers le retour à l'ordre constitutionnel, raison pour laquelle il participe jusqu'à ce jour à différents sommets internationaux. Actuellement, la Grande île est invitée au 29^e conseil des ministres de la COI les 11 et 12 avril aux Comores. Elle est ainsi représentée par le ministre des Affaires étrangères, Ulrich Andriantiana, qui a exprimé fièrement sa gratitude envers tous ceux qui ont aidé le pays à sortir de la crise.

Assemblée nationale- Les députés réclament leurs indemnités

Depuis leur prise de fonction au sein de l'Assemblée nationale en février dernier, les députés n'ont toujours pas perçu leurs indemnités. Le premier questeur de la Chambre basse se dédouane ainsi de toute responsabilité en indiquant que tous les documents à cet effet ont déjà été envoyés aux instances compétentes depuis le mois de mars dernier. De ce fait, les députés réclament qu'on leur fasse jouir de leurs droits en tant que députés élus.

Parti Tim-Soutien à Hery Rajaonarimampianina

Le parti Tim dirigé par Emile Ratefinanahary affirme son soutien au chef de l'Etat en ces temps où la nomination du premier ministre crée la polémique. Selon le Tim, le dernier mot revient à Hery Rajaonarimampianina. Dans cette optique, le Tim lance un appel au chef de l'Etat afin que celui-ci mette en place un gouvernement d'union nationale tout en oeuvrant pour la réconciliation nationale.

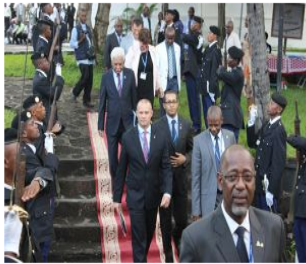
http://www.newsmada.com/index.php/component/content/article/16-bref/38804-politique-en-bref#.U0fSUah_t5M

Al-watwan
Le premier journal des Comores

11/04/2014

Conseil des ministres de la Coi : Le retour de Madagascar à la normalité institutionnelle a dominé la cérémonie d'ouverture

11 avril 2014



Les travaux du 29e conseil des ministres des Affaires étrangères de la Commission de l'Océan indien (Coi) ont été ouverts hier, jeudi 10 avril à l'hôtel Itsandra Beach, en présence des délégations des cinq des Etats membres de l'organisation de la sous-région Indianocéanie, d'autorités nationales, de représentants d'organisations régionales et d'anciens secrétaires généraux de la Coi, entre autres.

La cérémonie d'ouverture s'est déroulée sous l'ombre du rétablissement de la situation institutionnelle à Madagascar.

Tous les intervenants ont salué l'air de stabilité qui souffle dans la Grande île, depuis les élections présidentielles de décembre dernier, et ont félicité tous les acteurs qui ont participé au processus de démocratisation de Madagascar.

Le secrétaire général de la Coi a exprimé sa satisfaction de l'implication de l'organisation à la résolution de la crise malgache et a annoncé que l'ordre du jour du conseil des ministres a retenu le point d'une organisation d'une conférence des bailleurs pour le redressement de Madagascar.

Tout en saluant le dispositif organisationnel de ce 29e conseil des ministres, Jean Claude de l'Estrac a insisté sur la consolidation des acquis de l'organisation en matière d'apport au développement des Etats. Il parlait, notamment, de la cinquantaine de fiches de projets soumis pour appréciation aux représentants des Etats, dans le cadre de la réunion des Opl de la Coi.

Le secrétaire général n'a pas manqué de faire, à cette occasion, un inventaire des différents domaines d'intervention de la Coi, notamment l'environnement, la pêche, la santé, la sécurité alimentaire... Il a longuement insisté sur la triple nécessité de l'implication des Etats pour le développement de la connectivité régionale: la desserte aérienne, le transport maritime par cabotage et la connexion numérique entre les îles. Le secteur privé ne doit pas être en reste pour la réussite de ces projets.

Jean Claude de l'Estrac a évoqué également les préoccupations de la Coi pour le développement durable, le tourisme mais aussi ses interventions en cas de catastrophes dans les Etats membres. Le premier administrateur de la région, indiquant que la Coi dispose d'un budget de 23 millions d'euros pour l'exercice de 2014, a salué l'appui des partenaires de l'organisation, dont l'Union européenne et l'Agence française de développement.

Le ministre comorien des Relations extérieures, et président en exercice du conseil de la Coi, a insisté, dans son discours, sur la solidarité pour vaincre l'isolement de l'insularité. El-Anrif Said Hassane a souligné que la présidence comorienne s'était beaucoup investie pour la stabilité politique dans la région et s'est félicité de la démocratisation de la vie politique de Madagascar sous son mandat. Il a aussi salué la disponibilité manifestée par des pays et organisations partenaires à accompagner l'organisation.

Enfin, il a rendu un vibrant hommage au secrétaire général de la Coi pour les efforts déployés afin de porter haut et en dehors des frontières les valeurs de l'Indianocéanie.

La représentante de Laurent Fabius, ministre français des Affaires étrangères, Claudine Ledoux, a souligné le contexte spécial de la tenue de ce 29e conseil des ministres appelé à préparer le quatrième sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de la Coi.

L'ambassadrice de la France dans l'Océan indien a affirmé que le président François Hollande a déjà répondu favorablement à l'invitation de son homologue comorien, le président Ikilou Dhoinine, de participation à la rencontre de juillet prochain à Moroni.

Le chef de la diplomatie malgache, Andriatiana Jacques, s'est largement étalé sur le parachèvement du processus de résolution de la crise politique et institutionnelle que connaissait la Grande île. Il a ainsi exprimé la volonté de Madagascar d'intégrer la dynamique de développement de la région, notamment à travers la promotion de la sécurité alimentaire.

Jean Paul Adam, le patron de la diplomatie seychelloise, a tenu à encourager l'amitié réunissant les Etats de la Coi et qui a fait ses preuves par la stabilisation du cadre politique et institutionnel de Madagascar. Il n'a pas omis d'évoquer les défis majeurs auxquels l'organisation fait face, notamment les menaces des pirates.

Le ministre des Affaires étrangères de la République de Maurice, qui a rattrapé in extremis le déroulement de la cérémonie pour retard d'avion, s'est aussi félicité du retour de Madagascar à la vie politique et institutionnelle normale. Arvin Boollell a surtout interpellé la communauté indianocéanique les défis à surmonter, notamment la piraterie grandissante dans la zone.

Il est à souligner que les travaux du conseil des ministres reprendront ce matin et dureront toute la journée à Itsandra Beach.

http://www.alwatwan.net/index.php?home=actu.php&title=Conseil-des-ministres-de-la-Coi-Le-retour-de-Madagascar-A-la-normalite-institutionnelle-a-dominA-la-cA-rA-monie-da-ouverture&actu_id=6430



14/04/2014

Fin des travaux du conseil des ministres de la Coi : Des axes dégagés, orientations fixées et décisions arrêtées

14 avril 2014



Les travaux, à huis clos, des ministres des Affaires étrangères de la Coi ont porté sur près de cinq thématiques, dont les finances et administration de l'organisation, les dossiers du quatrième sommet des chefs d'Etat et de gouvernement et un point introduit par la partie comorienne d'un projet de mise en place de l'initiative «Partenariat et équipe humanitaire des îles du sud-ouest de l'Océan indien».

En effet, après la validation de l'ordre du jour de la réunion, dans la matinée du vendredi, le conseil a eu à examiner et valider plusieurs axes des points soumis, notamment le budget 2014 et une réflexion sur un mode de financement innovant de la Coi. Dans le cadre de l'administration, il a été question de la durée du mandat des chargés de mission.

Aussi, les dossiers du prochain sommet des chefs d'Etat et de gouvernement à Moroni ont été exposés et débattus pour une prise de décision. L'Union des Comores a fait, à cet effet, une présentation de l'état d'avancement de l'organisation du sommet. Il y a eu, en outre, la présentation d'une note d'information sur la préparation du onzième Fonds européen de développement.

La question d'un hymne de la Coi a été également abordée par le conseil. Les travaux à huis clos ont eu à examiner deux questions fondamentales: «De la Commission à la Communauté de l'Océan indien» et «Elargissement ou/et approfondissement de la Coi». Il a été affirmé, lors de la conférence de presse, que ces points ont été bien discutés et renvoyés à un prochain conseil.

Autant de projets, tel que celui de plateforme numérique régionale, et de réflexions sur de nouvelles politiques publiques, notamment l'économie bleue/océanique, ont été débattus au cours du conseil des ministres. Il est à souligner que le souci d'une meilleure connectivité régionale a aussi prédominé dans les discours. La connectivité, chère au secrétaire général de la Coi, dans ses trois formes (aérienne, maritime et numérique) est perçue comme le socle du renforcement de la coopération des Etats de l'Indianocéanie.

Au terme des travaux du 29^e conseil des ministres de la Coi à Moroni, a été signée la convention de financement Union européenne-Coi pour la phase II du projet Islands.

Ce projet de mise en œuvre de la Stratégie de Maurice pour les Petits Etats insulaires en développement de l'Océan indien et de l'Afrique orientale va disposer jusqu'en 2017 d'un budget de 7,5 millions d'euros qui vont s'ajouter aux 10 millions d'euros alloués par l'Ue pour la phase I et aux 3 millions d'euros qui ont été mobilisés, directement ou indirectement par le projet.

A l'occasion de la signature, Jean Claude de l'Estrac a tenu à remercier «l'Union européenne qui démontre par son soutien constant aux projets de développement durable de la Coi son attachement à la cause insulaire et au développement harmonieux de l'Indianocéanie». La représentante de la délégation de l'Ue à Maurice, Cecile Cassin-Pelzer, a insisté que ce financement va permettre ainsi d'assurer la continuité du programme Islands pour une durée additionnelle de trois ans et demi.

A rappeler que le programme Islands appui les projets de développement durable aux Comores, Madagascar, Maurice, Seychelles et Zanzibar.

Msa

Les ministres reçus à Beit-salam vendredi

Le 29^e conseil des ministres des Affaires étrangères de la Commission de l'Océan indien a pris fin vendredi soir au Cristal Itsandra beach hotel. Peu après la clôture, les chefs de la diplomatie des Etats membres ont été reçus par le président Ikililou Dhoinine à Beit-salam.

Pendant près d'une vingtaine de minutes, les hôtes de marque de l'Union des Comores ont procédé à la restitution des deux jours de travaux au chef de l'Etat. «Il s'agissait d'un debriefing sur ce qui est ressorti du conseil des ministres», a indiqué le ministre malgache des Affaires étrangères et nouveau président du conseil de la Coi qui succède à ce poste son homologue comorien, El-Anrif Said Hassane. «Notre entretien a été fructueux et fraternel et le président comorien a une hospitalité particulière. Tout la délégation de la Coi s'en est réjouie», a conclu Jacques Ulrich Andriantiana.

http://www.alwatwan.net/index.php?home=actu.php&title=Fin-des-travaux-du-conseil-des-ministres-de-la-Coi-Des-axes-dA-gagA-s-orientations-fixA-es-et-dA-cisions-arrA-tA-es&actu_id=6435



14/04/2014

Coi : les Comores passent la présidence à Madagascar

14 avril 2014



Les cinq Etats membres de la Commission de l'Océan indien (Coi) ont été représentés, les 10 et 11 avril à Moroni, aux travaux du 29e conseil des ministres des Affaires étrangères de l'organisation régionale. Les Comores, Madagascar, Maurice et Seychelles ont été représentées par des délégations ministérielles, pendant que France/Réunion a envoyé l'ambassadrice déléguée à la coopération régionale pour la région de l'Océan indien, représentant le chef de la diplomatie française, à la tête d'une délégation composée de la présidente du conseil général et du représentant du conseil régional de l'île

de La Réunion.

A l'occasion de cette réunion de passation de la présidence du conseil à la République de Madagascar, le ministre comorien des Relations des extérieures et de la coopération, El-Anrif Said Hassane, a accueilli, dans le cadre de l'hôtel Itsandra Beach, ses homologues Jacques Ulrich Andriantiana (Madagascar), Arvin Boolell (Maurice), Jean Paul Adam (Seychelles) et Claudine Ledoux, représentante de Laurent Fabius.

Le 29e conseil des ministres des Affaires étrangères de la région, à Moroni, a été également marqué par la présence du secrétaire général et des Officiers permanents de liaison de la Coi, du directeur de cabinet du président malgache, représentant spécial du chef de l'Etat et chef de la délégation de la Grande île, du représentant de la délégation de l'Union européenne et du secrétaire général adjoint du Comesa.

Clôurant cette 29e session ministérielle de la Coi, le président du conseil sortant a indiqué que «les axes dégagés, les orientations fixées et les décisions arrêtées, fruit de nos débats lancés du comité des Opl jusqu'au niveau ministériel, marquent les efforts et nos soucis permanents de parvenir à une convergence de vues, scellant ainsi le nécessaire consensus obtenu tout au long de nos délibérations».

Le ministre El-Anrif Said Hassane a rappelé, en outre, que les divers projets en exécution et ceux en perspective, lesquels visent les aspects importants, tels que la santé, l'environnement, le développement durable, la sécurité alimentaire, la sécurité au sein de nos Etats, la connectivité, l'économie bleue, la promotion des partenariats, l'élargissement de l'institution, la promotion du genre, entre autres, montrent que l'organisation est en phase avec le monde de plus en plus confronté à des défis de tous genres.

Quelques instants après la cérémonie de passation de la présidence, vendredi dernier soir, le ministre malgache des Affaires étrangères, Jacques Ulrich Andrianina, a tenu à réitérer ses remerciements pour l'accompagnement que Madagascar a bénéficié durant la période de la crise. Quant à Henry Rabary Njaka, le représentant spécial du président malgache qui a annoncé le nom du nouveau Premier ministre de Madagascar, Dr Kolo Roger, qui venait d'être nommé à peine une heure de temps, a déclaré que «ce jour du 11 avril 2014 est doublement historique pour notre pays».

Selon lui, cette prise de la présidence consacre la réintégration de Madagascar dans le concert des Nations et témoigne de la confiance renouvelée que la région place à la Grande Ile après plus de cinq ans de crise politique. Les priorités du mandat de la République de Madagascar à la présidence de la Coi seront principalement autour des objectifs de consolidation de la paix et de la stabilité de la région ainsi que du développement, a révélé le représentant spécial du chef de l'Etat malgache.

Cependant, le ministre des Affaires étrangères, de l'intégration régionale et du commerce international de Maurice, Arvin Boolell a averti, à l'ouverture des travaux du conseil, que «les problèmes qui nous affectaient, il y a 30 ans de cela, n'ont rien de semblable aux défis et enjeux d'aujourd'hui». Il a évoqué, entre autres défis, le combat contre des pirates d'un nouveau genre dans l'Océan indien, créant une insécurité appelant des mesures qui engendrent des coûts de fret maritime élevés.

L'ambassadrice déléguée à la coopération régionale pour la région de l'Océan indien a suggéré que «le moment est venu de parler d'avenir». Claudine Ledoux a rappelé qu'en trente ans, la Coi a jeté les bases d'un espace de paix et de prospérité. «Il faut saluer cette réussite collective, il faut aussi remercier les bailleurs de l'organisation, au premier rang desquels l'Union européenne et l'Agence française de développement», a souligné l'ambassadrice.

Jean Paul Adam a indiqué, dans son discours, que «nous sommes appelés, en tant que Petits Etats insulaires en développement, à rester solidaires et à collaborer étroitement entre nous et avec nos partenaires au développement». Le chef de la diplomatie seychelloise a saisi l'opportunité du conseil de Moroni pour informer ses homologues du souhait de son pays de briguer un siège non-permanent au Conseil de sécurité de l'Onu pour 2017-2018.

http://www.alwatwan.net/index.php?home=actu.php&title=Coi-les-Comores-passent-la-prA-sidence-A-Madagascar&actu_id=6434

Al-watwan
Le premier journal des Comores

14/04/2014

Madagascar, la locomotive de la Coi

14 avril 2014



Il ne serait pas exagéré de dire que «quand Madagascar tousse, c'est tout l'Océan indien qui s'enrhume». Comparativement aux autres Etats de la région, la Grande Ile est un géant, un mastodonte bien choyé par la nature et un acteur-clé de l'intégration régionale.

Les statistiques se passent de tout commentaire: Madagascar représente, en effet, 90% de la superficie totale de l'espace Coi, plus de 95% de la population de la région et 85% des ressources naturelles.

Malheureusement, les convulsions politiques qui secouent épisodiquement le pays constituent un obstacle majeur au développement de toutes ses potentialités économiques.

La fin de la crise politico-institutionnelle en décembre dernier, après l'organisation d'un scrutin présidentiel libre, transparent et validé par la communauté internationale, ouvre une nouvelle ère pour ce grand pays, 14 fois plus grand que la Suisse.

L'île vient de rompre enfin son isolement régional et international en réintégrant en février dernier l'Organisation internationale de la Francophonie (Oif), puis en reprenant, le 11 avril, le flambeau de la présidence du conseil des ministres de la Coi.

Ce passage de relais entre les Comores et Madagascar consacre officiellement le grand retour d'Antananarivo parmi la famille indianocéanique, même si le pays n'en était pas officiellement exclu.

Pour marquer l'événement, le nouveau président malgache avait un moment envisagé de faire le déplacement, avant de se raviser et de dépêcher à Moroni son directeur de cabinet, Henry Rabary Njaka. «Le président est retenu par les tractations en vue de la nomination du Premier ministre», avait déclaré ce dernier.

A deux reprises, Madagascar avait laissé passer le tour de la présidence du conseil des ministres de la Coi. «Vu la situation qui prévalait à Madagascar, il était difficile d'assurer pleinement ces responsabilités», s'est justifié jeudi le chef de la diplomatie malgache, Jacques Ulrich Andriantiana. Aujourd'hui, Madagascar entend reprendre toute sa place au sein de la Coi et jouer son rôle de moteur, de locomotive de l'organisation.

Pour aider Antananarivo à se sortir de la situation économiquement difficile qu'elle traverse, la Coi, en collaboration avec l'Union africaine (Ua), souhaite sonner la mobilisation des partenaires au développement et organiser une Conférence des bailleurs de fonds dans le courant de l'année 2014.

Mohamed Inoussa

Soutien mutuel entre les Etats membre de la Coi

Les Seychelles peuvent compter sur l'appui de la totalité des pays membres de la Commission de l'Océan indien (Coi) pour décrocher, en 2017, le poste de membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations unies. «Bien que nous soyons issus de petites îles, nous devons faire entendre nos voix à l'Onu», a déclaré le ministre seychellois des Affaires étrangères, Jean-Paul Adam. «C'est une candidature pour la Coi et, au-delà de notre organisation, pour tous les Petits Etats insulaires en développement (Peid)», a-t-il ajouté.

Le Conseil de sécurité, composé de 15 membres, renouvelle chaque année cinq de ses dix sièges de membres non permanents sur une base régionale. En 2017, les Seychelles entendent bien briguer le mandat de l'Afrique australe/Afrique de l'est.

Il faut dire qu'avant le conseil des ministres du 10 et 11 avril à Moroni, le président seychellois avait déjà dépêché plusieurs missions dans les différentes capitales de la région pour faire le plaidoyer de cette candidature et obtenir l'adhésion des pays amis à sa démarche.

«La décision de soutenir les Seychelles relève de la souveraineté de chaque Etat membre; maintenant que tous parlent d'une même voix, la Coi va jouer le rôle de facilitateur et défendre cette position commune dans les instances internationales», a indiqué un haut fonctionnaire de l'organisation régionale.

Maurice a également reçu le soutien unanime des Etats membres de la Commission pour sa candidature au poste de secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie (Oif). En effet, l'actuel patron de la Coi, Jean Claude de l'Estrac, fait partie des prétendants les plus sérieux à la succession de l'ex-président sénégalais Abdou Diouf. Le chef de la diplomatie mauricienne a loué les qualités de manager et de diplomate de cet ancien journaliste. A l'en croire, il est «le candidat parfait pour l'Oif».

Les Comores avaient déjà fait part de leur position sur le sujet. «Le vœu que nous formulons aujourd'hui est qu'il vous soit donné de porter les valeurs de notre sous-région au-delà des frontières de l'Océan indien», avait déclaré, jeudi, le ministre El-Anrif Said Hassane dans son discours d'ouverture des travaux de cette conférence ministérielle. «Ce serait irrationnel de ne pas apporter notre soutien à celui que nous avons élevé au grade de chevalier de l'Ordre du mérite de Madagascar», a fait savoir Henry Rabary-Njaka, directeur de cabinet et représentant spécial du nouveau président malgache, Hery Rajaonarimampianina.

Une unanimité au sein du conseil des ministres de la Coi s'est aussi dégagée autour du souhait exprimé par Madagascar d'abriter en 2015 le seizième sommet de l'Oif. Doit-on rappeler qu'en raison de la crise politico-institutionnelle que traversait le pays, Antananarivo s'était vu disqualifier en 2010 pour le treizième sommet de la Francophonie au profit de Montreux en Suisse.

Au sujet de la thématique liée à l'élargissement de la Coi (le Sri-Lanka a demandé son adhésion à l'organisation), les ministres ont botté en touche. Certes, l'Accord de Victoria, acte constitutif de la Coi, prévoit cette ouverture, comme l'a précisé le ministre malgache des Affaires étrangères, Jacques Ulrich Andriantiana, mais rien n'aurait encore été décidé.

http://www.alwatwan.net/index.php?home=actu.php&title=Madagascar-la-locomotive-de-la-Coi&actu_id=6433

15/04/2014

La question du statut et de l'élargissement reportée

Les travaux du conseil des ministres de la Commission de l'Océan Indien (COI) ont pris fin vendredi dernier. Plusieurs points étaient à l'ordre du jour dont la réforme de son statut et son élargissement. Mais au terme des débats, rien n'a été conclu sur ces deux questions.



Le 29e conseil des ministres des affaires étrangères de la COI a pris fin vendredi dernier. Plusieurs sujets étaient l'ordre du jour dont la candidature des Seychelles au poste de membre non permanent du conseil de sécurité des Nations Unies, la candidature de l'actuel secrétaire général de la COI au poste de secrétaire général de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), mais aussi sur la question du statut de la COI et son élargissement. Commission de l'Océan Indien ou Communauté des Iles de l'océan Indien?

La question divisait les ministres des affaires étrangères de la région réunis à Moroni. « Changement ou votation du statut, cette question n'a à aucun moment été discuté lors de ce conseil. Et si ça été le cas, il s'agit simplement d'une simple appellation », déclare Andriatana Jacques Ulrich, le ministre des affaires étrangères malgache. Pour rappel, la COI est liée par un acte constitutif appelé l'acte de Victoria. Cette question de changement de statut a été discutée pour la première fois aux Seychelles.

« On pensait qu'on était unis par un destin commun et on s'est dit qu'on pouvait nous appeler communauté. Cela été discuté mais sans aucune implication ou changement de statut. On a décidé que cette question serait discutée ultérieurement », poursuit-il. Mais cette question divise les ministres des affaires étrangères de la région. Quant à la question de l'intégration de nouveaux Etats membres à la COI, la question a été soulevé lors de ce 29e conseil des ministres de la COI. « La possibilité d'élargir la COI à d'autre pays a été bel et bien

soulevée mais elle est encore en discussion », avance le tout nouveau président du conseil de la COI.

Les ministres s'étaient penchés sur la candidature des Seychelles au poste de membre non permanent du conseil de sécurité des Nations Unies et la candidature de Jean Claude de l'Estrac au poste de secrétaire général de l'OIF. A l'unanimité, les Etat membres de la COI soutiennent ces deux candidatures. « Ce sont des candidatures pour l'Océan Indien, une réflexion du rôle de l'Océan Indien d'une zone de paix et de stabilité, une réflexion du pouvoir des Etat insulaires et une réflexion d'avoir un impact au plus haut niveau dans les décisions », lance Jean Paul Adam, le ministre des affaires étrangères seychellois. Dans la foulée, la République de Madagascar a annoncé sa candidature pour recevoir le sommet de la francophonie en 2015.

<http://www.lagazettedescomores.com/spip.php?article3180>

Mayotte
HEBDO

15/04/2014

Mayotte absente au conseil des ministres de la COI



Le conseil des ministres de la Commission de l'océan Indien (COI) préparatoire au sommet des chefs d'État qui se tiendra le 26 juillet prochain à Moroni s'est déroulé sans représentant mahorais. En effet, Ahamed Attoumani Douchina, représentant du conseil général a été prié de rester à l'écart par l'ambassadrice déléguée à la coopération régionale dans la zone océan Indien.

Un conseil des ministres de la COI organisé à Moroni, c'était l'occasion rêvée pour le gouvernement français d'inviter les élus mahorais à la table des discussions diplomatiques entre la France et les Comores.

Mais, cette opportunité n'a pas été saisie. Ahamed Attoumani Douchina, ancien président du conseil général et qui a participé aux réunions de feu le groupe de travail de haut niveau entre la France et les Comores en 2008, n'a pas été intégré à la délégation française la semaine dernière.

Présent à Moroni, il avait selon lui été désigné par le CG pour représenter Mayotte suite à un courrier du ministère des Affaires étrangères transmis à la préfecture de Mayotte. Mais ces consignes n'ont pas été apparemment transmises à Claudine Ledoux, l'ambassadrice déléguée à la coopération régionale de la zone océan Indien. Du moins, c'est ce qu'elle a fait comprendre à Ahamed Attoumani Douchina.

"Je pense qu'elle a eu peur et qu'elle a paniqué. Certains journaux comoriens ont fait état de ma présence ici et c'est peut-être ce qui lui a fait peur. J'ai préféré partir, car je ne voulais pas subir l'humiliation qu'elle me demande de sortir de la salle lors des réunions. Je m'attendais à un soutien de sa part, puisque c'est elle qui avait toute la latitude pour composer la délégation française" explique Ahamed Attoumani Douchina.

Pour lui, sa non-participation à ce conseil des ministres est une affaire strictement franco-française.

"Je n'ai vu aucune pancarte, aucune banderole hostile à ma présence. Ce n'est pas une opposition des Comoriens ni des Malgaches, Seychellois, Réunionnais ou Mauriciens" insiste l'ancien président du CG. Celui-ci envisage de demander à Daniel Zaïdani d'écrire au gouvernement pour protester contre cette mise à l'écart.

En temps habituel, c'est le préfet de la Réunion qui invite en tant que représentant du gouvernement les représentants du conseil général de Mayotte et de la Réunion (la présidente Nassimah Dindar et l'ancien député Wilfrid Bertile ont représenté le département réunionnais).

Parfois, le ministère des Affaires étrangères invite directement des personnalités des collectivités dans sa délégation. Quoi qu'il en soit, il y a eu un gros loupé avec M. Douchina et c'est quelque chose qu'il faudrait régler pour les échéances à venir, puisque la COI ne peut faire semblant de nier l'existence des Mahorais

dans son espace géographique.

Hier, le chargé de mission UMP Hadadi Andjilani a réagi suite à cette mise à l'écart. "La fédération UMP de Mayotte s'indigne contre ce mépris, de surcroît perpétré par un haut fonctionnaire de la République pour humilier les responsables politiques locaux. Mayotte c'est la France, son représentant a le devoir de défendre les intérêts et la place de Mayotte au sein de toutes les instances internationales de l'océan indien.

Par conséquent, le parti demande la démission de madame Claudine Ledoux qui est indigne de représenter notre pays dans l'océan Indien" a-t-il écrit dans un communiqué.

L'UMP demande également une position claire du gouvernement socialiste sur les relations qu'il entend mener avec l'Union des Comores.

Cette position sera peut-être réaffirmée en juillet prochain lors du sommet des chefs d'État et de gouvernement de la COI pour lequel François Hollande a confirmé sa participation.

Le conseil des ministres de la COI n'a pas évoqué la question de Mayotte. De nombreuses questions ont été à l'ordre du jour, notamment la surveillance côtière, la stabilité politique régionale ou encore le budget de l'organisation. Pour les projets, il sera doté de 23 millions d'euros, versés en grande partie (70 %) par l'Union européenne.

Pour le fonctionnement, le budget sera de 600 000 euros, soit une hausse de 15 % et qui est à la charge des États membres.

Enfin, il a été discuté de l'éventuelle adhésion du Sri Lanka et du changement d'appellation en Commission des États de l'océan Indien.

http://www.mayottehebdo.com/index.php?option=com_content&view=article&id=42:mayotte-absente-au-conseil-des-ministres-de-la-coi&catid=74:politique&Itemid=250

16/04/2014

La réunion sera co-présidée par les Comores et Madagascar



Le IVe sommet de la Commission de l'océan Indien aura vraisemblablement lieu à Moroni le 26 juillet prochain et sera co-présidé par les Comores, président sortant de l'organisation régionale et le président en titre, Madagascar, a annoncé hier le secrétaire général de la COI, Jean Claude de l'Estrac lors d'une conférence de presse.

L'avancement de l'organisation du Sommet a fait l'objet d'une déclaration de la partie comorienne lors de la réunion du conseil des ministres qui s'est tenu à Moroni la semaine dernière. Le ministre comorien des affaires étrangères, El-Anrif Said Hassane, a, à cette occasion, déclaré que « l'organisation de cet événement est prise en main par une commission pluridisciplinaire, émanant de la société civile et de l'ensemble des grandes administrations de notre pays qui se sont mobilisés pour faire de ce rendez-vous une réussite et une rencontre productive et fraternelle pour les décideurs qui ont la lourde responsabilité de bâtir notre destin collectif ».

A l'instar des sommets précédents, celui des Comores devrait réunir les présidents français, malgache, seychellois, et comorien ainsi que le Premier ministre Navin Ramgoolam.

Selon Jean Claude de l'Estrac, le conseil des ministres de la COI a discuté des sujets devant être portés à la connaissance des cinq chefs d'État et de gouvernement. Ainsi il sera question du changement d'appellation de la Commission de l'océan Indien en « Communauté de l'océan Indien ». Cette

appellation exprime l'ambition commune des pays membres de bâtir une Indianocéanie des peuples, a dit Jean Claude de l'Estrac.

L'élargissement de la Commission ainsi que la volonté exprimée par plusieurs pays, dont le Sri Lanka et les Maldives, de rejoindre la COI seront aussi examinés. Le Secrétariat général a soumis au Conseil des ministres un rapport sur le sujet. La possibilité de création d'un statut d'observateur sera aussi étudiée.

S'agissant du financement, le secrétaire général de la COI a observé que l'organisation gère un portefeuille de projets de l'ordre de 23 millions d'euros pour 2014. Par conséquent, il doit pouvoir compter sur un Secrétariat général doté de ressources humaines renforcées.

Compte tenu des contraintes budgétaires des pays membres, il est nécessaire d'identifier des sources de financement innovantes afin de répondre aux demandes légitimes, et sans cesse plus grandes, des États membres et de la société civile.

Un rapport d'un cabinet de conseil a été présenté à cet effet. Le Conseil des ministres a pris note des propositions soumises et a décidé d'instituer un Comité budgétaire chargé de les étudier. Ce comité formulera ainsi des recommandations quant aux financements innovants envisageables afin d'accorder une autonomie accrue au Secrétariat général.

La réunion du 29e Conseil des ministres de la COI a aussi été marquée par la passation de pouvoir entre les ministres de l'Union des Comores, El-Anrif Said Hassance, et de Madagascar, Ulrich Andriantiana. Les ministres ont applaudi le Président comorien sortant pour la tâche accomplie et accueilli la nouvelle présidence malgache qui a exprimé ses ambitions à savoir : consolider les objectifs de paix, de stabilité et de développement, à travers la mise en œuvre effective des chantiers « structurants » auxquels participera activement la Grande Ile, en particulier sur le front de la sécurité agro-alimentaire.

Selon Jean Claude de l'Estrac, la dernière réunion du conseil des ministres s'est tenue sous le signe « de la consolidation et de l'ambition ». Sur le plan de la consolidation des actions mises en œuvre par le Secrétariat général de la COI, une cinquantaine de fiches ont été étudiées. Elles rendent compte d'un large éventail d'activités traitant de diplomatie, de la défense des intérêts insulaires,

de connectivité régionale, d'économie bleue ou encore de financements innovants.

<http://www.lemauricien.com/article/coi-4e-sommet-prevu-26-juillet-moroni>



14/04/2014

COMORES : Le bilan de la COI à Moroni, selon le Comité Maore



La COI à Moroni : QUEL BILAN ?

"Le Comité Maore a publié ce matin 14 avril 2014, une déclaration portant sur les assises que la Commission de l'Océan Indien vient de tenir à Moroni. Nous le publions ci-dessous, dans son intégralité"

Les assises de la COI aux Comores en avril et juillet 2014 suscitaient et suscitent encore bien des inquiétudes. La machine de propagande française avait annoncé la couleur : ni plus ni moins que l'humiliation suprême : l'intégration de l'île comorienne de Mayotte dans la COI et cela à Moroni même. Madame Yolaine Costes, vice-présidente de la Région Réunion et présidente du Comité de concertation régionale Océan Indien fit, à cet égard, une sortie remarquée devant le Conseil Général de Mayotte.

Quelques heures avant l'ouverture des travaux, une rumeur folle avait envahi les places publiques de Moroni : des Maorais feraient partie de la délégation française au Conseil des Ministres de la COI.

Sous l'impulsion de la délégation comorienne, la réunion des OPL remis les choses en place. Résultat : pas de Douchina au 29ème Conseil des Ministres. La France ravala son arrogance coutumière envers les Comores et pour une fois fit preuve de modération dans son discours, elle n'a pas évoqué son « 101ème département » ni son projet de faire de la COI une vague communauté d'îles de l'Océan Indien.

LES RAISONS DE CE SUCCES

Car, quoique relatif, quoique fragile, il n'en reste pas moins que la vigilance de la délégation comorienne a remporté un succès encourageant et significatif. Force est de constater que Boléro a été mis sur la touche dans l'organisation du Conseil des Ministres. Son autoritarisme insensé bat de l'aile à la suite de ses bourdes à l'ORTC. L'opinion comorienne réclame sa destitution pour ne pas dire sa déchéance. Le vent a tourné. Ceux qui courbaient l'échine par crainte plus ou moins avérée, ont relevé la tête, ils ont osé s'opposer aux diktats français. Surprise par cette soudaine résistance, la France opère un recul tactique car la partie est loin d'être gagnée et la France a plus d'un tour dans son sac.

En tout état de cause, la preuve est faite que la résistance paie. Courber l'échine face à la France, c'est cela qui fait mal au pays depuis la fin des années 1980. Malgré sa puissance relative par rapport aux Comores, la France sera vaincue car quelles que soient les vicissitudes, la force du droit l'emporte sur la force du plus fort. Encore faut-il que la force du droit s'exprime, s'élève, résiste.

IKILILOU A LA CROISEE DES CHEMINS

Le Docteur Ikililou avait dans le passé affirmé avec force son attachement à l'intégrité territoriale. Vice-Président il avait refusé de se rendre à l'ambassade de France pour y subir les subtiles humiliations dont la France a le secret. Président il avait refusé à maintes reprises de céder aux diktats français. Mais depuis la nomination de Boléro à la Direction de son Cabinet, les choses se sont peu à peu détériorées, il en est même arrivé à signer des textes qui confortent le fait accompli français à Mayotte. Le Président comorien va-t-il enfin comprendre que Boléro le mène vers la déchéance et se ressaisir ? Va-t-il avoir la force de sauver son régime de l'indignité nationale ou va-t-il céder aux pressions diverses, se laisser aller face aux tendances séparatistes et entrer dans l'Histoire du pays comme le Président de la capitulation.

QUELLE COI POUR QUELLE INDIANOCEANIE ?

Durant les assises la question de l'île comorienne de Mayotte fut zappée. Même les journalistes l'ont évitée lors de la conférence de presse finale. Et pourtant elle pèse sur le présent et le devenir de la COI. Mieux ou pire la crédibilité de la COI en dépend.

Comment réaliser l'unité des peuples du Sud-Ouest de l'Océan Indien lorsqu'un pays membre de la COI dépèce un autre état de la COI ? Est-il possible de parler de paix face aux dizaines de milliers de Comoriens morts et disparus en IndianOcéanie ? Spectacle ubuesque que de voir un état de la COI pris en tenaille entre les pressions et chantage de la puissante France et la solidarité nécessaire à des Comores faibles et vacillantes ? N'est-il pas temps pour la COI d'oser aborder la question ? N'est-ce pas ainsi qu'elle consacrera son expérience de trente ans, qu'elle prouvera son autorité et ses talents diplomatiques. D'autant que les Comores sont prêtes, elles ne demandent qu'une reconnaissance par la France de la vocation de Mayotte à réintégrer l'Etat comorien au bout d'une période de transition à spécifier durant des négociations ouvertes, franches sous l'égide de l'ONU, de l'Union Africaine et de la COI.

En tout état de cause, il se trouvera toujours des Comoriens pour revendiquer Mayotte. Laisser la question en l'état ou croire au fait accompli français à

Mayotte c'est aliéner l'avenir de la COI et des relations entre les Comores et la France.



14/04/2014

Madagascar, la locomotive de la Coi



Il ne serait pas exagéré de dire que «quand Madagascar tousse, c'est tout l'Océan indien qui s'enrhume». Comparativement aux autres Etats de la région, la Grande île est un géant, un mastodonte bien choyé par la nature et un acteur-clé de l'intégration régionale.

Les statistiques se passent de tout commentaire: Madagascar représente, en effet, 90% de la superficie totale de l'espace Coi, plus de 95% de la population de la région et 85% des ressources naturelles.

Malheureusement, les convulsions politiques qui secouent épisodiquement le pays constituent un obstacle majeur au développement de toutes ses potentialités économiques.

La fin de la crise politico-institutionnelle en décembre dernier, après l'organisation d'un scrutin présidentiel libre, transparent et validé par la communauté internationale, ouvre une nouvelle ère pour ce grand pays, 14 fois plus grand que la Suisse.

L'île vient de rompre enfin son isolement régional et international en réintégrant en février dernier l'Organisation internationale de la Francophonie (Oif), puis en reprenant, le 11 avril, le flambeau de la présidence du conseil des ministres de la Coi.

Ce passage de relais entre les Comores et Madagascar consacre officiellement le

grand retour d'Antananarivo parmi la famille indianocéanique, même si le pays n'en était pas officiellement exclu.

Pour marquer l'événement, le nouveau président malgache avait un moment envisagé de faire le déplacement, avant de se raviser et de dépêcher à Moroni son directeur de cabinet, Henry Rabary Njaka. «Le président est retenu par les tractations en vue de la nomination du Premier ministre», avait déclaré ce dernier.

A deux reprises, Madagascar avait laissé passer le tour de la présidence du conseil des ministres de la Coi. «Vu la situation qui prévalait à Madagascar, il était difficile d'assurer pleinement ces responsabilités», s'est justifié jeudi le chef de la diplomatie malgache, Jacques Ulrich Andriantina. Aujourd'hui, Madagascar entend reprendre toute sa place au sein de la Coi et jouer son rôle de moteur, de locomotive de l'organisation.

Pour aider Antananarivo à se sortir de la situation économiquement difficile qu'elle traverse, la Coi, en collaboration avec l'Union africaine (Ua), souhaite sonner la mobilisation des partenaires au développement et organiser une Conférence des bailleurs de fonds dans le courant de l'année 2014.

Mohamed Inoussa

Soutien mutuel entre les Etats membre de la Coi

Les Seychelles peuvent compter sur l'appui de la totalité des pays membres de la Commission de l'Océan indien (Coi) pour décrocher, en 2017, le poste de membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations unies. «Bien que nous soyons issus de petites îles, nous devons faire entendre nos voix à l'Onu», a déclaré le ministre seychellois des Affaires étrangères, Jean-Paul Adam. «C'est une candidature pour la Coi et, au-delà de notre organisation, pour tous les Petits Etats insulaires en développement (Peid)», a-t-il ajouté.

Le Conseil de sécurité, composé de 15 membres, renouvelle chaque année cinq de ses dix sièges de membres non permanents sur une base régionale. En 2017, les Seychelles entendent bien briguer le mandat de l'Afrique australe/Afrique de l'est.

Il faut dire qu'avant le conseil des ministres du 10 et 11 avril à Moroni, le président seychellois avait déjà dépêché plusieurs missions dans les différentes capitales de la région pour faire le plaidoyer de cette candidature et obtenir l'adhésion des pays amis à sa démarche.

«La décision de soutenir les Seychelles relève de la souveraineté de chaque Etat membre; maintenant que tous parlent d'une même voix, la Coi va jouer le rôle de facilitateur et défendre cette position commune dans les instances internationales», a indiqué un haut fonctionnaire de l'organisation régionale.

Maurice a également reçu le soutien unanime des Etats membres de la Commission pour sa candidature au poste de secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie (Oif). En effet, l'actuel patron de la Coi, Jean

Claude de l'Estrac, fait partie des prétendants les plus sérieux à la succession de l'ex-président sénégalais Abdou Diouf. Le chef de la diplomatie mauricienne a loué les qualités de manager et de diplomate de cet ancien journaliste. A l'en croire, il est «le candidat parfait pour l'Oif».

Les Comores avaient déjà fait part de leur position sur le sujet. «Le vœu que nous formulons aujourd'hui est qu'il vous soit donné de porter les valeurs de notre sous-région au-delà des frontières de l'Océan indien», avait déclaré, jeudi, le ministre El-Anrif Saïd Hassane dans son discours d'ouverture des travaux de cette conférence ministérielle. «Ce serait irrationnel de ne pas apporter notre soutien à celui que nous avons élevé au grade de chevalier de l'Ordre du mérite de Madagascar», a fait savoir Henry Rabary-Njaka, directeur de cabinet et représentant spécial du nouveau président malgache, Hery Rajaonarimampianina.

Une unanimité au sein du conseil des ministres de la Coi s'est aussi dégagée autour du souhait exprimé par Madagascar d'abriter en 2015 le seizième sommet de l'Oif. Doit-on rappeler qu'en raison de la crise politico-institutionnelle que traversait le pays, Antananarivo s'était vu disqualifier en 2010 pour le treizième sommet de la Francophonie au profit de Montreux en Suisse.

Au sujet de la thématique liée à l'élargissement de la Coi (le Sri-Lanka a demandé son adhésion à l'organisation), les ministres ont botté en touche. Certes, l'Accord de Victoria, acte constitutif de la Coi, prévoit cette ouverture, comme l'a précisé le ministre malgache des Affaires étrangères, Jacques Ulrich Andriantiana, mais rien n'aurait encore été décidé.

<http://www.comores-actualites.com/actualites-comores/madagascar-la-locomotive-de-la-coi/>



14/04/2014

Conseil des ministres de la COI : Douchina indésirable



L'ANCIEN PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL DE MAYOTTE EXCLU DES DÉBATS

Conseil des ministres de la COI : polémique autour de l'attitude de Claudine Ledoux

Le conseil des ministres de la Commission de l'océan Indien (COI), qui s'est tenu ces jeudi 10 et vendredi 11 avril 2014 à Moroni, aux Comores, a donné lieu à un nouvel imbroglio impliquant Claudine Ledoux, ambassadrice déléguée pour la coopération dans l'océan Indien. Alors que la délégation française avait été élargie pour intégrer l'ancien président du conseil général de Mayotte, Ahamed Attoumani Douchina, ce dernier a été exclu des débats par les autorités comoriennes. Selon *France Mayotte matin*, "le chef de la délégation France l'ambassadrice Claudine Ledoux a paniqué face aux pressions comoriennes et a expliqué qu'elle n'était pas au courant de cette invitation du président de la collectivité mahoraise". Une attitude que le quotidien juge "dramatique"... D'après *France Mayotte matin*, la participation d'Ahamed Attoumani Douchina au conseil des ministres de la COI avait été actée par le ministère des Affaires étrangères, afin de "porter la voix de l'île ainsi que son intégration dans le giron de la commission". Mais visiblement, les autorités comoriennes n'étaient pas au courant de ce changement de dernière minute. Et c'est également ce qu'a prétendu l'ambassadrice française pour l'océan Indien, Claudine Ledoux. Le quotidien mahorais raconte qu' "une explication de texte a eu lieu le soir entre l'ambassadrice Claudine Ledoux et Douchina". "Celle-ci a prétexté ne pas avoir été informée de la composition de la délégation France", alors que "le préfet de Mayotte en personne, Jacques Witkowski, avait prévenu Ahamed Attoumani Douchina relayant ainsi l'invitation du ministère des Affaires étrangères", poursuit *France Mayotte matin*. Selon le journal, il est donc "tout bonnement impossible" que Claudine Ledoux n'ait pas été informée de "cette présence d'importance".

"Ainsi, Claudine Ledoux doit-elle à nouveau être soupçonnée non seulement de mentir, mais encore de ne pas avoir su gérer la situation, plaçant Mayotte et la France dans une position difficilement tenable", écrit *France Mayotte matin*, rappelant que l'ambassadrice pour l'océan Indien s'était déjà illustrée en reconnaissant il y a quelques mois l'appartenance de Mayotte à l'Union des Comores, des propos ayant nécessité un démenti du ministère des Affaires étrangères.

En septembre 2013, la nomination de Claudine Ledoux (ancienne maire de Charleville-Mézières) au poste d'ambassadrice déléguée à la coopération régionale pour l'océan Indien avait suscité une vive polémique à La Réunion et dans les autres DOM, réclamant son remplacement par une personnalité ultramarine.

<http://www.comores-actualites.com/actualites-comores/conseil-des-ministres-de-la-coi-douchina-indesirable/>

11/04/2014

Conseil des ministres de la Coi : Le retour de Madagascar à la normalité institutionnelle a dominé la cérémonie d'ouverture



Les travaux du 29e conseil des ministres des Affaires étrangères de la Commission de l'Océan indien (Coi) ont été ouverts hier, jeudi 10 avril à l'hôtel Itsandra Beach, en présence des délégations des cinq des Etats membres de l'organisation de la sous-région Indianocéanie, d'autorités nationales, de représentants d'organisations régionales et d'anciens secrétaires généraux de la Coi, entre autres.

La cérémonie d'ouverture s'est déroulée sous l'ombre du rétablissement de la situation institutionnelle à Madagascar. Tous les intervenants ont salué l'air de stabilité qui souffle dans la Grande île, depuis les élections présidentielles de décembre dernier, et ont félicité tous les acteurs qui ont participé au processus de démocratisation de Madagascar.

Le secrétaire général de la Coi a exprimé sa satisfaction de l'implication de l'organisation à la résolution de la crise malgache et a annoncé que l'ordre du jour du conseil des ministres a retenu le point d'une organisation d'une conférence des bailleurs pour le redressement de Madagascar.

Tout en saluant le dispositif organisationnel de ce 29e conseil des ministres, Jean Claude de l'Estrac a insisté sur la consolidation des acquis de l'organisation en matière d'apport au développement des Etats. Il parlait, notamment, de la cinquantaine de fiches de projets soumis pour appréciation aux représentants des Etats, dans le cadre de la réunion des Opl de la Coi.

Le secrétaire général n'a pas manqué de faire, à cette occasion, un inventaire des différents domaines d'intervention de la Coi, notamment l'environnement, la pêche, la santé, la sécurité alimentaire... Il a longuement insisté sur la triple nécessité de l'implication des Etats pour le développement de la connectivité régionale: la desserte aérienne, le transport maritime par cabotage et la connexion numérique entre les îles. Le secteur privé ne doit pas être en reste pour la réussite de ces projets.

Jean Claude de l'Estrac a évoqué également les préoccupations de la Coi pour le développement durable, le tourisme mais aussi ses interventions en cas de catastrophes dans les Etats membres. Le premier administrateur de la région, indiquant que la Coi dispose d'un budget de 23 millions d'euros pour l'exercice de 2014, a salué l'appui des partenaires de l'organisation, dont l'Union européenne et l'Agence française de développement.

Le ministre comorien des Relations extérieures, et président en exercice du conseil de la Coi, a insisté, dans son discours, sur la solidarité pour vaincre l'isolement de l'insularité. El-Anrif Saïd Hassane a souligné que la présidence comorienne s'était beaucoup investi pour la stabilité politique dans la région et s'est félicité de la démocratisation de la vie politique de Madagascar sous son mandat. Il a aussi salué la disponibilité manifestée par des pays et organisations partenaires à accompagner l'organisation.

Enfin, il a rendu un vibrant hommage au secrétaire général de la Coi pour les efforts déployés afin de porter haut et en dehors des frontières les valeurs de l'Indianocéanie.

La représentante de Laurent Fabius, ministre français des Affaires étrangères, Claudine Ledoux, a souligné le contexte spécial de la tenue de ce 29e conseil des ministres appelé à préparer le quatrième sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de la Coi.

L'ambassadrice de la France dans l'Océan indien a affirmé que le président François Hollande a déjà répondu favorablement à l'invitation de son homologue comorien, le président Ikililou Dhoinine, de participation à la rencontre de juillet prochain à Moroni.

Le chef de la diplomatie malgache, Andriatiana Jacques, s'est largement étalé sur le parachèvement du processus de résolution de la crise politique et institutionnelle que connaissait la Grande île. Il a ainsi exprimé la volonté de Madagascar d'intégrer la dynamique de développement de la région, notamment à travers la promotion de la sécurité alimentaire.

Jean Paul Adam, le patron de la diplomatie seychelloise, a tenu à encourager l'amitié réunissant les Etats de la Coi et qui a fait ses preuves par la stabilisation du cadre politique et institutionnel de Madagascar. Il n'a pas omis d'évoquer les défis majeurs auxquels l'organisation fait face, notamment les menaces des pirates.

Le ministre des Affaires étrangères de la République de Maurice, qui a rattrapé in extremis le déroulement de la cérémonie pour retard d'avion, s'est aussi félicité du retour de Madagascar à la vie politique et institutionnelle normale. Arvin Boolell a surtout interpellé la communauté indianocéanique les défis à surmonter, notamment la piraterie grandissante dans la zone.

Il est à souligner que les travaux du conseil des ministres reprendront ce matin et dureront toute la journée à Itsandra Beach.

<http://www.comores-actualites.com/actualites-comores/conseil-des-ministres-de-la-coi-le-retour-de-madagascar-a-la-normalite-institutionnelle-a-domine-la-cereemonie-douverture/>

Maurice Info.mu
Infos, Photos & Videos de l'île Maurice

Le 29ème Conseil de la COI consolide les ambitions régionales et fixe le cap du prochain Sommet

15 April 2014

C'est sous le signe « de la consolidation et de l'ambition » que se sont tenus le Comité des Officiers permanents de liaison (COPL) le 7-8 avril 2014 et le 29ème Conseil des ministres de la Commission de l'océan Indien (COI) des 10 et 11 avril 2014 à Moroni en Union des Comores. Ce 29ème Conseil visait aussi à préparer le Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de la COI de juillet prochain.



De g. à d.

Jacques Ulrich Andriantiana, ministre des Affaires étrangères de Madagascar, Jean Claude de l'Estrac, Secrétaire général de la COI, El-Anrif Said Hassane, ministre des Relations extérieures des Comores et président du Conseil, Claudine Ledoux, ambassadrice déléguée à la coopération dans l'océan Indien représentant le ministre français des Affaires étrangères, Dr Arvin Boolell, ministre des Affaires étrangères de Maurice, Jean Paul Adam, ministre des Affaires étrangères des Seychelles, Henry Rabary-Njaka, directeur du cabinet président et représentant spécial du président malgache.

Sur le plan de la consolidation des actions mises en œuvre par le Secrétariat général de la COI, le COPL s'est penché sur une cinquantaine de fiches qui rendent compte d'un large éventail d'activités traitant de diplomatie, de la défense des intérêts insulaires, de connectivité régionale, d'économie bleue ou encore de financements innovants. Surtout, ces réunions des instances de la COI

ont préparé le IVe Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement qui se tiendra à la fin du mois de juillet à Moroni, Comores.

I. Le temps de la consolidation

1. Diplomatie

Sur le plan diplomatique, la COI est « devenu un acteur crédible et reconnu de la stabilité régionale », a déclaré le Secrétaire général de l'organisation, Jean Claude de l'Estrac. Les membres du Conseil ont unanimement exprimé leur appréciation positive du rôle « de proximité » de la COI et de sa plus-value dans la sortie de crise à Madagascar aux côtés de la communauté internationale. Pour le ministre malgache, l'engagement des pays membres et du Secrétariat général est « une belle leçon de solidarité » qui se poursuit en faveur « de la relance économique et sociale » de Madagascar.

La COI poursuit en effet son action dans une nouvelle phase d'appui à Madagascar. Ce faisant, le Conseil a approuvé l'organisation d'une table ronde des bailleurs consacrée à la sécurité alimentaire, complémentaire de la conférence des donateurs qu'assumera l'Union africaine. Cette conférence, qui se tiendra dans le sillage de celle de Mahajanga en mars 2013, sera aussi l'occasion de présenter la stratégie régionale de sécurité alimentaire ainsi que les projets en cours d'instruction avec les partenaires au développement, notamment le Fonds international pour le développement de l'agriculture (FIDA).

Le Conseil s'est également félicité de la nomination du nouveau Premier ministre malgache, Kolo Roger. L'annonce a été faite lors des travaux de la COI par Henry Rabary-Njaka, directeur du cabinet présidentiel et représentant spécial du chef de l'Etat au Conseil. Cette nomination, puis celle du nouveau gouvernement, parachève le retour à la normale à Madagascar, notamment dans ses relations avec les partenaires au développement.

2. Troisième Conférence des Nations unies sur les Petits Etats insulaires en développement

La COI prépare actuellement un plaidoyer qui sera présenté aux Samoa lors de la Conférence des Nations unies sur les PIED, en septembre prochain. Ce document devra exprimer les ambitions de l'Indianocéanie et du groupe AIMS (Atlantique, océan Indien, Méditerranée et mer de Chine méridionale) pour les PIED.

Les ministres ont demandé au Secrétariat général de finaliser le plaidoyer de la COI qui y sera présenté. Pour le ministre mauricien, Dr Arvin Boolell, Samoa devra conduire à « une meilleure reconnaissance internationale de la vulnérabilité des PIED et donc de leurs besoins spécifiques ». Pour son homologue comorien, El-Anrif Said Hassane, il s'agira d'obtenir l'assurance d'un traitement spécifique notamment dans le cadre du nouvel agenda mondial pour le développement post-2015. C'est en substance le message essentiel du plaidoyer.

Le 29e Conseil a également réitéré son soutien au lancement officiel, à la conférence de Samoa, du Défi côtier de l'océan Indien (WIOCC) proposé par le gouvernement des Seychelles et qui regroupe l'ensemble des îles de l'océan Indien ainsi que des pays côtiers tel que la Tanzanie.

Reconnaissant le rôle de leadership des Seychelles dans la défense des intérêts insulaires, le Conseil a affirmé son soutien à la candidature seychelloise à la présidence de l'Alliance mondiale des petits Etats insulaires (AOSIS) d'ici le mois de novembre.

3. Connectivité régionale

Les Officiers permanents de liaison lors du COPL puis les ministres en Conseil ont rappelé combien le retour de la stabilité politique à Madagascar est un heureux préalable à la consolidation du chantier « structurant » de la connectivité

régionale. Les instances de la COI ont indiqué leur appréciation de la pertinence des réflexions et de l'ampleur de la mobilisation sur cette thématique à trois dimensions, aérienne, maritime et numérique.

a. Desserte aérienne

Au niveau de la desserte aérienne, le Conseil s'est félicité de la publication des « Ailes de l'Indianocéanie », plaidoyer de la COI pour une stratégie aérienne régionale. Cette étude, qui fait la démonstration de la plus-value réelle et durable d'une approche coordonnée, doit maintenant faciliter la prise de décisions et la mise en œuvre d'actions concrètes. C'est dans ce sens que le 29^e Conseil a validé l'organisation d'une réunion des ministres des Transports et du Tourisme incluant compagnies aériennes, aviation civile et opérateurs du tourisme. Cette réunion ministérielle se tiendra aux Seychelles d'ici le mois de juillet.

A cette conférence les ministres devront notamment discuter de la proposition des Seychelles de mettre en place un marché unique du transport aérien dans l'Indianocéanie.

b. Desserte maritime

La desserte maritime régionale a suscité un fort intérêt régional tant au niveau des Etats que du secteur privé.

Les ministres ont rappelé combien un système de cabotage maritime participe du désenclavement économique de la région ainsi que le lien avec les projets de sécurité alimentaire et maritime. En effet, un tel système ne sera viable que s'il dispose d'un volume de marchandises, surtout agroalimentaires, conséquent et s'il bénéficie d'un cadre d'opération sécurisé, notamment grâce au projet de promotion de la sécurité maritime (MASE) financé par l'UE.

Le Conseil a ainsi demandé à ce que, d'une part, un programme de connectivité maritime, et d'autre part, une suite au programme MASE, soit proposés pour financement dans le cadre du 11^e Fonds européen de développement (FED).

c. Connectivité numérique

La connectivité, c'est aussi le rapprochement des peuples. L'amélioration significative de l'infrastructure numérique vise tant à soutenir la croissance économique qu'à à bâtir une Indianocéanie des peuples.

Le Conseil a confié au Secrétariat général la tâche de formuler un projet portant sur l'amélioration de l'infrastructure numérique régionale pour financement sous le 11^e FED.

En parallèle, le projet de télévision régionale, IndOcéane TV, a évolué pour correspondre à l'évolution du paysage médiatique et numérique régional. Ainsi, le Conseil a décidé de soutenir la création d'une plate-forme numérique multimédia. Il s'agira d'une TV 2.0., résolument moderne et en phase avec son temps, connectée, sociale, enrichie et participative.

4. Economie bleue

Lors des discussions sur l'économie bleue, le Conseil a réaffirmé son intention de faire de l'exploitation raisonnée des ressources océaniques un levier de développement majeur.

Les ministres, qui ont félicité les Seychelles pour la co-organisation du premier sommet mondial sur le sujet en janvier dernier à Abu Dhabi, ont entériné l'organisation d'une conférence régionale sur ce thème, à La Réunion, d'ici juin 2014.

II. Les ambitions : vers le Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement

Comme l'a rappelé l'Ambassadrice Claudine Ledoux, représentante du ministre français des Affaires étrangères, ce 29^{ème} Conseil n'est « pas un Conseil comme

les autres » puisqu'il « prépare le IVème Sommet de l'histoire de l'organisation ».

L'Union des Comores a présenté l'avancement de l'organisation du Sommet : « l'organisation de cet événement est prise en main par une commission pluridisciplinaire, émanant de la société civile et de l'ensemble des grandes administrations de notre pays qui se sont mobilisés pour faire de ce rendez-vous une réussite et une rencontre productive et fraternelle pour les décideurs qui ont la lourde responsabilité de bâtir notre destin collectif », a expliqué le ministre comorien des Relations extérieures et président du Conseil, El-Anrif Said Hassane.

Les membres du Conseil ont également discuté des sujets devant être portés à la connaissance des cinq chefs d'Etat et de gouvernement.

1. De la Commission à la Communauté de l'océan Indien

A travers ses activités, valorisant le socle identitaire, naturel et culturel de l'Indianocéanie, la COI a démontré qu'elle était devenue, au fil du temps, bien plus qu'une commission technique. L'idée de changer d'appellation en « Communauté de l'océan Indien » exprime l'ambition commune des pays membres de bâtir une Indianocéanie des peuples.

Cette question sera à nouveau examinée lors du prochain Conseil qui précédera le Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement.

2. Elargissement et/ou approfondissement

Les membres du Conseil ont rappelé que la COI est devenue une organisation attractive et reconnue pour son expertise, particulièrement en matière de gestion des ressources marines et côtières. C'est ce qui explique l'intérêt manifesté par plusieurs pays, dont le Sri Lanka et les Maldives, de rejoindre la COI.

Pour répondre à ces demandes, le Secrétariat général a soumis au Conseil un rapport sur le sujet. Suite aux propositions présentées dans le rapport, le a retenu l'option de la création d'un statut d'observateur

3. Financements innovants

La COI, qui gère un portefeuille de projets de plus en plus conséquent, de l'ordre de 23 millions d'euros pour 2014, doit pouvoir compter sur un Secrétariat général doté de ressources humaines renforcées.

Compte tenu des contraintes budgétaires des pays membres, il est nécessaire d'identifier des sources de financement innovantes afin de répondre aux demandes légitimes et sans cesse plus grandes des Etats membres et de la société civile.

Un rapport d'un cabinet de conseil a été présenté à cet effet. Le Conseil a pris note des propositions soumises et a décidé de mettre en place un Comité budgétaire chargé de les étudier. Ce comité formulera ainsi des recommandations quant aux financements envisageables afin de donner plus d'autonomie au Secrétariat général.

4. L'Union des Comores remet la présidence du Conseil à Madagascar

A l'issue de ce 29ème Conseil, les ministres de l'Union des Comores, El-Anrif Said Hassane, et de Madagascar, Ulrich Andriantiana, ont procédé à la passation de présidence. Les ministres ont applaudi le Président comorien sortant pour la tâche accomplie et accueilli la nouvelle présidence malgache qui a exprimé ses ambitions : consolider les objectifs de paix, de stabilité et de développement, à travers la mise en œuvre effective des chantiers « structurants » auxquels participera activement la Grande Ile, en particulier sur le front de la sécurité agro-alimentaire.

Le 29e Conseil de la COI s'est tenu en présence des ministres des Affaires

étrangères des pays membres de la COI, le Comorien El-Anrif Said Hassane, également président du Conseil, Jacques Ulrich Andriantina de Madagascar, Dr Arvin Boolell de Maurice, Jean Paul Adam des Seychelles, et de l'ambassadrice déléguée à la coopération dans l'océan Indien représentant le ministre français, Claudine Ledoux, accompagnée de Nassimah Dindar, présidente du Conseil général de La Réunion et de Philippe Jean-Pierre, représentant du Conseil régional de La Réunion.

5. Soutien aux Seychelles

En marge du Conseil de la COI, les pays membres ont apporté leur soutien au gouvernement de la République des Seychelles qui a annoncé sa candidature à un siège de membre non permanent au Conseil de sécurité des Nations unies.

<http://www.maurice-info.mu/le-29eme-conseil-de-la-coi-consolide-les-ambitions-regionales-et-fixe-le-cap-du-prochain-sommet.html>

Témoignages

La Réunion, oubliée de la COI

La France ignore-t-elle qu'elle doit sa présence dans la COI au travail des Réunionnais ?

mercredi 16 avril 2014,

C'est Le 29ème Conseil des ministres de la Commission de l'océan Indien (COI) organisé les 10 et 11 avril 2014 à Moroni en Union des Comores a été l'occasion pour les pays de la Océan Indien de débattre des intérêts de chacun dans la zone.



Vous pouvez chercher, pas de Réunionnais sur cette photo des chefs de délégation au Conseil des ministres de la COI. De quoi avons-nous l'air ?

Placée sous le signe « de la consolidation et de l'ambition », les deux réunions du Comité des Officiers permanents de liaison (COPL) les 7 et 8 avril 2014 et du Conseil des ministres se sont tenues sans chef de délégation de La Réunion et de Mayotte. Deux départements français qui n'ont pas possibilité de défendre leurs intérêts auprès de la COI.

Claudine Ledoux récidive

L'ambassadrice déléguée à la coopération dans l'océan Indien et représentante du ministre français des Affaires étrangères a déclenché une polémique. En effet, la délégation française a intégré l'ancien président du Conseil général de Mayotte, Ahamed Attoumani Douchina, qui a été exclu des débats par les autorités comoriennes, relate le site d'information IPR. Selon France Mayotte matin, cité par IPR « le chef de la délégation France l'ambassadrice Claudine Ledoux a paniqué face aux pressions comoriennes et a expliqué qu'elle n'était pas au courant de cette invitation du président de la collectivité mahoraise ».

D'après le journal de la diaspora comorienne en France et dans le monde, « de retour à Mayotte, Ahamed Attoumani Douchina a néanmoins pu obtenu de la délégation réunionnaise (Conseil Général de La Réunion, ndlr) qu'elle soutienne publiquement l'intégration de Mayotte à la COI ». Le journal ajoutait que l'UMP Mayotte a évoqué « un mépris de la part de Christine Ledoux et parle d'humiliation des responsables politiques mahorais ». Le parti demande la démission de cette dernière.

Pas de chef de délégation réunionnais

Alors que la polémique enfle à Mayotte, La Réunion a été la grande absente de ces rencontres. A contrario des autres pays de l'Océan indien (Comores, Madagascar, Maurice, les Seychelles), l'île n'a pas eu la chance d'être responsable de la délégation sensée la représenter pour défendre ses intérêts en matière de diplomatie, de connectivité régionale, d'économie bleue ou encore de financements innovants.

D'ailleurs, l'ambassadrice était venue représenter les intérêts français dans la zone, et non ceux des Réunionnais et des Mahorais. Rappelons que la nomination de Claudine Ledoux avait été vivement contestée à La Réunion, en raison de sa méconnaissance des enjeux réunionnais et mahorais, et de la zone Océan Indien. Lors de la mobilisation du 16 octobre 2013, à La Réunion, l'AJFER-Nou Lé Kapab avait dénoncé une nomination de complaisance par Laurent Fabius et appelé à son remplacement par un Réunionnais. De son côté, le Comité des Femmes Communistes s'était dit choqué face au « mépris » de l'ambassadrice lors de sa venue à l'Hotel Kréolia.

<http://www.temoignages.re/la-reunion-oubliee-de-la-coi,76794.html>

14/04/2014

14
Avr
2014

La COI à Moroni : Quel bilan ?



Comité Maore a publié ce matin 14 avril 2014, une déclaration portant sur les assises que la Commission de l'Océan Indien vient de tenir à Moroni. Nous le publions ci-dessous, dans son intégralité"

Les assises de la COI aux Comores en avril et juillet 2014 suscitaient et suscitent encore bien des inquiétudes. La machine de propagande française avait annoncé la couleur : ni plus ni moins que l'humiliation suprême : l'intégration de l'île comorienne de Mayotte dans la COI et cela à Moroni même. Madame Yolaine Costes, vice-présidente de la Région Réunion et présidente du Comité de concertation régionale Océan Indien fit, à cet égard, une sortie remarquée devant le Conseil Général de Mayotte.

Quelques heures avant l'ouverture des travaux, une rumeur folle avait envahi les places publiques de Moroni : des Maorais feraient partie de la délégation française au Conseil des Ministres de la COI.

Sous l'impulsion de la délégation comorienne, la réunion des OPL remis les choses en place. Résultat : pas de Douchina au 29ème Conseil des Ministres. La France ravala son arrogance coutumière envers les Comores et pour une fois fit preuve de modération dans son discours, elle n'a pas évoqué son « 101ème département » ni son projet de faire de la COI une vague communauté d'îles de l'Océan Indien.

LES RAISONS DE CE SUCCÈS

Car, quoique relatif, quoique fragile, il n'en reste pas moins que la vigilance de la délégation comorienne a remporté un succès encourageant et significatif. Force est de constater que Boléro a été mis sur la touche dans l'organisation du Conseil des Ministres. Son autoritarisme insensé bat de l'aile à la suite de ses bourdes à l'ORTC. L'opinion comorienne réclame sa destitution pour ne pas dire sa déchéance. Le vent a tourné. Ceux qui courbaient l'échine par crainte plus ou moins avérée, ont relevé la tête, ils ont osé s'opposer aux diktats français. Surprise par cette soudaine résistance, la France opère un recul tactique car la partie est loin d'être gagnée et la France a plus d'un tour dans son sac.

En tout état de cause, la preuve est faite que la résistance paie. Courber l'échine face à la France, c'est cela qui fait mal au pays depuis la fin des années 1980. Malgré sa puissance relative par rapport aux Comores, la France sera vaincue car quelles que soient les vicissitudes, la force du droit l'emporte sur la force du plus fort. Encore faut-il que la force du droit s'exprime, s'élève, résiste.

IKILILOU A LA CROISÉE DES CHEMINS

Le Docteur Ikililou avait dans le passé affirmé avec force son attachement à l'intégrité territoriale. Vice-Président il avait refusé de se rendre à l'ambassade de France pour y subir les subtiles humiliations dont la France a le secret. Président il avait refusé à maintes reprises de céder aux diktats français. Mais depuis la nomination de Boléro à la Direction de son Cabinet, les choses se sont peu à peu détériorées, il en est même arrivé à signer des textes qui confortent le fait accompli français à Mayotte. Le Président comorien va-t-il enfin comprendre que Boléro le mène vers la déchéance et se ressaisir ? Va-t-il avoir la force de sauver son régime de l'indignité nationale ou va-t-il céder aux pressions diverses, se laisser aller face aux tendances séparatistes et entrer dans l'Histoire du pays comme le Président de la capitulation.

QUELLE COI POUR QUELLE INDIANOCEANIE ?

Durant les assises la question de l'île comorienne de Mayotte fut zappée. Même les journalistes l'ont évitée lors de la conférence de presse finale. Et pourtant elle pèse sur le présent et le devenir de la COI. Mieux ou pire la crédibilité de la COI en dépend.

Comment réaliser l'unité des peuples du Sud-Ouest de l'Océan Indien lorsqu'un pays membre de la COI dépèce un autre état de la COI ? Est-il possible de parler de paix face aux dizaines de milliers de Comoriens morts et disparus en IndianOcéanie ? Spectacle ubuesque que de voir un état de la COI pris en tenaille entre les pressions et chantage de la puissante France et la solidarité nécessaire à des Comores faibles et vacillantes ? N'est-il pas temps pour la COI d'oser aborder la question ? N'est-ce pas ainsi qu'elle consacrerait son expérience de trente ans, qu'elle prouverait son autorité et ses talents diplomatiques. D'autant que les Comores sont prêtes, elles ne demandent qu'une reconnaissance par la France de la vocation de Mayotte à réintégrer l'Etat comorien au bout d'une période de transition à spécifier durant des négociations ouvertes, franches sous l'égide de l'ONU, de l'Union Africaine et de la

COI.

En tout état de cause, il se trouvera toujours des Comoriens pour revendiquer Mayotte. Laisser la question en l'état ou croire au fait accompli français à Mayotte c'est aliéner l'avenir de la COI et des relations entre les Comores et la France.

<http://www.habarizacomores.com/2014/04/la-coi-moroni-quel-bilan.html>

15/04/2014

15
Avr
2014

Mayotte absente au conseil des ministres de la COI : Douchina parle d'une affaire strictement franco-française

Le conseil des ministres de la Commission de l'océan Indien (COI) préparatoire au sommet des chefs d'État qui se tiendra le 26 juillet prochain à Moroni s'est déroulé sans représentant mahorais. En effet, Ahamed Attoumani Douchina, représentant du conseil général a été prié de rester à l'écart par l'ambassadrice déléguée à la coopération régionale dans la zone océan Indien.

Un conseil des ministres de la COI organisé à Moroni, c'était l'occasion rêvée pour le gouvernement français d'inviter les élus mahorais à la table des discussions diplomatiques entre la France et les Comores.



Mais, cette opportunité n'a pas été saisie. Ahamed Attoumani Douchina, ancien président du conseil général et qui a participé aux réunions de feu le groupe de travail de haut niveau entre la France et les Comores en 2008, n'a pas été intégré à la délégation française la semaine dernière.

Présent à Moroni, il avait selon lui été désigné par le CG pour représenter Mayotte suite à un courrier du ministère des Affaires étrangères transmis à la préfecture de Mayotte. Mais ces consignes n'ont pas été apparemment transmises à Claudine Ledoux, l'ambassadrice déléguée à la coopération régionale de la zone océan Indien. Du moins, c'est ce qu'elle a fait comprendre à Ahamed Attoumani Douchina.

"Je pense qu'elle a eu peur et qu'elle a paniqué. Certains journaux comoriens ont fait état de ma présence ici et c'est peut-être ce qui lui a fait peur. J'ai préféré partir, car je ne voulais pas subir l'humiliation qu'elle me demande de sortir de la salle lors des réunions. Je m'attendais à un soutien de sa part, puisque c'est elle qui avait toute la latitude pour composer la délégation française" explique Ahamed Attoumani Douchina.

Pour lui, sa non-participation à ce conseil des ministres est une affaire strictement franco-française.

"Je n'ai vu aucune pancarte, aucune banderole hostile à ma présence. Ce n'est pas une opposition des Comoriens ni des Malgaches, Seychellois, Réunionnais ou Mauriciens" insiste l'ancien président du CG. Celui-ci envisage de demander à Daniel Zaidani d'écrire au gouvernement pour protester contre cette mise à l'écart.

En temps habituel, c'est le préfet de la Réunion qui invite en tant que représentant du gouvernement les représentants du conseil général de Mayotte et de la Réunion (la présidente Nassimah Dindar et l'ancien député Wilfrid Bertile ont représenté le département réunionnais).

Parfois, le ministère des Affaires étrangères invite directement des personnalités des collectivités dans sa délégation. Quoi qu'il en soit, il y a eu un gros loupé avec M. Douchina et c'est quelque chose qu'il faudrait régler pour les échéances à venir, puisque la COI ne peut faire semblant de nier l'existence des Mahorais dans son espace géographique.

Hier, le chargé de mission UMP Hadadi Andjilani a réagi suite à cette mise à l'écart. "La fédération UMP de Mayotte s'indigne contre ce mépris, de surcroît perpétré par un haut fonctionnaire de la République pour humilier les responsables politiques locaux. Mayotte c'est la France, son représentant a le devoir de défendre les intérêts et la place de Mayotte au sein de toutes les instances internationales de l'océan indien.

Par conséquent, le parti demande la démission de madame Claudine Ledoux qui est indigne de représenter notre pays dans l'océan Indien" a-t-il écrit dans un communiqué.

L'UMP demande également une position claire du gouvernement socialiste sur les relations qu'il entend mener avec l'Union des Comores.

Cette position sera peut-être réaffirmée en juillet prochain lors du sommet des chefs d'État et de gouvernement de la COI pour lequel François Hollande a confirmé sa participation.

Le conseil des ministres de la COI n'a pas évoqué la question de Mayotte. De nombreuses questions ont été à l'ordre du jour, notamment la surveillance côtière, la stabilité politique régionale ou encore le budget de l'organisation. Pour les projets, il sera doté de 23 millions d'euros, versés en grande partie (70 %) par l'Union européenne. Pour le fonctionnement, le budget sera de 600 000 euros, soit une hausse de 15 % et qui est à la charge des États membres.

Enfin, il a été discuté de l'éventuelle adhésion du Sri Lanka et du changement d'appellation en Commission des États de l'océan Indien.

HABARI ZA KOMORI

HABARIZACOMORES.COM | أخبار من جزر القمر
Le Journal De La Diaspora Comorienne En France
Et Dans Le Monde : Information Et Actualité En
Temps Réel

14/04/2014

14
Avr
2014 **Le Président de la République a reçu les délégations des pays de la COI**



Président de la République, Son Excellence Dr IKILILOU Dhoïnine, a reçu en début de soirée de ce 11 avril 2014 au Palais de Beit-Salam, les délégations des pays de la COI qui participent à Moroni, aux travaux de la 29ème session du Conseil des Ministres de cette organisation régionale.

Le Chef de l'Etat leur a présenté ses remerciements et ceux de tout le pays, et les a félicité pour l'excellent travail effectué en vue du sommet des Chefs d'Etat du 26 juillet prochain à Moroni.

Dr IKILILOU Dhoïnine, a ainsi salué la pertinence de l'ordre du jour, la bonne conduite des débats et surtout les choix des domaines prioritaires pour les Petits Pays Insulaires, notamment les transports.

Il a en outre demandé aux délégations de mieux resserrer les liens pour défendre d'une seule voix, les intérêts de la région lors du Sommet des PEID à Samoa qui sera en grande partie consacré aux problèmes de l'environnement.

Le Président de la République a appelé à plus de concertation pour la consolidation des acquis de la COI, pour la réussite du sommet de juillet prochain. « Le monde entier nous jugera à partir de ce sommet » a-t-il estimé.

Il a conclu en souhaitant à tous, un bon retour dans leur pays respectifs.

Au nom de Madagascar, le Ministre Ulrich Jacques ANDRIATIANA a remercié et salué l'excellent accueil et l'organisation des travaux du Conseil Ministériel qui, selon lui, ont renforcé la cohésion au sein de la Commission. Il a remercié le Président de la République pour avoir conduit la présidence de la COI avec efficacité et pour avoir aidé Madagascar à retrouver la place qui est la sienne dans la région.

Pour sa part, M. Jean Claude de l'Estrac, Secrétaire Général de la COI, s'est associé à ses collègues pour féliciter le Président de la République et lui assurer la collaboration de son pays. Il a en outre salué l'accueil des comoriens, le contact humain chaleureux qui a prévalu tout au long des travaux et la volonté politique manifestée par Dr IKILILOU Dhoinine, pour faire progresser la COI.

Quant à M. Jean Paul Adam, Ministre des Affaires Etrangères des Seychelles, il a salué la présidence comorienne pour son dynamisme et l'excellent plaidoyer qu'elle a faite au bénéfice des Etats Insulaires. M. Adam a présenté les félicitations du Président Michel à Dr IKILILOU Dhoinine en lui confirmant sa présence à Moroni en juillet prochain qui, selon M. Adam, sera l'occasion d'élargir son pays et les Comores.

Enfin, Mme Claudine Ledoux, Ambassadrice de la France dans l'Océan Indien, qui a représenté son pays à cette 29ème session ministérielle de la COI, a salué l'accueil et l'hospitalité des Comoriens ainsi que la bonne organisation des travaux qui, à son avis augure du succès du sommet de juillet. Elle a enfin assuré le Président de la République de la disposition de la France à mettre toute son expertise au service de l'Union des Comores pour réussir ce Sommet.



<http://www.habarizacomores.com/2014/04/le-president-de-la-republique-recu-les.html>



COI : Présidence de Madagascar hautement symbolique

Avr 12th, 2014

La cérémonie très officielle et solennelle de la passation de la présidence entre les Comores et Madagascar à la tête de la COI s'est tenue hier, à un peu plus d'une heure après la nomination du nouveau PM chef du gouvernement de Madagascar. Sous le ciel comorien, ils étaient 2 à avoir représenté la Grande Île lors de cette passation de la présidence : Hery Rabary-Njaka, directeur de cabinet de la Présidence et représentant spécial de la Présidence pour cet événement, et le ministre des Affaires Etrangères, Ulrich Andriantiana. Deux personnalités qui témoignent de l'importance que Madagascar accorde à cette organisation de coopération régionale dont elle fait partie, une présidence qu'elle compte mener à bien malgré les défis que cela représente, et cela alors qu'elle a du céder par deux fois cette présidence, à cause de la crise politique qu'elle a traversée. Madagascar prépare donc déjà très sérieusement le prochain sommet des chefs d'Etat et de gouvernement des pays de la COI qui se tiendra en juillet à Moroni.

<http://www.midi-madagasikara.mg/societe/2014/04/12/coi-presidence-madagascar-hautement-symbolique/>



COI : Madagascar, toujours au centre des priorités de la COI

avr 11th, 2014



Le SG de la COI, Jean Claude de l'Estrac, lors de son discours d'ouverture au 29e conseil des ministres de la COI à Moroni.

Le 29^e Conseil des ministres de la Commission de l'Océan Indien a débuté hier dans une ambiance très solennelle à Moroni, aux Comores, à travers une série de discours qui met en exergue le succès de cette organisation, qui est aujourd'hui bien plus qu'un simple organe de gestion de projets.

Il était un peu plus de 17h hier, à l'hôtel Itsandra, à Moroni, lorsque les invités ont commencé à prendre place dans la grande salle où s'est tenue la cérémonie d'ouverture du 29^e conseil des ministres de la région Océan Indien, sous les couleurs comoriennes. Une cérémonie très officielle ayant vu le défilé des discours du Secrétaire Général de la Commission de l'Océan Indien, Jean Claude de l'Estrac, qui a notamment souligné l'importance de la consolidation de ce qui a été accompli durant cette trentaine d'années d'existence de la COI. S'en suivit le discours du Président du Conseil de la COI et non moins ministre des Relations Extérieures et de la Coopération de l'Union des Comores, puis de celui de Claudine Ledoux, ambassadeur de France déléguée à la coopération dans la zone Océan Indien, de Ulrich Andriantiana, ministre des Affaires étrangères de Madagascar, de Jean Paul Adam, ministre des Affaires étrangères des Seychelles et du Dr Arvin Boolell, ministre des Affaires étrangères mauricien.

Priorité Madagascar. Cette cérémonie très officielle marque le début du 29^e conseil des ministres de la région Océan Indien, qui se tiendra ce jour. Une cinquantaine de fiches couvrant toutes les activités menées et mises en œuvre par la COI ont été traitées, mais les questions prioritaires seront longuement débattues ce jour. Et le cas Madagascar reste une des plus grandes priorités de la région. Car le retour à la constitutionnalité de Madagascar, grâce à une élection libre et transparente a permis au pays de retrouver sa place dans le concert des Nations, encore faut-il continuer à soutenir la Grande Île pour que les partenaires techniques et financiers renouent avec celle-ci, à travers une table ronde des bailleurs de fonds pour des causes telles que la sécurité alimentaire ou encore le secteur agricole.

Après la présidence du conseil de la COI de l'Union des Comores, celle-ci passe entre les mains de Madagascar. Un sens hautement symbolique qui marque le réel retour du pays parmi la grande famille des Nations de ce monde

<http://www.midi-madagasikara.mg/societe/2014/04/11/coi-madagascar-toujours-au-centre-priorites-coi/>

11/04/2014

EN " UNE " ACTUALITES

LGDC du Vendredi 11 Avril 2014 - Page 3

29ÈME CONSEIL DES MINISTRES DE LA COI

Pari réussi pour les Comores

Le 29^e conseil des ministres des affaires de la Commission de l'Océan Indien s'est ouvert hier à Moroni. Ensemble, les cinq pays membres réaffirment leur volonté « partagée » d'œuvrer pour le développement économique de la région.

Comme prévu, le 29^e conseil des ministres des affaires étrangères de la Commission de l'Océan Indien s'est ouvert hier à Moroni. La cérémonie a vu la participation de quatre ministres des affaires étrangères (Madagascar, Maurice, Seychelles et Comores) La Réunion / France ayant été représentée par l'ambassadeur en charge de la zone Océan indien. D'entrée, le secrétaire général du COI reste convaincu que ce 29^e conseil ministériel sera le temps de la consolidation mais aussi de celui de l'ambition.

« La COI s'est affirmée comme un acteur crédible reconnu comme telle par la communauté internationale



Le chef de la diplomatie comorienne s'adressant à ses homologues

au service de la stabilité politique et la gestion des crises dans nos régions », déclare Jean Claude de l'Estrac. Le secrétaire général de la COI n'a pas oublié de parler de la participation de la COI au processus de normalisation politique et institutionnelle à Madagascar. « C'est un motif de satisfaction pour notre organisation et nous réitérons nos félicitations aux acteurs politiques malgaches pour la

manière avec laquelle s'est opéré le retour à l'ordre démocratique et constitutionnel », poursuit-il, « la médiation internationale étant terminée, la suite appartient à Madagascar ».

Lors des travaux de ce vendredi, il sera question d'organiser une table ronde de l'organisation sur les bailleurs de fonds dans le domaine du développement agricole et de la sécurité ali-

mentaire. Cette démarche sera complémentaire de celle de l'Union Africaine. Le secrétaire général a parlé aussi de la connectivité aérienne et maritime. « La COI a rempli sa mission et reste au ministère concerné de faire leur feuille de route », Jean Claude de l'Estrac.

De son côté le ministre des relations extérieures de l'Union des Comores a saisi cette opportunité de parler du

bilan de la présidence des Comores à la COI. « Notre nation a prouvé encore une fois que la stabilité politique, la promotion de la paix et la démocratie sont au cœur de nos engagements. C'est ainsi que nous sommes investis à accompagner Madagascar », lance El Anrif Said Hassane, ministre comorien des relations extérieures.

De son côté l'ambassadeur de France représentant du ministre des affaires étrangères a souligné l'excellente conduite de la présidence comorienne à la d'COI. « Ce conseil n'est pas comme les autres conseils car elle prépare le 4^e sommet des chefs d'Etat de la COI, et le président François Hollande a répondu l'invitation à son homologue comorien », indique Claudine Ledoux.

Pour le futur, le conseil doit se saisir des dossiers qui sont porteurs d'ambition encore plus grande. C'est le sens des propositions qui sont soumises aux ministres lors de ce conseil, puis à l'attention des chefs d'Etat qui se réuniront à Moroni en juillet

prochain. « Ces propositions visent à affirmer notre volonté commune de dépasser la seule gestion technicienne de projet de coopération au profit d'une indianoceanie de stabilité, de croissance économique et de diversité culturelle », conclut Jean Claude de l'Estrac.

A noter que c'est en marge de ce Conseil des ministres que la COI et l'Union européenne (UE) ont signé une Convention de financement de 7,5 millions d'euros du 10^e Fonds Européen de Développement (FED) pour la mise en œuvre d'une nouvelle phase du projet ISLANDS. Grâce au soutien renouvelé de l'UE, ISLANDS II « donnera à nouveau toute sa force au lien entre les urgences d'aujourd'hui et les attentes de demain, au service de la construction d'un monde où la croissance économique et le bien-être social seront synonymes de pérennité de la ressource », a résumé Jean Claude de l'Estrac, Secrétaire général de la COI.

Mohamed Yousseuf

Le sol s'est fissuré à Mwali sur la route Miringoni-Ouallah

Depuis ce mercredi, les habitants vivant dans la localité de Miringoni et Ouallah craignent le même phénomène qui s'est produit à Bandrani la Mahalé à Anjouan. Le sol s'est fissuré à plusieurs centimètres de profondeur et plusieurs mètres de longueur et le phénomène, selon les habitants de la région, semble progresser. La Gazette des Comores / HZK-Press s'est rendu sur le lieu.

La nouvelle s'est répandue ce matin comme une trainée de poudre dans la capitale mohélienne, Fomboni. A 6 km 100 de Miringoni (situé à l'Ouest de l'île et à 30 km 900 de Ouallah vers Miringoni), le sol, tout comme à Bandrani Mahalé à Anjouan, s'est fissuré, pour le moment de 50 cm de profondeur dans certains endroits, 10 cm de largeur et plusieurs mètres de longueur. Cependant un habitant de la zone

sinistrée présent sur le lieu mercredi après midi et jeudi, confirmait à La Gazette des Comores que le phénomène s'intensifie.

Sur un bassin versant, la faille commence du côté présentant l'escarpement abrupt, traverse la toute nouvelle route récemment inaugurée, financée par l'Union européenne, avant de se poursuivre sur l'autre versant vers la mer. Dans certains endroits le phénomène est trop avancé tandis que dans d'autres on ne voit

que des débuts de fissures.

Sur place, nous avons pu trouver le lieutenant Said Ben Omar, directeur régional de la sécurité civile à Mwali avec ses agents et nous nous sommes croisés avec le gouverneur de l'île Mohamed Ali Saïd qui était venu constater de visu le phénomène.

« J'ai reçu l'information par le commissaire en charge de l'éducation qui est originaire de Miringoni, vers 22h de ce mercredi » explique Ben Omar. « Ce matin j'ai rendu compte aux autorités et je me suis rendu sur place prendre des photos pour toutes fins utiles » explique-t-il avant d'ajouter « c'est au directeur général de la sécurité civile de transmettre les informations aux autorités compétentes ».

Selon le directeur régional du COSEP, Boinali Soudi Houlam, le directeur des travaux publics avec son équipe s'était rendu également sur le lieu pour faire l'étude d'impact « et ils vont transmettre leur rapport au directeur des infrastructures ». A l'heure où nous mettons sous presse, il n'y a eu ni dégâts matériels ni blessés. Aucune alerte n'a été encore déclenchée dans la zone.

Mouayad Salim



Fissure du sol à Mohéli

La Gazette des Comores
R.P. 2216 - Tél. 76 26 20
Email: la_gazette@comoresinfo.com.km
Fondateur
Directeur général
Said Omar Allouai
Directeur de la publication
El-Had Said Omar
Rédacteur en chef
Mawlid Mwaï
Rédaction
A. Mwaqqa
Mouayad Salim
Mohamed Yousseuf
M.L.M. Abdou
Mawlid Mwaï
Al-hamdi Abdillah
Stagiaires
Nabil Jallir
Dhoucia Abdou
Chronique Sportive
B.M. Goudet
Mise en page
Abdoulkhalou Aladi Nourou
Secrétaire de rédaction
Samir Choucur
Responsable commercial
Miriam Issa Saher (Stagiaire)
Documentation archiviste
Mariam Mwaï (Stagiaire)
Collaborateurs
HZK-Press SARL
Mohamed Said Hassane
Impression
Graphica Imprimerie

PASSATION DE LA PRÉSIDENTE DE L'UCCIOI

Fahmy Thabit à la tête de l'UCCIOI

L'Union des Chambres de Commerce d'Industrie et d'Agriculture des Comores (UCCIA) vient de prendre la présidence de l'Union des Chambres de Commerce, d'Industrie de l'Océan Indien (UCCIOI). Le tout nouveau président de l'UCCIOI a présenté le plan stratégique de son mandat et veut donner plus de visibilité à cette organisation régionale.

Un nouveau mandat commence pour Fahmy Thabit. C'est celui de président de l'Union des Chambres de Commerce d'Industrie de l'Océan Indien. Après deux ans de présidence, la Fédération des Chambres de Commerce de Madagascar a passé le flambeau à l'UCCIA mercredi dernier. Placé sous le signe de l'action, le tout nouveau patron de l'UCCIOI a présenté les axes de travail qui va guider l'UCCIOI dans les deux ans. Les principaux axes sont au nombre de 4.

Il s'agit d'assurer une visibilité



Passation de la présidence de l'UCCIOI entre Madagascar et les Comores

de l'institution consulaire régionale, aussi bien à l'interne qu'à l'externe, offrir des services de qualité aux entreprises des différents territoires, développer des actions de lobbying et enfin, diversifier le partenariat et s'ouvrir à la grande zone. « Ma mandature s'efforcera de donner un contenu opérationnel aux programmes déjà élaborés et aux réflexions menées au cours des différentes assises de l'UCCIOI dans la perspective de raffermir la coopération économique et de permettre une meilleure intégration de nos économies dans la région et dans les grands ensembles internationaux », déclare Fahmy Thabit, le président

de l'UCCIOI. Dès lors, le défi de l'UCCIOI est de permettre la mise en complémentarité de ces économies en favorisant une meilleure connaissance mutuelle, l'émergence et la concrétisation de projet et partenariats croisés.

Passant le flambeau à son collègue, le malgache Nouridine Chaabani, président sortant de l'UCCIOI a fait un bref bilan de ses deux ans à la tête de cette institution. Son action consistait à renforcer la structure et la gouvernance de l'UCCIOI notamment la réforme des statuts et la mise en place récente d'une structure permanente. Il a initié le renforcement de son positionnement au titre d'institution régionale mobilisant ainsi les acteurs économiques de la région.

La présidence malgache a renforcé aussi les partenariats avec la COI et l'AFD à travers la maîtrise du projet Programme de Renforcement des Capacités Commerciales (PRCC) pour un montant de 2,4 millions d'euros sur 3 ans accordés par la COI et renfor-

cer l'importance capitale dans le rôle d'animation et de mobilisation des acteurs privés de la région. « Cette mandature était marquée par la solidarité et la collaboration de ces membres qui a permis les réalisations faites au sein de l'institution », souligne Nouridine Chaabani.

De son côté, le secrétaire général de la Commission de l'Océan Indien (COI) reste convaincu que la priorité est d'établir un contact direct, permanent et soutenu avec les pouvoirs publics pour faire entendre la voix du secteur privé. « Tout ce que la COI pourrait apporter ne peut être que complémentaire à ce qu'il sera fait dans chacun des Etats membres pour créer les conditions du secteur privé », lance Jean Claude Estrac. « Nous avons un long chemin à faire et les opportunités sont là », ajoute-t-il. La cérémonie était clôturée par le renouvellement d'une convention entre la COI et l'UCCIOI.

Mohamed Yousseuf

Fahmy Thabit intronisé à la tête d'institution régionale

Le président de l'Union des chambres de commerce, d'industrie et d'agriculture des Comores (Uccioi) est investi mercredi à Moroni à la présidence de l'Union des Chambres de commerce de l'Océan Indien (Uccioi).

CHAHER BEN ISSA

La cérémonie de passation de service entre Chabane Nouridine et Fahmy Thabit s'est déroulée dans un climat serein et apaisé à l'Itsandra Beach hôtel. Aussitôt investi, le nouveau président n'a pas tardé à communiquer ses ambitions avec l'institution régionale. «Je me prépare pour que les Comores s'ouvrent dans la zone afin de faciliter de

divers échanges avec les autres Etats. Je dois aussi renforcer le partage d'expériences au niveau de la Coi», a expliqué Fahmy Thabit, le nouveau patron de l'Uccioi, par ailleurs président de l'Uccia des Comores. Quant à son désormais prédécesseur, Chabane Nouridine, il a qualifié son bilan de «positif», surtout dans le domaine de la solidarité et de la cohésion entre les Unions des chambres de commerce de la zone de l'Océan indien. «J'affirme que l'Uccioi est marquée surtout par la fraternité, solidarité et cohésion que nous avons, ensemble, procédées durant mon mandat», s'est-il réjoui.

Jusqu'ici, le mandat de deux ans de la présidence de l'Uccioi a été assuré par l'Union des chambres



Les présidents sortant et entrant de l'Uccioi

de commerce de Madagascar. La tourmente échoit actuellement

les Comores. «Tous les projets annoncés par mon successeur sont tous réalisables. Parce que nous avons toujours travaillé en solidarité et nous avons des partenaires qui nous appuient et soutiennent», a indiqué M. Chabani.

Fahmy Thabit, qui assurait la vice-présidence de l'institution, a affirmé que son prédécesseur a réussi son mandat à la tête de l'Uccioi, créée en 2005, en lui accordant une bonne image. «L'Uccioi s'est professionnalisée lors des deux mandats de M. Chabani, il a réussi à mettre en place un système de partenariat avec pas mal d'institutions qui accompagnent aujourd'hui l'Uccioi dans beaucoup des projets», a témoigné le nouveau président de l'Uccioi.

Al-fajr

EDITION 93 - 11/04/2014



12/04/2014

Présidence comorienne de la Coi : un bilan très encourageant

Dans son discours d'ouverture des travaux de la 29e session du conseil des ministres de la Coi, le chef de la diplomatie comorienne, El-Anrif Saïd Hassane (notre photo), s'est réjoui, non sans raisons, du bilan de ses treize mois de présidence. Il faut dire que, par rapport à un délai aussi court, les résultats obtenus, les actions engagées et les chantiers ouverts dans le cadre du renforcement de l'intégration régionale méritent une mention particulière.

L'un des succès de la présidence comorienne est d'avoir, en effet, pu accompagner Madagascar dans le processus de sortie de crise, aux côtés de la communauté internationale. La normalisation de la situation politique dans la Grande île fera désormais partie des principales avancées de la Coi de ces dix dernières années. «Notre organisation a prouvé une fois encore que la stabilité et la promotion de la paix et de la démocratie sont au coeur de notre engagement», a déclaré El-Anrif Saïd Hassane.

A l'occasion du trentième anniversaire de la Coi, les Comores ont surtout eu à conduire la réflexion sur les nouvelles orientations de l'institution et à remettre sur le tapis certaines questions fondamentales liées, notamment, au mode de fonctionnement et à l'élargissement de l'organisation. Une partie de ces thématiques ont fait l'objet de discussions lors de la réunion du comité des Opl (Officiers permanents de liaison), du 7 au 9 avril à Moroni, et vont encore nourrir les échanges des ministres des Affaires étrangères de la région.

Connectivité, autosuffisance alimentaire, économie bleue, la question du changement climatique,...autant de sujets qui portent la signature du mandat comorien et qui vont servir de bases de discussion au cours des prochaines rencontres régionales.

Dans son allocution, le ministre comorien s'est globalement félicité des mutations opérées depuis trente ans et de la notoriété actuelle de l'organisation à l'échelle internationale. «Trente ans après sa création, la Coi a su s'affirmer sur la scène internationale et porter haut et fort les voix de nos Petits Etats insulaires en développement. Elle a suscité l'adhésion progressive de nos peuples, la confiance de nos partenaires en notre capacité à structurer la sous-région, et l'envie des Etats voisins de nous rejoindre», a-t-il déclaré.

Il n'a pas manqué de remercier les bailleurs de fonds de la Coi, dont l'Union européenne (Ue), la Banque africaine de développement (Bad) ou encore le Système des Nations unies qui demeurent «de plus en plus attentifs à nos préoccupations et joueront un rôle croissant dans le processus» de transformation de l'organisation.

Mohamed Inoussa

<http://www.onewovision.com/actu-rdc/Presidence-comorienne-de-la-Coi-un-bilan-tres-encourageant,i-20140412-9f0b>

29ème Conseil de la COI: Consolidation, ambition et préparation du Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de la COI

Mardi 15 Avril 2014



De g. à d. Jacques Ulrich Andriantiana, ministre des Affaires étrangères de Madagascar, Jean Claude de l'Estrac, Secrétaire général de la COI, El-Anrif Said Hassane, ministre des Relations extérieures des Comores et président du Conseil, Claudine Ledoux, ambassadrice déléguée à la coopération dans l'océan Indien représentant le ministre français des Affaires étrangères, Dr Arvin Boolell, ministre des Affaires étrangères de Maurice, Jean Paul Adam, ministre des Affaires étrangères des Seychelles, Henry Rabary-Njaka, directeur du cabinet président et représentant spécial du président malgache.

Le 29ème Conseil de la COI consolide les ambitions régionales et fixe le cap du prochain Sommet

C'est sous le signe « de la consolidation et de l'ambition » que se sont tenus le Comité des Officiers permanents de liaison (COPL) le 7-8 avril 2014 et le 29ème Conseil des ministres de la Commission de l'océan Indien (COI) des 10 et 11 avril 2014 à Moroni en Union des Comores. Ce 29ème Conseil visait aussi à préparer le Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de la COI de juillet prochain.

Sur le plan de la consolidation des actions mises en œuvre par le Secrétariat général de la COI, le COPL s'est penché sur une cinquantaine de fiches qui rendent compte d'un large éventail d'activités traitant de diplomatie, de la défense des intérêts insulaires, de connectivité régionale, d'économie bleue ou encore de financements innovants. Surtout, ces réunions des instances de la COI ont préparé le IVe Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement qui se tiendra à la fin du mois de juillet à Moroni, Comores.

I. Le temps de la consolidation

1. Diplomatie

Sur le plan diplomatique, la COI est « devenu un acteur crédible et reconnu de la stabilité régionale », a déclaré le Secrétaire général de l'organisation, Jean Claude de l'Estrac. Les membres du Conseil ont unanimement exprimé leur appréciation positive du rôle « de proximité » de la COI et de sa plus-value dans la sortie de crise à Madagascar aux côtés de la communauté internationale.

Pour le ministre malgache, l'engagement des pays membres et du Secrétariat général est « une belle leçon de solidarité » qui se poursuit en faveur « de la relance économique et sociale » de Madagascar.

La COI poursuit en effet son action dans une nouvelle phase d'appui à Madagascar. Ce faisant, le Conseil a approuvé l'organisation d'une table ronde des bailleurs consacrée à la sécurité alimentaire, complémentaire de la conférence des donateurs qu'assumera l'Union africaine. Cette conférence, qui se tiendra dans le sillage de celle de Mahajanga en mars 2013, sera aussi l'occasion de présenter la stratégie régionale de sécurité alimentaire ainsi que les projets en cours d'instruction avec les partenaires au développement, notamment le Fonds international pour le développement de l'agriculture (FIDA).

Le Conseil s'est également félicité de la nomination du nouveau Premier ministre malgache, Kolo Roger. L'annonce a été faite lors des travaux de la COI par Henry Rabary-Njaka, directeur du cabinet présidentiel et représentant spécial du chef de l'Etat au Conseil. Cette nomination, puis celle du nouveau gouvernement, parachève le retour à la normale à Madagascar, notamment dans ses relations avec les partenaires au développement.

2. Troisième Conférence des Nations unies sur les Petits Etats insulaires en développement

La COI prépare actuellement un plaidoyer qui sera présenté aux Samoa lors de la Conférence des Nations unies sur les PIED, en septembre prochain. Ce document devra exprimer les ambitions de l'Indianocéanie et du groupe AIMS (Atlantique, océan Indien, Méditerranée et mer de Chine méridionale) pour les PIED.

Les ministres ont demandé au Secrétariat général de finaliser le plaidoyer de la COI qui y sera présenté. Pour le ministre mauricien, Dr Arvin Boolell, Samoa devra conduire à «une meilleure reconnaissance internationale de la vulnérabilité des PEID et donc de leurs besoins spécifiques ». Pour son homologue comorien, El-Anrif Said Hassane, il s'agira d'obtenir l'assurance d'un traitement spécifique notamment dans le cadre du nouvel agenda mondial pour le développement post-2015. C'est en substance le message essentiel du plaidoyer.

Le 29e Conseil a également réitéré son soutien au lancement officiel, à la conférence de Samoa, du Défi côtier de l'océan Indien (WIOCC) proposé par le gouvernement des Seychelles et qui regroupe l'ensemble des îles de l'océan Indien ainsi que des pays côtiers tel que la Tanzanie.

Reconnaissant le rôle de leadership des Seychelles dans la défense des intérêts insulaires, le Conseil a affirmé son soutien à la candidature seychelloise à la présidence de l'Alliance mondiale des petits Etats insulaires (AOSIS) d'ici le mois de novembre.

3. Connectivité régionale

Les Officiers permanents de liaison lors du COPL puis les ministres en Conseil ont rappelé combien le retour de la stabilité politique à Madagascar est un heureux préalable à la consolidation du chantier « structurant » de la connectivité

régionale. Les instances de la COI ont indiqué leur appréciation de la pertinence des réflexions et de l'ampleur de la mobilisation sur cette thématique à trois dimensions, aérienne, maritime et numérique.

a. Desserte aérienne

Au niveau de la desserte aérienne, le Conseil s'est félicité de la publication des « Ailes de l'Indianocéanie », plaidoyer de la COI pour une stratégie aérienne régionale. Cette étude, qui fait la démonstration de la plus-value réelle et durable d'une approche coordonnée, doit maintenant faciliter la prise de décisions et la mise en œuvre d'actions concrètes. C'est dans ce sens que le 29^e Conseil a validé l'organisation d'une réunion des ministres des Transports et du Tourisme incluant compagnies aériennes, aviation civile et opérateurs du tourisme. Cette réunion ministérielle se tiendra aux Seychelles d'ici le mois de juillet. A cette conférence les ministres devront notamment discuter de la proposition des Seychelles de mettre en place un marché unique du transport aérien dans l'Indianocéanie.

b. Desserte maritime

La desserte maritime régionale a suscité un fort intérêt régional tant au niveau des Etats que du secteur privé. Les ministres ont rappelé combien un système de cabotage maritime participe du désenclavement économique de la région ainsi que le lien avec les projets de sécurité alimentaire et maritime. En effet, un tel système ne sera viable que s'il dispose d'un volume de marchandises, surtout agroalimentaires, conséquent et s'il bénéficie d'un cadre d'opération sécurisé, notamment grâce au projet de promotion de la sécurité maritime (MASE) financé par l'UE. Le Conseil a ainsi demandé à ce que, d'une part, un programme de connectivité maritime, et d'autre part, une suite au programme MASE, soit proposés pour financement dans le cadre du 11^e Fonds européen de développement (FED).

c. Connectivité numérique

La connectivité, c'est aussi le rapprochement des peuples. L'amélioration significative de l'infrastructure numérique vise tant à soutenir la croissance économique qu'à à bâtir une Indianocéanie des peuples. Le Conseil a confié au Secrétariat général la tâche de formuler un projet portant sur l'amélioration de l'infrastructure numérique régionale pour financement sous le 11^e FED. En parallèle, le projet de télévision régionale, IndOcéane TV, a évolué pour correspondre à l'évolution du paysage médiatique et numérique régional. Ainsi, le Conseil a décidé de soutenir la création d'une plate-forme numérique multimédia. Il s'agira d'une TV 2.0., résolument moderne et en phase avec son temps, connectée, sociale, enrichie et participative.

4. Economie bleue

Lors des discussions sur l'économie bleue, le Conseil a réaffirmé son intention de faire de l'exploitation raisonnée des ressources océaniques un levier de développement majeur. Les ministres, qui ont félicité les Seychelles pour la co-

organisation du premier sommet mondial sur le sujet en janvier dernier à Abu Dhabi, ont entériné l'organisation d'une conférence régionale sur ce thème, à La Réunion, d'ici juin 2014.

II. Les ambitions : vers le Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement

Comme l'a rappelé l'Ambassadrice Claudine Ledoux, représentante du ministre français des Affaires étrangères, ce 29ème Conseil n'est « pas un Conseil comme les autres » puisqu'il « prépare le IVème Sommet de l'histoire de l'organisation ». L'Union des Comores a présenté l'avancement de l'organisation du Sommet : « l'organisation de cet événement est prise en main par une commission pluridisciplinaire, émanant de la société civile et de l'ensemble des grandes administrations de notre pays qui se sont mobilisés pour faire de ce rendez-vous une réussite et une rencontre productive et fraternelle pour les décideurs qui ont la lourde responsabilité de bâtir notre destin collectif », a expliqué le ministre comorien des Relations extérieures et président du Conseil, El-Anrif Said Hassane. Les membres du Conseil ont également discuté des sujets devant être portés à la connaissance des cinq chefs d'Etat et de gouvernement.

1. De la Commission à la Communauté de l'océan Indien

A travers ses activités, valorisant le socle identitaire, naturel et culturel de l'Indianocéanie, la COI a démontré qu'elle était devenue, au fil du temps, bien plus qu'une commission technique. L'idée de changer d'appellation en « Communauté de l'océan Indien » exprime l'ambition commune des pays membres de bâtir une Indianocéanie des peuples. Cette question sera à nouveau examinée lors du prochain Conseil qui précédera le Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement.

2. Elargissement et/ou approfondissement

Les membres du Conseil ont rappelé que la COI est devenue une organisation attractive et reconnue pour son expertise, particulièrement en matière de gestion des ressources marines et côtières. C'est ce qui explique l'intérêt manifesté par plusieurs pays, dont le Sri Lanka et les Maldives, de rejoindre la COI. Pour répondre à ces demandes, le Secrétariat général a soumis au Conseil un rapport sur le sujet. Suite aux propositions présentées dans le rapport, le a retenu l'option de la création d'un statut d'observateur

3. Financements innovants

La COI, qui gère un portefeuille de projets de plus en plus conséquent, de l'ordre de 23 millions d'euros pour 2014, doit pouvoir compter sur un Secrétariat général doté de ressources humaines renforcées. Compte tenu des contraintes budgétaires des pays membres, il est nécessaire d'identifier des sources de financement innovantes afin de répondre aux demandes légitimes et sans cesse plus grandes des Etats membres et de la société civile. Un rapport d'un cabinet de conseil a été présenté à cet effet. Le Conseil a pris note des propositions soumises et a décidé de mettre en place un Comité budgétaire chargé de les

étudier. Ce comité formulera ainsi des recommandations quant aux financements innovants envisageables afin de donner plus d'autonomie au Secrétariat général.

4. L'Union des Comores remet la présidence du Conseil à Madagascar

A l'issue de ce 29ème Conseil, les ministres de l'Union des Comores, El-Anrif Said Hassance, et de Madagascar, Ulrich Andriantiana, ont procédé à la passation de présidence. Les ministres ont applaudi le Président comorien sortant pour la tâche accomplie et accueilli la nouvelle présidence malgache qui a exprimé ses ambitions : consolider les objectifs de paix, de stabilité et de développement, à travers la mise en œuvre effective des chantiers « structurants » auxquels participera activement la Grande Ile, en particulier sur le front de la sécurité agro-alimentaire. Le 29e Conseil de la COI s'est tenu en présence des ministres des Affaires étrangères des pays membres de la COI, le Comorien El-Anrif Said Hassane, également président du Conseil, Jacques Ulrich Andriantiana de Madagascar, Dr Arvin Boolell de Maurice, Jean Paul Adam des Seychelles, et de l'ambassadrice déléguée à la coopération dans l'océan Indien représentant le ministre français, Claudine Ledoux, accompagnée de Nassimah Dindar, présidente du Conseil général de La Réunion et de Philippe Jean-Pierre, représentant du Conseil régional de La Réunion.

5. Soutien aux Seychelles

En marge du Conseil de la COI, les pays membres ont apporté leur soutien au gouvernement de la République des Seychelles qui a annoncé sa candidature à un siège de membre non permanent au Conseil de sécurité des Nations unies.

<http://www.sobika.mg/actualite/politique/2014/04/15-29eme-conseil-de-la-coi-consolidation-ambition-et-preparation-d>

Orange réunion

14/04/2014

L'ANCIEN PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL DE MAYOTTE EXCLU DES DÉBATS

Conseil des ministres de la COI : polémique autour de l'attitude de Claudine Ledoux



Le conseil des ministres de la Commission de l'océan Indien (COI), qui s'est tenu ces jeudi 10 et vendredi 11 avril 2014 à Moroni, aux Comores, a donné lieu à un nouvel imbroglio impliquant Claudine Ledoux, ambassadrice déléguée pour la coopération dans l'océan Indien. Alors que la délégation française avait été élargie pour intégrer l'ancien président du conseil général de Mayotte, Ahamed Attoumani Douchina, ce dernier a été exclu des débats par les autorités comoriennes. Selon France Mayotte matin, "le chef de la délégation France l'ambassadrice Claudine Ledoux a paniqué face aux pressions comoriennes et a expliqué qu'elle n'était pas au courant de cette invitation du président de la collectivité mahoraise". Une attitude que le quotidien juge "dramatique"...

D'après France Mayotte matin, la participation d'Ahamed Attoumani Douchina au conseil des ministres de la COI avait été actée par le ministère des Affaires étrangères, afin de "porter la voix de l'île ainsi que son intégration dans le giron de la commission". Mais visiblement, les autorités comoriennes n'étaient pas au courant de ce changement de dernière minute. Et c'est également ce qu'a prétendu l'ambassadrice française pour l'océan Indien, Claudine Ledoux.

Le quotidien mahorais raconte qu' "une explication de texte a eu lieu le soir entre l'ambassadrice Claudine Ledoux et Douchina". "Celle-ci a prétexté ne pas avoir été informée de la composition de la délégation France", alors que "le préfet de Mayotte en personne, Jacques Witkowski, avait prévenu Ahamed Attoumani Douchina relayant ainsi l'invitation du ministère des Affaires étrangères", poursuit France Mayotte matin. Selon le journal, il est donc "tout bonnement impossible" que Claudine Ledoux n'ait pas été informée de "cette présence d'importance".

"Ainsi, Claudine Ledoux doit-elle à nouveau être soupçonnée non seulement de mentir, mais encore de ne pas avoir su gérer la situation, plaçant Mayotte et la France dans une position difficilement tenable", écrit France Mayotte matin, rappelant que l'ambassadrice pour l'océan Indien s'était déjà illustrée en reconnaissant il y a quelques mois l'appartenance de Mayotte à l'Union des Comores, des propos ayant nécessité un démenti du ministère des Affaires étrangères.

En septembre 2013, la nomination de Claudine Ledoux (ancienne maire de Charleville-Mézières) au poste d'ambassadrice déléguée à la coopération régionale pour l'océan Indien avait suscité une vive polémique à La Réunion et dans les autres DOM, réclamant son remplacement par une personnalité ultramarine.

<http://reunion.orange.fr/news/reunion/conseil-des-ministres-de-la-coi-polemique-autour-de-l-attitude-de-claudine-ledoux,1438499.html>



MBCinfo.mu

15/04/2014

29ème Conseil de la COI : les ambitions régionales consolidées et le cap du prochain Sommet fixé



C'est sous le signe « de la consolidation et de l'ambition » que se sont tenus le Comité des Officiers permanents de liaison (COPL) les 7-8 avril 2014 et le 29ème Conseil des ministres de la Commission de l'océan Indien (COI) les 10 et 11 avril 2014 à Moroni en Union des Comores. Ce 29ème Conseil visait aussi à préparer le Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de la COI de juillet prochain.

Sur le plan de la consolidation des actions mises en œuvre par le Secrétariat général de la COI, le COPL s'est penché sur une cinquantaine de fiches qui rendent compte d'un large éventail d'activités traitant de diplomatie, de la défense des intérêts insulaires, de connectivité régionale, d'économie bleue ou encore de financements innovants. Surtout, ces réunions des instances de la COI ont préparé le IVe Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement qui se tiendra à la fin du mois de juillet à Moroni, Comores.

A l'issue de ce 29ème Conseil, les ministres de l'Union des Comores, El-Anrif Said Hassance, et de Madagascar, Ulrich Andriantiana, ont procédé à la passation de présidence.

En marge du Conseil de la COI, les pays membres ont apporté leur soutien au gouvernement de la République des Seychelles qui a annoncé sa candidature à un siège de membre non permanent au Conseil de sécurité des Nations unies.

<http://mbc.intnet.mu/mbc/localnews?id=1900>



15/04/2014

Appui au développement : La COI confirme son soutien à la Grande île



Le 29ème Conseil des ministres de la Commission de l'Océan Indien, qui s'est tenu à Moroni, dans l'Union des Comores, a été une occasion pour cette organisation régionale de confirmer son appui au développement de Madagascar. En effet, ce Conseil auquel avait assisté Ulrich Andriantiana, ministre malgache des Affaires étrangères et Henry Rabary Njaka, directeur de cabinet du Président de la République, avait approuvé l'organisation d'une table ronde des bailleurs, consacrée à la sécurité alimentaire, complémentaire de la conférence des donateurs qu'assumera l'Union Africaine. Une conférence qui sera aussi l'occasion de présenter la stratégie régionale de sécurité alimentaire ainsi que les projets en cours d'instruction avec les partenaires au développement, notamment le Fonds International pour le Développement de l'Agriculture (FIDA).

Préparation du sommet de Juillet

Le Conseil des ministres de la COI a été une occasion d'évoquer le IVème Sommet des Chefs d'État de la COI qui devra se tenir aux Comores au mois de Juillet 2014. «L'organisation de cet événement est prise en main par une commission pluridisciplinaire, émanant de la société civile et de l'ensemble des grandes administrations de notre pays qui se sont mobilisés pour faire de ce rendez-vous une réussite et une rencontre productive et fraternelle pour les décideurs ayant la lourde responsabilité de bâtir notre destin collectif », a expliqué le ministre comorien des Relations extérieures et président du Conseil, El-Anrif Said Hassane.

Plusieurs ambitions avaient été dévoilées à cette occasion, à l'instar du changement d'appellation de la « Commission » en « Communauté » en vue de bâtir une Communauté des peuples de la Région Indianocéanique.

L'élargissement de la COI à d'autres pays figure également dans ces ambitions après les manifestations d'intérêt du Sri Lanka et des Maldives à rejoindre la Commission.

<http://matv.mg/?p=43393>



12/04/2014

Conseil des ministres de la Coi : le retour de Madagascar à la normalité institutionnelle a dominé la cérémonie d'ouverture



Les travaux du 29e conseil des ministres des Affaires étrangères de la Commission de l'Océan indien (Coi) ont été ouverts hier, jeudi 10 avril à l'hôtel Itsandra Beach, en présence des délégations des cinq des Etats membres de l'organisation de la sous-région Indianocéanie, d'autorités nationales, de représentants d'organisations régionales et d'anciens secrétaires généraux de la Coi, entre autres.

La cérémonie d'ouverture s'est déroulée sous l'ombre du rétablissement de la situation institutionnelle à Madagascar. Tous les intervenants ont salué l'air de stabilité qui souffle dans la Grande île, depuis les élections présidentielles de décembre dernier, et ont félicité tous les acteurs qui ont participé au processus de démocratisation de Madagascar.

Le secrétaire général de la Coi a exprimé sa satisfaction de l'implication de l'organisation à la résolution de la crise malgache et a annoncé que l'ordre du jour du conseil des ministres a retenu le point d'une organisation d'une conférence des bailleurs pour le redressement de Madagascar.

Tout en saluant le dispositif organisationnel de ce 29e conseil des ministres, Jean Claude de l'Estrac a insisté sur la consolidation des acquis de l'organisation en matière d'apport au développement des Etats. Il parlait, notamment, de la cinquantaine de fiches de projets soumis pour appréciation aux représentants des Etats, dans le cadre de la réunion des Opl de la Coi.

Le secrétaire général n'a pas manqué de faire, à cette occasion, un inventaire des différents domaines d'intervention de la Coi, notamment l'environnement, la pêche, la santé, la sécurité alimentaire... Il a longuement insisté sur la triple nécessité de l'implication des Etats pour le développement de la connectivité régionale: la desserte aérienne, le transport maritime par cabotage et la connexion numérique entre les îles. Le secteur privé ne doit pas être en reste pour la réussite de ces projets.

Jean Claude de l'Estrac a évoqué également les préoccupations de la Coi pour le développement durable, le tourisme mais aussi ses interventions en cas de catastrophes dans les Etats membres. Le premier administrateur de la région, indiquant que la Coi dispose d'un budget de 23 millions d'euros pour l'exercice de 2014, a salué l'appui des partenaires de l'organisation, dont l'Union européenne et l'Agence française de développement.

Le ministre comorien des Relations extérieures, et président en exercice du conseil de la Coi, a insisté, dans son discours, sur la solidarité pour vaincre l'isolement de l'insularité. El-Anrif Saïd Hassane a souligné que la présidence comorienne s'était beaucoup investi pour la stabilité politique dans la région et s'est félicité de la démocratisation de la vie politique de Madagascar sous son mandat. Il a aussi salué la disponibilité manifestée par des pays et organisations partenaires à accompagner l'organisation.

Enfin, il a rendu un vibrant hommage au secrétaire général de la Coi pour les efforts déployés afin de porter haut et en dehors des frontières les valeurs de l'Indianocéanie.

La représentante de Laurent Fabius, ministre français des Affaires étrangères, Claudine Ledoux, a souligné le contexte spécial de la tenue de ce 29e conseil des ministres appelé à préparer le quatrième sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de la Coi.

L'ambassadrice de la France dans l'Océan indien a affirmé que le président François Hollande a déjà répondu favorablement à l'invitation de son homologue comorien, le président Ikililou Dhoinine, de participation à la rencontre de juillet prochain à Moroni.

Le chef de la diplomatie malgache, Andriatiana Jacques, s'est largement étalé sur le parachèvement du processus de résolution de la crise politique et institutionnelle que connaissait la Grande île. Il a ainsi exprimé la volonté de Madagascar d'intégrer la dynamique de développement de la région, notamment à travers la promotion de la sécurité alimentaire.

Jean Paul Adam, le patron de la diplomatie seychelloise, a tenu à encourager l'amitié réunissant les Etats de la Coi et qui a fait ses preuves par la stabilisation du cadre politique et institutionnel de Madagascar. Il n'a pas omis d'évoquer les

défis majeurs auxquels l'organisation fait face, notamment les menaces des pirates.

Le ministre des Affaires étrangères de la République de Maurice, qui a rattrapé in extremis le déroulement de la cérémonie pour retard d'avion, s'est aussi félicité du retour de Madagascar à la vie politique et institutionnelle normale. Arvin Boolell a surtout interpellé la communauté indianocéanique les défis à surmonter, notamment la piraterie grandissante dans la zone.

Il est à souligner que les travaux du conseil des ministres reprendront ce matin et dureront toute la journée à Itsandra Beach.

<http://fr.africatime.com/comores/articles/conseil-des-ministres-de-la-coi-le-retour-de-madagascar-la-normalite-institutionnelle>



Océan Indien

Présidence comorienne de la COI : un bilan très encourageant

11 avril 2014



Après 13 mois de règne à la tête de la Commission de l'Océan Indien (COI), l'Union des Comores, par la voix de son chef de la diplomatie, dresse un bilan jugé "très encourageant".

L'heure du bilan a sonné pour l'Union des Comores, qui vient de clôturer son mandat à la tête de la Commission de l'Océan Indien (COI). Treize mois de règne, cela paraît très court mais le travail accompli est "très encourageant", selon le chef de la diplomatie de l'Union des Comores, El-Anrif Saïd Hassane, qui a vanté les réalisations faites sous la présidence comorienne.

Lors de son discours d'ouverture des travaux de la 29e session du conseil des ministres de la COI, tenu ce jeudi 10 avril à Moroni, il a évoqué notamment " *les actions engagées et les chantiers ouverts dans le cadre du renforcement de l'intégration régionale* ", comme le relate Alwatwan.

L'un des succès dont se réjouissent les autorités comoriennes est celui d'avoir pu jouer un rôle majeur dans le processus de sortie de crise à Madagascar, ajoute le quotidien comorien.

Un lobbying diplomatique orchestré aux côtés de la communauté internationale qui s'est révélé payant car la Grande île peut aujourd'hui prendre la présidence de la COI, après la normalisation de sa situation politique.

"*Notre organisation a prouvé une fois encore que la stabilité et la promotion de la paix et de la démocratie sont au cœur de notre engagement*", se félicite le ministre comorien des affaires étrangères El-Anrif Saïd Hassane.

Les Comores qui cèdent leur siège à Madagascar ont salué les efforts entrepris par l'organisation régionale pour asseoir sa notoriété actuelle après trente ans d'existence. "*Trente ans après sa création, la COI a su s'affirmer sur la scène internationale et porter haut et fort les voix de nos Petits Etats insulaires en développement. Elle a suscité l'adhésion progressive de nos peuples, la confiance de nos partenaires en notre capacité à structurer la sous-région, et l'envie des Etats voisins de nous rejoindre* ", affirme encore le chef de la diplomatie comorienne.

Il a par ailleurs tenu à remercier les principaux bailleurs de fonds de la COI pour leur soutien, en citant entre autres l'Union européenne (UE), la Banque africaine de développement (BAD) ou encore le Système des Nations unies qui se montrent "*de plus en plus attentifs à nos préoccupations et joueront un rôle croissant dans le processus*" en cours ou à venir.

<http://www.linfo.re/049-Ocean-Indien/638315-Presidence-comorienne-de-la-COI-un-bilan-tres-encourageant>



AU 29ème Conseil des ministres

12-April-2014

Les Seychelles poursuivent la construction d'une indianocéanie plus forte et résiliente



Le Chef de la diplomatie Seychelloise, le Ministre Jean- Paul Adam, affirme que la construction d'une « indianocéanie plus forte et plus résiliante » doit se traduire par un engagement politique fort, et une volonté commune des membres de la Commission de l'Océan Indien (COI) d'affirmer davantage leur identité et leur solidarité grandissante au 29ème Conseil des Ministres de la COI qui vient d'ouvrir ses travaux à Moroni, Comores.

Soulignant l'importance de l'insertion de l'économie bleue dans l'agenda international, le Ministre seychellois des Affaires étrangères a fait appel à ses homologues pour qu'ils soutiennent cette démarche, surtout lors de la Conférence des Nations Unies sur les Petits Etat Insulaires en Développement (PEID) à Appia, aux îles Samoa. A cet égard, il a indiqué que cette conférence devra être le temps des solutions et des engagements en faveur de PEID.

Il a aussi souhaité que le IVème Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la COI qui doit avoir lieu dans le courant de cette année, lui en donne les stimulations nécessaires.

Parlant des réalisations de la Commission de l'Océan Indien en 2013, le Ministre Jean-Paul Adam a qualifié de riche et fructueux le bilan de la COI.

« Dans ses domaines de compétence, la COI a été incontestablement dans l'action en vue de faire entendre la voix des Petits Etats Insulaires en Développement, de contribuer au développement de la région, mais aussi de conforter la paix et la sécurité », a-t-il déclaré, en citant le rôle de premier plan joué par l'organisation régionale dans la difficile sortie de crise de Madagascar, la coopération grandissante dans le domaine de la sécurité maritime, entre autres.

Dans ce contexte le Ministre Adam a poursuivi que « notre appartenance à cet espace océanique partagé est soulignée par la volonté de nos états à redéfinir les modalités de la sécurité maritime dans notre sous-région. Nos opportunités en partage à travers le concept d'une économie bleue, ne peuvent pas se réaliser sans le renforcement de nos capacités sécuritaires. Les Seychelles ont déjà bâti une plateforme pour le partage d'informations dans notre sous région, et nous espérons que la suite du programme MASE permettra de renforcer davantage notre sécurité maritime collective. Nous donnons notre plein soutien à toutes les initiatives de nos pays membres, confiant des complémentarités de nos moyens et de nos capacités – et surtout de notre volonté politique partagée », a M. Adam.

Le Ministre Adam a également rappelé que la réussite économique des cinq Etats membres de la COI passe avant tout par une meilleure desserte maritime et aérienne entre eux, condition sine qua non du développement des secteurs du tourisme, avec le concept des « Iles Vanilles », du renforcement du secteur privé et de la société civile.

« Tous ces espaces de développement sont à même de contribuer à la stimulation du processus de complémentarité économique entre nos Etats et d'élargir l'aire de leurs intérêts réciproques », a-t-il déclaré.

Le Ministre n'a pas manqué, dans ses mots d'introduction, de remercier les autorités comoriennes de la qualité de leur accueil qui s'est inscrite « dans la pure tradition de l'hospitalité de nos peuples » ; une hospitalité, dit-il, « attentionnée et empreinte de chaleur, à l'image des relations d'amitié qui nous unissent. »

Il s'est aussi félicité de la présence de Madagascar au sein de la famille COI après le rétablissement de l'ordre constitutionnel et démocratique dans cet Etat membre.

Le Ministre n'a pas omis de remercier les Comores arrivées à la fin de leur mandat, et a exprimé ses vifs remerciements au Ministre des Affaires extérieures, Monsieur El-Anrif Said Hassane, pour la nouvelle impulsion qu'il a su donner à la COI.

Dans le même contexte, il a souhaité les meilleures chances à Madagascar qui va désormais assumer la présidence de la COI.

Enfin, rappelant que les Seychelles postulent pour un siège au Conseil de Sécurité des Nations Unies pour l'année 2017-2018, le Ministre Jean-Paul Adam a tenu à remercier les Etats membres de la COI de leur soutien à la candidature seychelloise.

Le Ministre a tenu à préciser que cette candidature est motivée par la volonté des Seychelles de projeter l'indianocéanie comme zone de paix et de stabilité et de défendre les valeurs qui unissent les pays de la COI depuis plus de trente ans.

Il est à rappeler que ce 29ème Conseil des Ministres a à son ordre du jour de grands dossiers politique, économique et culturel relatifs à la coopération régionale.

<http://www.nation.sc/article.html?id=241348>



Vers un changement d'appellation de la COI

jeudi 17 avril 2014



Une nouvelle appellation de la COI en Communauté de l'Océan Indien, pourrait être décidée lors du 4^e sommet de l'organisation, fixé pour le 26 juillet à Moroni et co-organisé avec Madagascar, le président en titre.

La tenue du 4^e sommet de la COI à Moroni est fixée pour le 26 juillet prochain à Moroni, Comores, a déclaré lundi Jean Claude de l'Estrac, le patron de l'organisation, lors d'une conférence de presse. Une présence effective du président malgache, Hery Rajaonarimampianina, dont le pays assure désormais la présidence de l'organisation, ainsi que celle du n°1 français, François Hollande, sont attendues. Il en est de même pour le président seychellois, James Michel, le premier ministre mauricien Navin Ramgoolam et bien évidemment le dirigeant comorien Ikililou Dhoinine.

Au cours de ce rendez-vous stratégique, les pays membres pourraient décider du changement d'appellation de l'organisation. Afin de concrétiser "*l'ambition commune des pays membres de bâtir une Indianocéanie des peuples*", la commission de l'Océan Indien pourrait se faire appeler bientôt "*Communauté de l'Océan Indien*", a encore annoncé dans Le mauricien son secrétaire général. "*A travers ses activités, valorisant le socle identitaire, naturel et culturel de l'Indianocéanie, la COI a démontré qu'elle était devenue, au fil du temps, bien plus qu'une commission technique*", a-t-il argué.

Au nom de tous les membres, ce dernier a aussi promis d'examiner la demande de Sri Lanka et des Maldives par rapport à leur intégration au sein du bloc régional. Sera également inscrite à l'ordre du jour de ce 4^e sommet des chefs d'Etat, la candidature de Seychelles au titre de membre non permanent du Conseil de sécurité de l'ONU.

Pour sa part, Madagascar, devra développer davantage le programme qu'elle compte mettre œuvre durant son mandat. Au cours du 29^e conseil des ministres de la COI qui s'est tenu les 10 et 11 avril derniers à Moroni, la partie malgache - représentée par le chef local de la diplomatie Ulrich Andriantiana et du directeur du cabinet à la présidence, Henry Rabary-Njaka - a annoncé d'ores et déjà qu'il sera notamment question de "*consolider les objectifs de paix, de stabilité et de développement, à travers la mise en œuvre effective des*

chantiers structurants auxquels participera activement la Grande Ile, en particulier sur le front de la sécurité agro-alimentaire ".

Aux Comores, l'organisation de l'évènement se fera en partenariat avec les autorités malgaches et une commission pluridisciplinaire composée de membres de la société civile comorienne et l'ensemble des grandes administrations du pays, comme l'a confirmé lors de la rencontre interministérielle le chef de la diplomatie à Moroni.

<http://www.linio.re/049-Ocean-Indien/640345-Vers-un-changement-d-appellation-de-la-COI>



L'AJFER-Nou Lé Kapab demande la démission de Claudine Ledoux

18 avril 2014



L'épisode anti-Claudine Ledoux continue. Après la nomination de cette dernière au poste d'ambassadrice déléguée à la coopération régionale dans la zone Océan indien l'année dernière, sa place semble toujours aussi contestée par les Réunionnais, notamment par l'AJFER-Nou lé kapab. Dans cette tribune, ils dénoncent les multiples "maladresses", "erreurs", voire marques de "mépris" de Claudine Ledoux ces derniers mois, dont la dernière en date lors du Conseil des ministres de la COI où elle aurait "exclu la délégation mahoraise des débats", Gilles Leperlier demande sa démission. Le courrier dans son intégralité ci-dessous :

"Le 16 octobre dernier, Nou Lé Kapab (AJFER) a mené la mobilisation contre la nomination de Claudine Ledoux comme ambassadrice déléguée à la coopération régionale dans la zone de l'océan Indien, lors de sa visite à La Réunion.

Une nomination qui intervient alors que nous avons des réunionnais, ayant les compétences pour occuper les postes, qui avaient postulé.

Depuis l'ambassadrice nous a démontré sa méconnaissance de la l'Océan Indien et de ses enjeux.

Lors de son premier déplacement à Mayotte, en novembre 2013, elle avait reconnu l'appartenance de Mayotte à l'Union Comores. Une première erreur mise sous le signe d'une maladresse à l'époque.

En janvier 2014, lors de la célébration des 30 ans de la Commission de l'Océan Indien (COI), organisé aux Seychelles, Madame Ledoux a refusé à nos représentants de s'exprimer sur la place de La Réunion dans l'Océan Indien. Selon elle, nos élus n'étaient pas habilités à représenter la France. Un mépris de La Réunion et des réunionnais qui est toujours dans la mémoire collective.

Il y a quelques jours, lors du Conseil des ministres de la COI, à Moroni aux Comores, Madame Ledoux a carrément exclu la délégation mahoraise des débats. Un comportement déplacé et inacceptable dénoncé par la population mahoraise. Des erreurs qui s'accumulent à moins d'un an de sa nomination.

Face à l'attitude méprisante et irrespectueuse de Claudine Ledoux, Nou Lé Kapab (AJFER) demande la démission de l'ambassadrice déléguée à la coopération régionale dans la zone de l'Océan Indien.

Nou Lé Kapab (AJFER) va interpeller le nouveau Premier ministre, Manuel Valls et la ministre de l'Outremer, George Pau-Langevin sur l'attitude de l'ambassadrice déléguée à la coopération régionale dans la zone de l'Océan Indien, et pour que sa démission intervienne dans les plus brefs délais."
Gilles LEPELIER Président de Nou Lé kapab (AJFER)

<http://www.clicanoo.re/416139-l-ajfer-nou-le-kapab-demande-la-demission-de-claudine-ledoux.html>



POLITIQUE

COI : La consolidation et de l'ambition

Mardi 15 Avril 2014

Le 29ème Conseil de la COI consolide les ambitions régionales et fixe le cap du prochain Sommet

C'est sous le signe « de la consolidation et de l'ambition » que se sont tenus le Comité des Officiers permanents de liaison (COPL) le 7-8 avril 2014 et le 29ème Conseil des ministres de la Commission de l'océan Indien (COI) des 10 et 11 avril 2014 à Moroni en Union des Comores. Ce

29ème Conseil visait aussi à préparer le Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de la COI de juillet prochain.

Conseil des Ministres de la COI



De g. à d.

Jacques Ulrich Andriantiana, ministre des Affaires étrangères de Madagascar, Jean Claude de l'Estrac, Secrétaire général de la COI, El-Anrif Said Hassane, ministre des Relations extérieures des Comores et président du Conseil, Claudine Ledoux, ambassadrice déléguée à la coopération dans l'océan Indien représentant le ministre français des Affaires étrangères, Dr Arvin Boolell, ministre des Affaires étrangères de Maurice, Jean Paul Adam, ministre des Affaires étrangères des Seychelles, Henry Rabary-Njaka, directeur du cabinet président et représentant spécial du président malgache.

Sur le plan de la consolidation des actions mises en œuvre par le Secrétariat général de la COI, le COPL s'est penché sur une cinquantaine de fiches qui rendent compte d'un large éventail d'activités traitant de diplomatie, de la défense des intérêts insulaires, de connectivité régionale, d'économie bleue ou encore de financements innovants. Surtout, ces réunions des instances de la COI ont préparé le IVe Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement qui se tiendra à la fin du mois de juillet à Moroni, Comores.

I. Le temps de la consolidation

1. Diplomatie

Sur le plan diplomatique, la COI est « devenu un acteur crédible et reconnu de la stabilité régionale », a déclaré le Secrétaire général de l'organisation, Jean Claude de l'Estrac. Les membres du Conseil ont unanimement exprimé leur appréciation positive du rôle « de proximité » de la COI et de sa plus-value dans la sortie de crise à Madagascar aux côtés de la communauté internationale. Pour le ministre malgache, l'engagement des pays membres et du Secrétariat général est « une belle leçon de solidarité » qui se poursuit en faveur « de la relance économique et sociale » de Madagascar.

La COI poursuit en effet son action dans une nouvelle phase d'appui à Madagascar. Ce faisant, le Conseil a approuvé l'organisation d'une table ronde des bailleurs consacrée à la sécurité alimentaire, complémentaire de la conférence des donateurs qu'assumera l'Union africaine. Cette conférence, qui se tiendra dans le sillage de celle de Mahajanga en mars 2013, sera aussi l'occasion de présenter la stratégie régionale de sécurité alimentaire ainsi que les projets

en cours d'instruction avec les partenaires au développement, notamment le Fonds international pour le développement de l'agriculture (FIDA).

Le Conseil s'est également félicité de la nomination du nouveau Premier ministre malgache, Kolo Roger. L'annonce a été faite lors des travaux de la COI par Henry Rabary-Njaka, directeur du cabinet présidentiel et représentant spécial du chef de l'Etat au Conseil. Cette nomination, puis celle du nouveau gouvernement, parachève le retour à la normale à Madagascar, notamment dans ses relations avec les partenaires au développement.

2. Troisième Conférence des Nations unies sur les Petits Etats insulaires en développement

La COI prépare actuellement un plaidoyer qui sera présenté aux Samoa lors de la Conférence des Nations unies sur les PIED, en septembre prochain. Ce document devra exprimer les ambitions de l'Indianocéanie et du groupe AIMS (Atlantique, océan Indien, Méditerranée et mer de Chine méridionale) pour les PIED.

Les ministres ont demandé au Secrétariat général de finaliser le plaidoyer de la COI qui y sera présenté. Pour le ministre mauricien, Dr Arvin Boolell, Samoa devra conduire à «une meilleure reconnaissance internationale de la vulnérabilité des PIED et donc de leurs besoins spécifiques». Pour son homologue comorien, El-Anrif Said Hassane, il s'agira d'obtenir l'assurance d'un traitement spécifique notamment dans le cadre du nouvel agenda mondial pour le développement post-2015. C'est en substance le message essentiel du plaidoyer.

Le 29e Conseil a également réitéré son soutien au lancement officiel, à la conférence de Samoa, du Défi côtier de l'océan Indien (WIOCC) proposé par le gouvernement des Seychelles et qui regroupe l'ensemble des îles de l'océan Indien ainsi que des pays côtiers tel que la Tanzanie.

Reconnaissant le rôle de leadership des Seychelles dans la défense des intérêts insulaires, le Conseil a affirmé son soutien à la candidature seychelloise à la présidence de l'Alliance mondiale des petits Etats insulaires (AOSIS) d'ici le mois de novembre.

3. Connectivité régionale

Les Officiers permanents de liaison lors du COPL puis les ministres en Conseil ont rappelé combien le retour de la stabilité politique à Madagascar est un heureux préalable à la consolidation du chantier « structurant » de la connectivité régionale. Les instances de la COI ont indiqué leur appréciation de la pertinence des réflexions et de l'ampleur de la mobilisation sur cette thématique à trois dimensions, aérienne, maritime et numérique.

a. Desserte aérienne

Au niveau de la desserte aérienne, le Conseil s'est félicité de la publication des « Ailes de l'Indianocéanie », plaidoyer de la COI pour une stratégie aérienne régionale. Cette étude, qui fait la démonstration de la plus-value réelle et durable d'une approche coordonnée, doit maintenant faciliter la prise de décisions et la mise en œuvre d'actions concrètes. C'est dans ce sens que le 29e Conseil a validé l'organisation d'une réunion des ministres des Transports et du Tourisme incluant compagnies aériennes, aviation civile et opérateurs du tourisme. Cette réunion ministérielle se tiendra aux Seychelles d'ici le mois de juillet.

A cette conférence les ministres devront notamment discuter de la proposition des Seychelles de mettre en place un marché unique du transport aérien dans l'Indianocéanie.

b. Desserte maritime

La desserte maritime régionale a suscité un fort intérêt régional tant au niveau des Etats que du secteur privé.

Les ministres ont rappelé combien un système de cabotage maritime participe du désenclavement économique de la région ainsi que le lien avec les projets de sécurité alimentaire et maritime. En effet, un tel système ne sera viable que s'il dispose d'un volume de marchandises, surtout agroalimentaires, conséquent et s'il bénéficie d'un cadre d'opération sécurisé, notamment grâce au projet de promotion de la sécurité maritime (MASE) financé par l'UE.

Le Conseil a ainsi demandé à ce que, d'une part, un programme de connectivité maritime, et d'autre part, une suite au programme MASE, soit proposés pour financement dans le cadre du 11e Fonds européen de développement (FED).

c. Connectivité numérique

La connectivité, c'est aussi le rapprochement des peuples. L'amélioration significative de l'infrastructure numérique vise tant à soutenir la croissance économique qu'à à bâtir une Indianocéanie des peuples.

Le Conseil a confié au Secrétariat général la tâche de formuler un projet portant sur l'amélioration de l'infrastructure numérique régionale pour financement sous le 11e FED.

En parallèle, le projet de télévision régionale, IndOcéane TV, a évolué pour correspondre à l'évolution du paysage médiatique et numérique régional. Ainsi, le Conseil a décidé de soutenir la création d'une plate-forme numérique multimédia. Il s'agira d'une TV 2.0., résolument moderne et en phase avec son temps, connectée, sociale, enrichie et participative.

4. Economie bleue

Lors des discussions sur l'économie bleue, le Conseil a réaffirmé son intention de faire de l'exploitation raisonnée des ressources océaniques un levier de développement majeur.

Les ministres, qui ont félicité les Seychelles pour la co-organisation du premier sommet mondial sur le sujet en janvier dernier à Abu Dhabi, ont entériné l'organisation d'une conférence régionale sur ce thème, à La Réunion, d'ici juin 2014.

II. Les ambitions : vers le Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement

Comme l'a rappelé l'Ambassadrice Claudine Ledoux, représentante du ministre français des Affaires étrangères, ce 29ème Conseil n'est « pas un Conseil comme les autres » puisqu'il « prépare le IVème Sommet de l'histoire de l'organisation ».

L'Union des Comores a présenté l'avancement de l'organisation du Sommet : « l'organisation de cet événement est prise en main par une commission pluridisciplinaire, émanant de la société civile et de l'ensemble des grandes administrations de notre pays qui se sont mobilisés pour faire de ce rendez-vous une réussite et une rencontre productive et fraternelle pour les décideurs qui ont la lourde responsabilité de bâtir notre destin collectif », a expliqué le ministre comorien des Relations extérieures et président du Conseil, El-Anrif Said Hassane.

Les membres du Conseil ont également discuté des sujets devant être portés à la connaissance des cinq chefs d'Etat et de gouvernement.

1. De la Commission à la Communauté de l'océan Indien

A travers ses activités, valorisant le socle identitaire, naturel et culturel de l'Indianocéanie, la COI a démontré qu'elle était devenue, au fil du temps, bien plus qu'une commission technique. L'idée de changer d'appellation en «

Communauté de l'océan Indien » exprime l'ambition commune des pays membres de bâtir une Indianocéanie des peuples. Cette question sera à nouveau examinée lors du prochain Conseil qui précédera le Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement.

2. Elargissement et/ou approfondissement

Les membres du Conseil ont rappelé que la COI est devenue une organisation attractive et reconnue pour son expertise, particulièrement en matière de gestion des ressources marines et côtières. C'est ce qui explique l'intérêt manifesté par plusieurs pays, dont le Sri Lanka et les Maldives, de rejoindre la COI.

Pour répondre à ces demandes, le Secrétariat général a soumis au Conseil un rapport sur le sujet. Suite aux propositions présentées dans le rapport, le a retenu l'option de la création d'un statut d'observateur

3. Financements innovants

La COI, qui gère un portefeuille de projets de plus en plus conséquent, de l'ordre de 23 millions d'euros pour 2014, doit pouvoir compter sur un Secrétariat général doté de ressources humaines renforcées.

Compte tenu des contraintes budgétaires des pays membres, il est nécessaire d'identifier des sources de financement innovantes afin de répondre aux demandes légitimes et sans cesse plus grandes des Etats membres et de la société civile.

Un rapport d'un cabinet de conseil a été présenté à cet effet. Le Conseil a pris note des propositions soumises et a décidé de mettre en place un Comité budgétaire chargé de les étudier. Ce comité formulera ainsi des recommandations quant aux financements innovants envisageables afin de donner plus d'autonomie au Secrétariat général.

4. L'Union des Comores remet la présidence du Conseil à Madagascar

A l'issue de ce 29^{ème} Conseil, les ministres de l'Union des Comores, El-Anrif Said Hassance, et de Madagascar, Ulrich Andriantiana, ont procédé à la passation de présidence. Les ministres ont applaudi le Président comorien sortant pour la tâche accomplie et accueilli la nouvelle présidence malgache qui a exprimé ses ambitions : consolider les objectifs de paix, de stabilité et de développement, à travers la mise en œuvre effective des chantiers « structurants » auxquels participera activement la Grande Ile, en particulier sur le front de la sécurité agro-alimentaire.

Le 29^e Conseil de la COI s'est tenu en présence des ministres des Affaires étrangères des pays membres de la COI, le Comorien El-Anrif Said Hassane, également président du Conseil, Jacques Ulrich Andriantiana de Madagascar, Dr Arvin Boolell de Maurice, Jean Paul Adam des Seychelles, et de l'ambassadrice déléguée à la coopération dans l'océan Indien représentant le ministre français, Claudine Ledoux, accompagnée de Nassimah Dindar, présidente du Conseil général de La Réunion et de Philippe Jean-Pierre, représentant du Conseil régional de La Réunion.

5. Soutien aux Seychelles

En marge du Conseil de la COI, les pays membres ont apporté leur soutien au gouvernement de la République des Seychelles qui a annoncé sa candidature à un siège de membre non permanent au Conse

Unité communication COI



18/04/2014

Nou Lé Kapab demande la démission de Claudine Ledoux

Le 16 octobre dernier, Nou Lé Kapab (AJFER) a mené la mobilisation contre la nomination de Claudine Ledoux comme ambassadrice déléguée à la coopération régionale dans la zone de l'océan Indien, lors de sa visite à La Réunion. Une nomination qui intervient alors que nous avons des Réunionnais, ayant les compétences pour occuper les postes, qui avaient postulé. Depuis l'ambassadrice nous a démontré sa méconnaissance de la l'Océan Indien et de ses enjeux.



Lors de son premier déplacement à Mayotte, en novembre 2013, elle avait reconnu l'appartenance de Mayotte à l'Union Comores. Une première erreur mise sous le signe d'une maladresse à l'époque.

En janvier 2014, lors de la célébration des 30 ans de la Commission de l'Océan Indien (COI), organisé aux Seychelles, Madame Ledoux a refusé à nos représentants de s'exprimer sur la place de La Réunion dans l'Océan Indien. Selon elle, nos élus n'étaient pas habilités à représenter la France. Un mépris de La Réunion et des réunionnais qui est toujours dans la mémoire collective.

Il y a quelques jours, lors du Conseil des ministres de la COI, à Moroni aux Comores, Madame Ledoux a carrément exclu la délégation mahoraise des débats. Un comportement déplacé et inacceptable dénoncé par la population mahoraise. Des erreurs qui s'accumulent à moins d'un an de sa nomination.

Face à l'attitude méprisante et irrespectueuse de Claudine Ledoux, Nou Lé Kapab (AJFER) demande la démission de l'ambassadrice déléguée à la coopération régionale dans la zone de l'Océan Indien.

Nou Lé Kapab (AJFER) va interpellier le nouveau Premier ministre, Manuel Valls et la ministre de l'Outremer, George Pau-Langevin sur l'attitude de l'ambassadrice

déléguée à la coopération régionale dans la zone de l'Océan Indien, et pour que sa démission intervienne dans les plus brefs délais.

Gilles Leperlier
Président de Nou Lé kapab (AJFER)

<http://www.ipreunion.com/actualites/reportage/2014/04/18/tribune-libre-de-nou-le-kapab-nou-le-kapab-demande-la-demission-de-claudine-ledoux,25143.html>

HABARI ZA KOMORI

Le Journal De La Diaspora Comorienne En France
Et Dans Le Monde : Information Et Actualité En
Temps Réel

17/04/201

17
Avr
2014

Vers un changement d'appellation de la COI

Une nouvelle appellation de la COI en Communauté de l'Océan Indien, pourrait être décidée lors du 4^e sommet de l'organisation, fixé pour le 26 juillet à Moroni et co-organisé avec Madagascar, le président en titre.



La tenue du 4^e sommet de la COI à Moroni est fixée pour le 26 juillet prochain à Moroni, Comores, a déclaré lundi Jean Claude de l'Estrac, le patron de l'organisation, lors d'une conférence de presse. Une présence effective du président malgache, Hery Rajaonarimampianina, dont le pays assure désormais la présidence de l'organisation, ainsi que celle du n°1 français, François Hollande, sont attendues. Il en est de même pour le président seychellois, James Michel, le premier ministre mauricien Navin Ramgoolam et bien évidemment le dirigeant comorien Ikililou Dhoinine.

Au cours de ce rendez-vous stratégique, les pays membres pourraient décider du changement d'appellation de l'organisation. Afin de concrétiser " l'ambition commune des pays membres de bâtir une Indianocéanie des peuples ", la commission de l'Océan Indien pourrait se faire appeler bientôt " Communauté de l'Océan Indien ", a encore annoncé dans Le mauricien son secrétaire général. " A travers ses activités, valorisant le socle identitaire, naturel et culturel de l'Indianocéanie, la COI a démontré qu'elle était devenue, au fil du temps, bien plus qu'une commission technique ", a-t-il argué.

Au nom de tous les membres, ce dernier a aussi promis d'examiner la demande de Sri Lanka et des Maldives par rapport à leur intégration au sein du bloc régional. Sera également inscrite à l'ordre du jour de ce 4^e sommet des chefs d'Etat, la candidature de Seychelles au titre de membre non permanent du Conseil de sécurité de l'ONU.

Pour sa part, Madagascar, devra développer davantage le programme qu'elle compte mettre œuvre durant son mandat. Au cours du 29^e conseil des ministres de la COI qui s'est tenu les 10 et 11 avril derniers à Moroni, la partie malgache - représentée par le chef local de la diplomatie Ulrich Andriantiana et du directeur du cabinet à la présidence, Henry Rabary-Njaka - a annoncé d'ores et déjà qu'il sera notamment question de " *consolider les objectifs de paix, de stabilité et de développement, à travers la mise en œuvre effective des chantiers structurants auxquels participera activement la Grande Ile, en particulier sur le front de la sécurité agro-alimentaire* ".

Aux Comores, l'organisation de l'événement se fera en partenariat avec les autorités malgaches et une commission pluridisciplinaire composée de membres de la société civile comorienne et l'ensemble des grandes administrations du pays, comme l'a confirmé lors de la rencontre interministérielle le chef de la diplomatie à Moroni. **Avec linfo.re**

<http://www.habarizacomores.com/2014/04/vers-un-changement-dappellation-de-la.html>

Convention de Financement COI-Union Européenne



10/04/2014

La Commission de l'Océan Indien signe une convention avec l'Union européenne pour le développement durable de ses états membres

Le conseil des ministres de la Commission de l'Océan Indien (COI) qui se déroule à Moroni aux Comores, ce jeudi 10 et vendredi 11 avril 2014, a signé une convention avec l'Union européenne pour le déblocage de fonds d'un montant de 7,5 millions d'euros dans le cadre du développement durable de ses pays membres (Union des Comores, La Réunion, Madagascar, Maurice, et les Seychelles) dans le sillage de la continuité du projet "Islands".

Le projet "Islands" dans sa seconde étape de financement européen jusqu'en 2017 "donnera à nouveau toute sa force au lien entre les urgences d'aujourd'hui et les attentes de demain, au service de la construction d'un monde où la croissance économique et le bien-être social seront synonymes de pérennité de

la ressource", a ainsi souligné Jean Claude de l'Estrac, secrétaire général de la Commission de l'Océan Indien.

Le projet "Islands" permettra ainsi d'"accélérer le processus de mise œuvre de la Stratégie de Maurice adopté lors de la deuxième conférence des Nations unies sur les Petits Etats insulaires en développement (PEID) de 2005" et "s'ajoutera aux 10 millions d'euros déjà alloués par l'UE pour la phase I du programme qui s'étend d'août 2011 à juin 2014", soulignent les instances de la COI dans un communiqué.

"Avec le programme Islands, la COI et tous les bénéficiaires ont l'opportunité de contribuer au développement durable de leurs îles", s'est également félicité Guy Samzun, chargé d'Affaires de la délégation de l'Union européenne qui a aussi souhaité que la Commission de l'Océan Indien poursuive "la dynamique enclenchée lors de la première phase du programme".

<http://www.onewovision.com/actu-rdc/La-Commission-de-l-OcA-an-Indien-signe-une-convention-avec-l-Union-europA-enne-pour-le-dA-veloppement-durable-de-ses-A-tats-membres,i-20140410-6751>

Témoignages

COI-UE : 7,5 millions d'euros pour ISLANDS

Développement durable

vendredi 11 avril 2014

C'est lors du Conseil des ministres de la Commission de l'océan Indien (COI) qui se tient à Moroni, Comores, que l'organisation régionale et l'Union européenne (UE) ont signé ce jour une Convention de financement de 7,5 millions d'euros du 10ème Fonds Européen de Développement (FED) pour la mise en œuvre d'une nouvelle phase du projet ISLANDS.

Grâce au soutien renouvelé de l'UE, ISLANDS II « donnera à nouveau toute sa force au lien entre les urgences d'aujourd'hui et les attentes de demain, au service de la construction d'un monde où la croissance économique et le bien-être social seront synonymes de pérennité de la ressource », a résumé Jean Claude de l'Estrac, Secrétaire général de la COI.

Le nouveau financement obtenu permettra de poursuivre jusqu'en 2017 le projet ISLANDS de la COI qui vise à accélérer le processus de mise œuvre de la Stratégie de Maurice adopté lors de la deuxième conférence des Nations unies sur les Petits Etats insulaires en développement (PEID) de 2005. Il s'ajoutera aux 10 millions d'euros déjà alloués par l'UE pour la Phase I du programme qui s'étend d'août 2011 à juin 2014.

« Avec le programme ISLANDS, la COI et tous les bénéficiaires ont l'opportunité de contribuer au développement durable de leurs îles », a déclaré Guy Samzun,

Chargé d’Affaires a.i. de la Délégation de l’UE qui a également invité la COI à poursuivre la dynamique enclenchée lors de la première phase du programme.

Au cours de ces trois dernières années, ISLANDS a appuyé les initiatives de développement durable dans la région. Les résultats de la première phase du projet, qui fournissent un socle solide à la seconde phase, ont en effet permis de renforcer les dynamiques nationales et régionale en faveur du développement durable, notamment en ayant :

- ▶ conçu un système de suivi et évaluation de la Stratégie de Maurice aux niveaux national, régional et international ;
- ▶ établi plus de 40 partenariats régionaux et internationaux ;
- ▶ sensibilisé plus de 13 000 personnes sur des questions relatives au développement durable ;
- ▶ formé plus de 350 acteurs du développement durable afin qu’ils aient les compétences pour mener à bien leurs actions ;
- ▶ mis la région en valeur à l’occasion de plus de 20 évènements internationaux ; ou encore,
- ▶ en ayant développé 7 outils de gestion et de planification pour les acteurs du développement durable de la région.

Par ailleurs, ce programme s’est distingué par son approche qui a poussé ses pays cibles à s’approprier les activités : pour chaque thématique d’intervention, une plateforme régionale présidée par un pays a en effet été créée.

<http://www.temoignages.re/coi-ue-7-5-millions-d-euros-pour-islands,76691.html>



15/04/2014

7 millions d’Euros pour Island II

En marge de ce 29e conseil des ministres de la COI, l’Union Européenne a signé la deuxième phase du projet Island. Elle est financée à hauteur de 7,5 millions d’euros.



L'Union Européenne et la Commission de l'Océan Indien ont signé une convention de financement dans le cadre du projet de mise en œuvre de la stratégie de Maurice pour les Petits Etats Insulaires de Développement de l'Océan Indien et de l'Afrique Orientale, plus connu sous le nom d'Island II. Les objectifs s'inscrivent dans un agenda international appelant à la prise de conscience des risques aux changements de politique et à l'effort politique. « Island est une vitrine régionale de notre engagement à tous au service du développement durable. Il est aussi une sentinelle qui veille à ce que les spécificités de l'Indianocéanie soient prises en compte au niveau mondial », déclare Jean Claude de l'Estrac, le secrétaire général de la COI.

La phase II du projet Island vise à renforcer les acquis des 3 dernières années. Island II disposera jusqu'à fin 2017 d'un budget de 7,5 millions d'euros qui viendront s'ajouter aux 10 millions d'euros alloués par l'Union Européenne dans la première phase et aux 3 millions qui ont été mobilisés directement ou indirectement par le projet. « Je compte beaucoup sur Island II et ses actions pour donner toute sa force à ce lien entre les urgences d'aujourd'hui et les attentes de demain, au service de la construction d'un monde où la croissance économique et le bien être seront synonymes de la pérennité de nos ressources », poursuit-il.

Island II, c'est 17,5 millions d'euros pour les Etat membres de la COI et de Zanzibar, qui est aussi bénéficiaire du projet. « Ce financement va permettre d'assurer la continuité d'Island pour une durée additionnelle de 3 ans et demi. L'objectif global du projet est d'élever le niveau de développement social, économique et environnemental et d'accroître l'intégration régionale à travers un développement durable de PEID », avance Cecile Tassin Pelzer, la représentante de l'UE dans la région de l'Océan Indien. Le programme a d'ores et déjà permis d'accélérer la mise en œuvre de la stratégie de Maurice adoptée en 2005 et le programme d'action pour le développement durable des PEID.

« La 2e phase capitalisera les résultats obtenus depuis 2011 et s'articulera autour de l'établissement d'un cadre institutionnel pour promouvoir le développement durable basé sur les plateformes régionales, la création d'un mécanisme pour la planification en soutien de développement durable en chacun des Etats bénéficiaires et la définition d'un mécanisme de financement des politiques de développement durable », annonce-t-elle. Pour rappel, dans sa 1ère phase, le projet Island avait ciblé 4 programmes prioritaires dont un récif

corallien, un mécanisme d'intervention en cas de catastrophe naturelle, le développement durable et le changement climatique

<http://www.lagazettedescomores.com/spip.php?article3177>



12/042014

COI : le projet "Islands" reçoit 7,5 millions d'euros du Fonds européen



C'est lors du Conseil des ministres de la Commission de l'océan Indien (COI) qui se tient à Moroni, Comores, que l'organisation régionale et l'Union européenne ont signé ce jour une Convention de financement de 7,5 millions d'euros du 10ème Fonds Européen de Développement (FED) pour la mise en œuvre d'une nouvelle phase du projet ISLANDS.

ISLANDS II « donnera à nouveau toute sa force au lien entre les urgences d'aujourd'hui et les attentes de demain, au service de la construction d'un monde où la croissance économique et le bien-être social seront synonymes de pérennité de la ressource », a résumé Jean Claude de l'Estrac, Secrétaire général de la COI.

Le nouveau financement obtenu permettra de poursuivre jusqu'en 2017 ce projet qui vise à accélérer le processus de mise œuvre de la Stratégie de Maurice adopté lors de la deuxième conférence des Nations unies sur les Petits Etats insulaires en développement (PEID) de 2005. Il s'ajoutera aux 10 millions d'euros déjà alloués par l'UE pour la Phase I du programme qui s'étend d'août 2011 à juin 2014.

« Avec le programme ISLANDS, la COI et tous les bénéficiaires ont l'opportunité de contribuer au développement durable de leurs îles », a déclaré Guy Samzun,

Chargé d’Affaires de la Délégation de l’UE qui a également invité la COI à poursuivre la dynamique enclenchée lors de la première phase du programme.

Au cours de ces trois dernières années, ISLANDS a appuyé les initiatives de développement durable dans la région et permis de renforcer les dynamiques nationales et régionale.

Ainsi, pour exemples d’actions, a été conçu un système de suivi et évaluation de la Stratégie de Maurice aux niveaux national, régional et international. Plus de 40 partenariats régionaux et internationaux ont pu être établi, et 13 000 personnes ont été sensibilisées aux questions relatives au développement durable. En outre, ce sont 350 acteurs du secteur qui ont été formés afin d’avoir les compétences nécessaires. 20 événements internationaux ont mis en valeur la région Océan indien. Enfin, 7 outils de gestion et de planification ont pu être développé pour ces mêmes acteurs.

Ce programme ambitionnait de pousser ses pays cibles à s’approprier les activités : pour chaque thématique d’intervention, une plateforme régionale présidée par un pays a en effet été créée.

http://www.zinfos974.com/La-COI-75-millions-d-euros-pour-le-developpement-durable_a70456.html

Economie

Eco Reflet - Présidence de la COI : une opportunité

11 Avril 2014

Les coïncidences du calendrier représentent parfois une opportunité à exploiter, au même titre que le hasard. Le système d’une présidence tournante adoptée par la Commission de l’Océan Indien place Madagascar à compter de ce mois aux commandes de l’organisation. Il est plusieurs manières de faire une lecture de ce rôle, de le considérer comme un titre honorifique autant que d’y trouver une charge disposant d’une réelle potentialité d’exercer une influence efficace. Dans toute organisation on sait l’autorité d’une voix prépondérante reconnue à la présidence en fonction même de la personnalité de celui qui en assume la fonction. Certes la COI est une organisation dont le temps d’existence a pu rodé le fonctionnement pour en faire un appareil qui possède ses codes et ses arcanes propres, mais l’on a eu l’occasion d’apprécier une variation de l’efficacité sur le plan international en fonction du personnage qui occupe la fonction de Président. Pour cela il suffit de se rapporter au rôle plus ou moins influent de l’Organisation au cours des années de « *médiation* » durant la crise qu’a traversée Madagascar. Le pays se situe actuellement face à l’épreuve d’une reconquête de confiance sur l’échiquier international, la présidence de la COI représente un piédestal

opportun pour entreprendre une opération de démonstration d'une volonté traduite par des capacités non seulement de jouer le jeu mais d'occuper un rôle prépondérant à la mesure des potentialités et des prétentions du pays.

http://www.newsmada.com/index.php/economie/38799-eco-reflet-presidence-de-la-coi--une-opportunite-#.U0fSeqh_t5M



12/4/2014

COMMISSION OCEAN INDIEN: Madagascar futur grenier de l'Océan indien

La Grande île en grand style!

La Commission de l'Océan Indien (COI) a choisi Madagascar pour devenir le grenier de la zone. Plusieurs actions seront menées pour atteindre cet objectif, dont la facilitation des investissements.



Sofia, Vakinankaratra et Menabe. Ce sont les 3 régions choisies pour la réalisation du projet de la Commission de l'océan Indien (COI) en vue d'approvisionner la zone en denrées alimentaires. Il consiste à augmenter, d'une manière considérable la production de maïs, de riz, de grains secs et d'oignons. Ces produits sont, selon la COI, les plus consommés et les plus importés par l'ensemble des îles.

À travers ce projet, Madagascar pourra atteindre l'autonomie alimentaire et posséder assez d'excédents pour approvisionner les îles voisines, membres de la COI. Du point de vue pratique, ce projet est réalisable. Sur les 60 millions ha de superficie totale cultivable de la Grande île, presque la moitié se prête à l'agriculture, et 18 millions ha demeurent encore disponibles (source EDBM).

«La Grande île concentre 98 % de notre surface agricole utile, hors plantation sucrière. Selon l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), elle produit déjà 5 millions de tonnes de paddy, 370 000 tonnes de maïs, 133 000 tonnes de grains secs et 7 000 tonnes d'oignons, par an. Ces chiffres sont bien au-deçà du potentiel de production», déclare le

secrétaire général de la COI, Jean Claude de L'Estrac, dans son discours, lors de la cérémonie d'ouverture de la réunion qui s'est tenue à Mahajanga.

Cependant, la réalisation de ce projet dépend de l'aboutissement de plusieurs actions. Madagascar devra remplir certaines conditions avant de prétendre devenir le grenier de l'océan Indien. Les participants à l'atelier en ont soulevé les plus urgentes.

La Grande île devra, par exemple, améliorer la loi sur les investissements et assurer l'égalité de traitement des investisseurs malgaches. L'accès au foncier a été indiqué comme étant un exemple d'inégalités. Il est, cependant, nécessaire de souligner que ces deux points ont toujours été au centre des négociations entre le secteur privé et le secteur public au cours des régimes successifs. Les résultats obtenus jusqu'ici sont encore minimes.

Un autre problème concerne l'acquisition des terres pour l'exploitation agricole. Dans ce projet, elle sera en conformité avec le droit foncier et coutumier malgache. Il revient, par la suite, à l'administration de juger s'il est opportun d'octroyer, ou non, un terrain domanial.

Avec l'attachement des Malgaches aux terres, il est, en effet, peu probable que des particuliers acceptent de céder facilement leurs terrains, à moins que ce soit pour être mis en location. Un problème qui pourrait survenir concerne également les occupations des terrains domaniaux par des particuliers. Cela pourrait entraîner des expropriations pour intérêt public.

Le souci de la qualité se pose aussi. Madagascar ne dispose pas de laboratoire des normes qui permettra d'évaluer le respect des normes des produits destinés à l'exportation. Un système de contrôle de qualité devra ainsi mis en place pour assurer la protection de la santé, de la sécurité et de la vie des personnes et des animaux. Le laboratoire qui assurera cette tâche sera ouvert dans la Grande île, afin d'éviter les coûts supplémentaires engendrés par l'envoi d'échantillons à l'extérieur.

Dans ce projet, les contraintes humaines apparaissent aussi comme non négligeables. Des formations sont à initier afin de passer de l'agriculture traditionnelle au système d'exploitation intensive.

Transformer Madagascar en grenier de l'océan Indien représente ainsi un chantier qui nécessite le déploiement de tous les moyens existants mais surtout d'une forte volonté politique. Sa réalisation nécessite des investissements énormes. Pour tout cela, il faudra convaincre les bailleurs de fonds et rendre l'environnement du pays favorable aux investissements.

Le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad) était présent à l'atelier avec une forte délégation des chercheurs.

Francis Hervé Rakotondravony, ingénieur en génie chimique et responsable du laboratoire de contrôle des pesticides, qui faisait partie de la délégation a surtout mentionné la nécessité du respect des normes et de la mise en place des bases scientifiques en béton pour que la région puisse acquérir des bagages face aux autres pays développés. «Grâce au Cirad, il existe déjà un projet d'harmonisation

des normes dans l'océan Indien. Nous avons déjà commencé avec la phytosanitaire» rapporte le chercheur.

La réalisation de ce projet nécessite beaucoup de fonds. L'accès au financement devrait être facilité. La Bank of Africa (BOA) Madagascar, qui travaille depuis une cinquantaine d'années avec les paysans, manifeste déjà sa volonté de participer à ce projet. Lors de sa concrétisation, la banque est prête à baisser son taux pour les intéressés.

Joseph Michel, directeur délégué aux opérations internationales à la BOA Madagascar tire, cependant, la sonnette d'alarme sur la réalité qui prévaut sur le mode de paiement actuel et qui pourrait affecter les futurs exportateurs dans ce projet.

«Il existe deux sortes de mode de paiement. Le premier, c'est le crédit documentaire. Dans ce système, la banque donne des garanties aux exportateurs sur la possibilité de paiement des importateurs. Le second, c'est la remise libre où il n'y a pas de garantie et qui est interdite par la loi. Le problème réside dans le fait que 90 % des exportateurs malgaches recourent à la remise libre, suite aux demandes des importateurs. Alors que les exportateurs étrangers exigent toujours le crédit documentaire», explique-t-il. Apparemment, les exportateurs malgaches se soumettent à cette condition par crainte de perdre le marché.

<http://www.africanouvelles.com/africains-de-la-diaspora/lettres-des-lecteurs/5783-commission-ocean-indien-madagascar-futur-grenier-de-locean-indien.html>



La Commission de l'Océan Indien plaidera l'Indianocéanie lors d'une conférence internationale aux îles Samoa

le Vendredi 18 Avril 2014



La Commission de l'Océan Indien (COI) présentera sa politique régionale autour du concept d'Indianocéanie de ses états membres* et mettra en avant les

ambitions des Etats insulaires essaimés aux quatre coins des océans lors de la troisième conférence internationale sur les petits États insulaires en développement qui se tiendra en septembre 2014 aux îles Samoa dans le Pacifique.

Le secrétaire général de la COI, Jean-Claude de l'Estrac, a ainsi décidé de porter cet axe stratégique au cœur des discussions lors des travaux de la conférence, comme l'indique le journal *Le Défi Quotidien*.

Pour rappel, la Commission de l'Océan Indien, dont les bases ont été lancées le 20 décembre 1982 à Port-Louis à l'île Maurice et institutionnalisée le 10 janvier 1984 par l'accord de Victoria aux Seychelles, définit et élabore des projets de coopération économique régionale.

** Union des Comores, La Réunion, Madagascar, Maurice, et les Seychelles*

http://www.indian-ocean-times.com/La-Commission-de-l-Ocean-Indien-plaidera-l-Indianoceanie-lors-d-une-conference-internationale-aux-iles-Samoa_a3590.html



12/04/2014

Chambre de commerce de l'Océan indien – Madagascar cède la présidence aux Comores

Alternance. Après deux années à la tête de l'Union des Chambres de Commerce et d'industrie de l'Océan indien, Chabani Nouridine, président de la Fédération des Chambres de Commerce et d'Industrie de Madagascar a cédé son siège à Fahmy Thabit, président de l'Union des Chambres de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture de l'Union des Comores. Cette passation est conforme au statut de cette entité qui prévoit une présidence tournante tous les deux ans. La passation de pouvoir et l'assemblée générale extraordinaire se sont déroulées en marge du 29ème Conseil des ministres de la Commission de l'Océan indien (COI), le 9 avril à l'hôtel Itsandra à Moroni.

Le renforcement des capacités commerciales dans la région sera la principale mission menée par le nouveau président durant son mandat, alors que pour les deux années précédentes, les actions étaient surtout axées sur le repositionnement de l'UCCIOI au titre porte drapeau du secteur privé régional,

sur la scène régionale et internationale. «Une part importante de la nouvelle mandature devra être consacrée à faire passer les messages aux gouvernements, afin de lever les freins au développement des échanges commerciaux dans la zone», a précisé le secrétaire général de la COI Jean Claude de L'Estrac, lors de la cérémonie de signature de convention de partenariat renouvelée entre l'UCCIOI et la COI, après la passation de pouvoir. À travers la convention, la COI reconnaît l'UCCIOI comme son partenaire privilégié en matière d'appui au secteur privé.

<http://www.lexpressmada.com/blog/actualites/economie/chambre-de-commerce-de-locean-indien-madagascar-cede-la-presidence-aux-comores-8974>

Pêche



14/04/2014

Politique communautaire de la pêche : deux poids, deux mesures ?

Le Parlement européen s'apprête à voter ce mercredi 16 avril en faveur de la prorogation de trois nouveaux accords de pêche impliquant l'Union européenne et les Seychelles, mais aussi Madagascar et enfin les Comores. S'ils sont approuvés par le Parlement, les nouveaux protocoles offriront de nouvelles possibilités de pêche à près de 124 thoniers senneurs et 46 palangriers européens dans la zone Sud-Ouest de l'océan Indien. Après l'accord de partenariat avec le Mozambique adopté en 2012 et celui avec Maurice en 2013, ce sont donc aujourd'hui cinq accords de partenariats qui à eux seuls accordent des possibilités de pêches à plus de 300 thoniers senneurs et palangriers européens dans la zone.

Ironie de l'histoire, c'est le même jour que sera adopté le Fond Européen pour les Affaires Maritime et la Pêche (FEAMP) auquel sont soumises La Réunion et Mayotte pour 2014-2020. Malgré quelques avancées en faveur des RUP qui ont été, à chaque fois, véritablement arrachées par le député européen du Parti Populaire Européen, Alain CADEC, à la Commissaire DAMANAKI, le FEAMP reste globalement opposé au développement de la flotte de pêche dans toute l'Europe et donc, à La Réunion et à Mayotte. Sauf que si les motifs de surpêche sont légitimes pour le continent européen, ils ne sont pas recevables pour l'océan Indien. Ce constat semble d'ailleurs manifestement partagé par l'Union

européenne au vu des accords internationaux conclus en faveur de plus de 300 navires européens autorisés à exercer leur activité dans notre bassin maritime .

Accord de partenariat et achats de licences d'une part, contraintes réglementaires et restrictions environnementales d'autre part, l'Union européenne donne incontestablement l'impression de pratiquer en matière de pêche une politique de deux poids deux mesures. Pour autant, il n'est pas question de remettre en cause le principe de ces accords de pêche qui bénéficient aux pays de la zone et qui constituent pour eux des sources de revenus importantes mais de les faire évoluer vers une véritable politique de la pêche à l'échelle de notre bassin maritime.

La dénomination d' « accords de partenariat » semble ici tout à fait pertinente mais à la seule condition d'intégrer les intérêts des RUP françaises de l'Océan indien. Elle correspond à une évolution nécessaire des relations devant se nouer dans le secteur de la pêche entre les pays de la zone. La pêche est l'un de ces nombreux domaines où, pour bien jouer, il faut jouer collectif. Ce partenariat à l'échelle du bassin maritime est un atout d'autant plus fort que les bateaux de pêche évoluent dans les mêmes eaux, ciblant les mêmes espèces pélagiques migratrices.

La création récente de la fédération des organisations professionnelles de pêcheurs de la Commission de l'Océan Indien tout comme le lancement du prochain Conseil Consultatif Régional à l'échelle de notre bassin maritime vont donc dans le bon sens.

Ces structures propices au dialogue devront faire valoir les intérêts de nos îles, en imposant dans chaque accord conclu entre l'Union européenne et les pays de la zone, un chapitre dédié aux RUP et au développement local de leurs filières « pêche ».

Elles devront aussi et surtout parvenir, avec l'aide des pouvoirs publics locaux, à convaincre la France et l'Union européenne de ne plus tenir La Réunion et Mayotte à l'écart des retombées économiques dont bénéficient aujourd'hui essentiellement les flottilles continentales.

Telle doit être la position d'une Europe de l'Océan indien consciente d'elle-même, afin d'équilibrer les relations, aujourd'hui asymétriques, et libérer tout le potentiel de nos filières de pêche. Mieux associer les RUP, mieux équilibrer le FEAMP vers les territoires du Sud-Ouest de l'océan Indien, redonnerait incontestablement du sens à nos ambitions en assurant la rentabilité économique de nos entreprises de pêche, gage d'attractivité à l'égard des jeunes pêcheurs, en garantissant aussi une plus grande présence des flottilles des RUP sur l'ensemble du bassin, tout en se montrant attentif à une gestion durable des ressources halieutiques.

<http://www.clicanoo.re/415521-nouvel-article.html>

Technologie



15/04/2014

Technologie

IndOcéane TV : la chaîne de télévision dans l'océan Indien

Le Daily | Par Rur | Publication: 15/04/2014 à 10:46



COMMISSION DE
L'OCEAN INDIEN

Fini le monopole des télévisions nationales. La Commission de l'Océan Indien (COI) a décidé de mettre sur pied une plate-forme numérique multimédias et par extension, une chaîne de télévision régionale. Une idée proposée par le Secrétaire général. C'est ce qui a été décidé à l'issue du 29ème Conseil des ministres de la COI, réuni les 10 et 11 avril 2014 derniers.

Décidément le concept de média social a le vent en poupe. La COI s'est emparée de cette thématique pour mettre sur pied son propre modèle. La chaîne de télé au niveau de l'organisation sera connectée, sociale, enrichie et participative, en lien avec les nouveaux usages.

Rupture historique

La station de télévision indo-océane ambitionne de créer une connexion entre les usagers, qui seront connectés entre eux et qui deviendront acteurs de la communication. C'est une rupture historique et un tournant sociétal majeur.

Le concept veut s'appuyer sur le développement du numérique. Le satellite ne concerne que 352 000 foyers dans l'Indianocéanie. Le numérique a un impact infiniment plus fort et qui ira croissant : le taux de pénétration du téléphone mobile à Maurice est supérieur à 100%, le taux de pénétration internet de 29%, à Madagascar on compte près de 3 millions d'utilisateurs d'internet mobiles et 10 millions d'utilisateurs de mobiles. à La Réunion le taux d'équipement internet est de 64%. Aux Seychelles, enfin, le taux de pénétration internet est de 40%.

Description du concept de plate-forme numérique

Sur la forme, la chaîne s'appuiera sur un réseau de partenaires publics et privés qui fournira les contenus et les services multimédias (vidéos, photos, sons, textes) et elle mutualisera les contenus: divertissement (clips, jeux, etc.), factuel (reportages, documentaires, magazines), fiction (séries, courts-métrages, cinéma), retransmission (événements sportifs, culturels, etc.).

Sur le fond, les grandes thématiques seront proposées sur les « chaînes » comme le sport, la culture, le divertissement.

http://ledaily.mg/indoceane-tv-la-chaine-de-television-dans-locean-indien/#.U04GCxB_voo



MBC info

15/04/2014

COI/INDOCEANE TV : PLATEFORME NUMERIQUE MULTIMEDIAS



Le 29ème Conseil des ministres de la COI, réuni les 10 et 11 avril 2014, a décidé de soutenir la mise en place d'une plate-forme numérique multimédias proposée par le Secrétaire général de la COI, pour répondre aux besoins de consolidation des liens inter-îles,. Il s'agira d'une TV 2.0, connectée, sociale, enrichie et participative, en lien avec les nouveaux usages.

La COI postule qu'alors que le satellite ne concerne que 352.000 foyers dans l'Indianocéanie, le numérique a un impact infiniment plus fort et qui ira croissant : le taux de pénétration du téléphone mobile à Maurice est supérieur à 100%, le taux de pénétration internet de 29% ; à Madagascar on compte (2012) trois millions d'utilisateurs d'internet mobiles et 10 millions d'utilisateurs de mobiles ; à La Réunion le taux d'équipement internet est de 64% ; aux Seychelles, enfin, le taux de pénétration internet est de 40%.

La plate-forme numérique a pour vocation de mobiliser les acteurs médiatiques

et les acteurs de la vie collective du sud-ouest de l'Océan Indien. S'appuyant sur un réseau de partenaires publics et privés qui fournira les contenus et les services multimédias (vidéos, photos, sons, textes), la plate-forme mutualisera ces contenus: divertissement (clips, jeux, etc.), factuel (reportages, documentaires, magazines), fiction (séries, courts-métrages, cinéma), retransmission (événements sportifs, culturels, etc.).

Ceux-ci seraient organisés par « chaînes », c'est-à-dire des entrées spécifiques sur la plate-forme permettant de les découvrir par grandes thématiques .

La plate-forme permettrait d'accéder aux contenus en direct, en vidéo à la demande, ou en continu par le biais de tous types de terminaux (TV connectée, ordinateur, tablette, smartphone).

La plate-forme pourrait espérer bénéficier d'un financement via les fonds européens FED et/ou FEDER. A cet égard, le 29ème Conseil des ministres de la COI a chargé le Secrétaire général de solliciter les bailleurs et notamment l'Union européenne. Le 29ème Conseil des ministres de la COI a également chargé le Secrétaire général de lancer les Appels d'offre correspondant

<http://mbc.intnet.mu/mbc/localnews?id=1903>

AGRICULTURE



Madagascar : L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture évoque une invasion acridienne dans la Grande Ile

14 Avril 2014



Alors que des essaims de criquets migrants ont été localisés aux portes de Tananarive en début de semaine dernière, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) évoque une situation d'invasion acridienne à Madagascar.

"On fait actuellement face à une invasion acridienne. Cela ne veut pas dire que les essaims envahissent des villes, comme ces derniers jours à Antananarivo. Les populations grégaires sont présentes partout sur le territoire malgache sous forme de bandes larvaires et d'essaims. Les populations d'acridiens sont denses et groupées et c'est leur abondance qui permet de qualifier la situation d'invasion", a rappelé Annie Monard, coordonnatrice du programme de lutte antiacridienne de la FAO dans la Grande Ile.

Ainsi, plus de 480.000 hectares sur les deux millions d'hectares de zones infestées par les criquets ont été traités depuis le démarrage de la campagne de lutte en octobre 2013.

Et 130.000 hectares sur le plateau Mahafaly devraient également être prochainement traités par voie aérienne, comme le rapporte le journal Les Nouvelles de Madagascar.

Atsimo Andrefana, Ihorombe, Miandrivazo, Bongolava ont été pour l'instant les principales régions concernées par ce traitement à grande échelle.

Pour rappel, les essaims de criquets migrants depuis avril 2012 ont déjà causé de gros dégâts sur les plantations de maïs, rizières et autres cultures céréalières, avec plusieurs régions de Madagascar ravagées à près de 70%.

La FAO a engagé 23 millions de dollars (17 millions d'euros) pour ce programme de lutte contre les criquets migrants à Madagascar, et dépensera 41,5 millions de dollars (30,7 millions d'euros) jusqu'en 2016.

http://www.indian-ocean-times.com/Madagascar-L-Organisation-des-Nations-Unies-pour-l-alimentation-et-l-agriculture-evoque-une-invasion-acridienne-dans-la_a3553.html